image
not
available







LE PAPE

CLÉMENT XIV

LETTRE

AU PÈRE AUGUSTIN THEINER

PRÊTRE DE L'ORATOIRE A ROME

Consulteur des S. S. Congrégations de l'Index, des Évêques et Réguliers et du Saint-Office
Préfet et coadjuteur des Archives secrètes du Vatican, etc., etc

PAR J. CRÉTINEAU JOLY



PARIS

LIBRAIRIE DE Mme Ve POUSSIELGUE-RUSAND,
rue St-Sulpice, 23,
A Lyon, chez J.-B. Pélagaud et Cie.

1853

LETTRE

AU PÈRE THEINER.



LE PAPE

CLÉMENT XIV

LETTRE

AU PÈRE AUGUSTIN THEINER

PRÊTRE DE L'ORATOIRE A ROME

Consulteur des S. S. Congrégations de l'Index, des Évêques et Réguliers et du Saint-Office,
Préfet et coadjuteur des Archives secrètes du Vatican, etc., etc.

PAR J. CRÉTINEAU JOLY

PARIS
LIBRAIRIE DE Mme Ve POUSSIELGUE-RUSAND,
rue Saint-Sulpice, 23,
A Lyon, chez J.-B. Pélagaud et Cie.

1852

LETTRE

AU

RÉVÉREND PÈRE THEINER

PRÊTRE DE L'ORATOIRE.

MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE,

Je ne vous connaissais pas lorsqu'en 1845 je me trouvais heureux de dire de vous dans le cinquième volume de l'*Histoire de la Compagnie de Jésus* :

« A Breslau, un des élèves du père Kœhler, Auguste Theiner, qui deviendra un écrivain distingué, offre en 1833 à son vieux maître cet hommage aussi juste que touchant : « Je dois, dit Theiner, l'éducation de ma jeunesse à ce Kœhler, si connu de tous les habitants de la Silésie, qui a eu la gloire d'être le premier à introduire dans cette province l'étude solide des langues orientales. Kœhler a rendu à l'instruction publique en Silésie des services que reconnaissent les Catholiques et les Protestants. D'après la connaissance que j'ai acquise

maintenant des Jésuites, je puis certifier que Kœhler est digne de son ordre illustre. Je jouissais souvent quand je l'entendais avec la plus aimable simplicité exprimer le pieux désir de mourir, s'il était possible, dans l'habit de son Institut. »

Je ne vous connaissais pas davantage quand, au sixième volume de cette même *Histoire de la Compagnie de Jésus*, racontant votre séjour et votre conversion à la maison de retraite de Saint-Eusèbe, fondée à Rome par les Jésuites, j'écrivais : « En 1833, Auguste Theiner, l'un des plus brillants écrivains de l'Allemagne, y entra poursuivi par ses doutes et par ses incertitudes en matière de religion. »

Je ne pense pas avoir l'honneur d'être personnellement connu de Votre Révérence, et néanmoins dans son ouvrage intitulé : *Histoire du Pontificat de Clément XIV*, dont le premier volume vient de paraître, traduit en français avant même d'être publié en allemand, votre langue maternelle, vous parlez de moi en termes qui ont dû bien coûter à votre charité.

Ce n'est ni pour me plaindre ni pour récriminer que je m'adresse à vous. J'en aurais plus que le droit, je ne veux pas en chercher le temps. Les questions personnelles sont toujours irritantes, elles portent avec elles des passions et des colères qu'il est de la dignité d'un honnête homme d'écarter d'un débat sérieux.

Avec Frédéric Ancillon, une des plus belles intelligences de votre Allemagne, j'ai cru que « le seul rôle qui pût convenir à la majesté de l'histoire, le seul qui pût lui conserver sa magistrature sainte et nécessaire, c'était de

juger les actions en elles-mêmes et de les approcher toujours des éternels principes du juste. » Votre Révérence ne me fera pas sortir de cette réserve.

En 1847, quand je publiai le *Clément XIV et les Jésuites*, il s'engagea à Rome, à Paris, à Bruxelles, à Munich et à Londres, une de ces polémiques qui laissent après elles de profondes blessures. J'étais attaqué avec virulence ; je répondis de façon à mettre les rieurs et les gens raisonnables de mon côté. Cette réplique, qui avait pour titre : *Défense de Clément XIV*, ne vous est peut-être pas tout à fait inconnue. Je ne la prendrai pas pour guide en vous répondant. A diverses reprises vous protestez, en termes éloquents, de votre justice, de votre charité chrétienne. Je ne mets en doute aucune de ces vertus ; je suis même convaincu que vous croyez en avoir offert un parfait modèle dans ce dernier livre. Seulement je vous demanderai la liberté de pratiquer d'une autre manière cette charité qui faisait dire à l'apôtre saint Paul : « Si je n'ai pas la charité, je ne suis rien. »

Vous l'avez, et surabondamment, n'est-ce pas, Père Theiner ? Aussi vous êtes consulteur de l'Index, consulteur du Saint-Office, préfet des archives secrètes du Vatican et mon critique plein d'indulgence.

Depuis que le livre de *Clément XIV et les Jésuites* a paru, de grands, de terribles événements ont effrayé et bouleversé l'Europe. De justes expiations ont courbé les têtes des aveugles ou des coupables qui avaient préparé ces événements. Nous avons vu, comme dit Tacite, tout ce qu'il y avait de plus extrême dans la liberté, tout ce qu'il y avait de plus extrême dans la servitude. Un nou-

vel ordre d'idées et de faits a surgi, et je ne vous cacherai pas, mon Révérend, que je vous aurais cru occupé d'autres soins que de cette interminable question des Jésuites. Mais puisque vous la réveillez encore, puisque comme vous le proclamez, « ce sera toujours pour vous une consolante pensée d'avoir été trouvé digne de venger l'innocence la plus auguste qu'il y ait sur la terre, celle d'un Pape, et d'un Pape aussi grand et aussi pur que le fut Clément XIV, » vous ne serez pas trop étonné, j'espère, de me voir vous suivre dans la lice que vous me rouvrez.

Vous ne parlez pas en votre nom seul, et si je m'en rapportais, Dieu m'en garde! aux quelques mots empruntés par moi à votre introduction, vous seriez l'avocat d'office pour Ganganelli. Cet honneur qui, contre toute probabilité, me viendrait d'une main à laquelle les autres hommes, n'ont que des bénédictions à demander, aurait tout droit de me surprendre. Est-ce bien en effet pour raviver cette polémique, ensevelie depuis cinq ans dans les limbes des bibliothèques, que vous saisissez la verge qui s'imagine châtier, ou plutôt, en vous laissant égratigner de vos anathèmes l'historien de la Compagnie de Jésus et de Clément XIV, n'a-t-on pas espéré par cette combinaison frapper à mort l'auteur de l'*Histoire des sociétés secrètes et de leurs conséquences*?

C'est un doute, un simple doute, que je soumets à votre appréciation; car avec vous, qui ne paraissez vous apercevoir du feu qu'après l'incendie et qui croyez à la terre promise avant le passage de la mer Rouge, il m'en coûterait trop d'aller plus loin. Mais si ce doute, né dans mon esprit, prenait dans le monde une apparence de

malheureuse réalité, serait-ce vous ou moi, mon Révérend, qu'il faudrait accuser? La tête inclinée sur ce papier où ma plume court, je m'interroge sans colère et sans haine. Je laisse passer devant mon imagination tous les souvenirs de négociations, d'embûches, d'intrigues, de promesses et de tromperies qu'évoque cette histoire si souvent annoncée, encore plus souvent entravée par des diplomates sacrés ou profanes, officieux ou officiels dont la langue ne sait qu'ajuster un mensonge, et le croiriez vous? je ne puis m'arracher à cette idée qui m'obsède. C'est que les trois immenses volumes qui composeront l'*Histoire du Pontificat de Clément XIV* ne sont qu'une pierre, assez maladroitement jetée, sauf votre respect, sur le chemin de l'*Histoire des sociétés secrètes*. Si cela était, retenez bien mes paroles, Père Theiner? la diversion que vous opérez ne réussira pas.

Dieu me garde de vous soupçonner d'un pareil calcul! On vous a donné, prétendez-vous, un pape à défendre et un écrivain à attaquer. Voùs avez pousse à l'ennemi qu'on vous livrait, et si j'osais exprimer ici toute ma pensée, savez-vous, cher Père, que je serais tenté de vous bénir et de vous remercier de toutes les malédictions que vous répandez sur ma tête?

Vous êtes habitué aux luttes de l'esprit. Comme tous les Allemands, vous aimez la polémique pour les beaux yeux de la polémique, et, comme tous les doctes qui ont la consigne du couvent, vous vous enivrez du vin de vos savantes colères. Vous êtes prêtre, vous êtes moine, vous êtes prédicateur. Vous écrivez, vous parlez presque toujours *ex cathedrâ*. Vos poroles sont comme vos écrits; elles tombent de la chaire de vérité; on les écoute avec

recueillement, componction et fruit. Ces sentiments que je suis souvent fier de partager vous inspirent la conviction d'une espèce d'infaillibilité morale. Cette espèce d'infaillibilité vous procure sans contredit beaucoup d'avantages ; mais elle a aussi ses petits inconvénients. Le revers de la médaille, — et ce n'est pas moi, je le jure à votre Révérence, qui serai assez téméraire pour vous le montrer; — le revers de la médaille apparait quelquefois. Alors ce polémiste, qui s'élançait, bonnet carré sur l'oreille et plume au vent, dans l'arène de la discussion, y reste quelquefois blessé, confus et pantelant sous les volumes qu'il avait regardés comme une cuirasse fidèle.

Ce pitoyable sort ne vous est pas réservé, mon Père, ne craignez rien. Pour répondre dignement aux attaques dont vous m'honorez, j'ai des armes mieux trempées que l'ironie, que le sarcasme et la colère.

Tout comme un autre j'ai puisé dans cet arsenal, et, sans vanité, je puis bien, n'est-ce pas ? vous l'avouer en cachette, je me suis quelquefois laissé dire que je ne me servais pas plus mal qu'aucun de mes adversaires de ces poignards à double tranchant. Aujourd'hui le sanglier se métamorphose en agneau, mais en agneau qui ne se laisserait pas tondre sans avoir donné un dernier coup de boutoir.

Avec vous, que le zèle égare et que peut-être le désir de faire triompher sa cause emporte involontairement au delà des bornes, cela ne serait pas possible. Je crois, et je vous en demande bien pardon, je crois que l'impartialité dont vous vous faites trophée a, malgré elle, condamné Votre Révérence à l'injustice. Je suis persuadé

que vous n'avez cherché ni à me tuer ni à me blesser, et de fait, après vous avoir lu, je me trouve aussi calme, aussi indifférent qu'auparavant. Savez-vous d'où provient ce sentiment qui peut-être vous étonnera? Je suis honteux de vous le dire, et cependant il faut que vous l'appreniez. Il faut qu'à contre cœur je mette le Père Theiner en parallèle avec les obscurs pamphlétaires qui, à Rome en 1847, sur les marches même du trône de Pie IX, donnaient à leur successeur en violence contre moi un exemple que je regrette profondément de vous avoir vu suivre.

S'il est vrai que chaque homme doive faire dans sa vie une part pour les passions comme en Espagne et en Italie, ceux qui voyagent font une bourse pour les voleurs, je m'estimerai heureux, mon Révérend, d'avoir développé ces passions jusqu'au paroxysme, et plus heureux encore si ce débordement de bile se contente de me prendre pour victime.

Clément XIV et les Jésuites, cet ouvrage qui a soulevé autour de lui tant de poussière d'éloges enthousiastes et de critiques pleines de fiel, cet ouvrage venait de paraître. Ce n'est pas à moi de raconter dans quelles circonstances et pour quel besoin j'avais voulu le lancer dans le monde chrétien. Ces circonstances et ce besoin sont assez déplorablement expliqués par les événements de 1848 et par le caractère des hommes qui s'étaient flattés qu'à force de concessions ils arriveraient à dominer le mouvement dont leur faiblesse créait une partie de la puissance.

Je ne procède que par allusions, car je ne veux pas

envenimer la guerre que vous me déclarez et vous confirmer dans la croisade entreprise contre moi. Une polémique ardente, implacable et aussi féconde en récriminations qu'en iniquités s'engagea sur le tombeau de Clément XIV fermé depuis soixante-dix-huit ans. J'avais évoqué l'histoire, on y répondait par des injures. Ces injures sorties des officines dans lesquelles se manipulaient la révolution de Rome et ses sacriléges attentats, ces injures sont maintenant pour moi un titre de gloire.

Avant de reproduire les vôtres, qu'il me soit permis de donner la priorité à ceux qui vous précédèrent dans cette voie. Ce n'est point une comparaison que je cherche à établir entre ces misérables et Votre Révérence; c'est un simple rapprochement que je crois devoir faire. Vous aimez à prodiguer les leçons ; vous en avez donné souvent qui ont porté des fruits salutaires. Vous êtes trop humble pour ne pas profiter de celle que je vous offre sans timidité et sans témérité.

Voici en quels termes, mon Père, un journal romain, la *Speranza* du 2 décembre 1847, parlait de l'auteur de *Clément XIV et les Jésuites* :

« Crétineau-Joly est un nom qui exprime toute la puanteur et l'audace impudente de tout ce que la vénalité, la mauvaise foi, l'impudence et l'humaine hypocrisie peuvent former pour rendre la plus fidèle personnification de leur nature. Bayle et Voltaire, avec leur école, firent preuve de la plus scandaleuse impudence mal couverte d'un infatigable ridicule pour bafouer à tort et à travers tout ce que l'homme a de plus cher et de plus vénérable. Et cependant ils montraient plus ou moins à

découvert leur but et avouaient ce qu'ils avaient dans la pensée. Jamais ils ne se couvrirent des armes de la religion pour soutenir tout ce qu'il peut y avoir de plus irréligieux et de plus abject dans le monde. A côté de Crétineau-Joly, ils furent des modèles de loyauté et de bonne foi. Nous pensions qu'un Giovio et un Arétin, d'exécrable mémoire (1), pouvaient difficilement être égalés par le folliculaire français dans les ouvrages déjà connus du public et pour la composition desquels il s'est inspiré de ces tristes auteurs. Nous ne voulions pas croire que la nature française pût jamais atteindre celle de ces Italiens, étrange et supérieure en toutes choses, même dans les mauvaises, aux siècles passés. Mais quelle fut notre surprise en nous voyant convaincus par le fait qu'un Giovio et un Arétin sont laissés bien loin en arrière par les excès incomparables de M. Joly, qui ose défendre et donner comme authentiques par de misérables ignominies certains mauvais livres que la nation française ne nomme qu'en se couvrant la face des deux mains.

(1) Giovio, plus connu en France sous le nom de Paul Jove, était évêque de Nocera et auteur de plusieurs ouvrages historiques fameux. Il vendait au plus offrant ses éloges ou ses blâmes. Il fit à l'Aretin, le poëte de l'obscénité, l'épitaphe suivante :

Qui giace l'Aretin poeta tosco
Che d'ognun disse mal fuor di Dio,
Scusandosi col dir : Io nol conosco.

L'Aretin riposta par ces deux vers :

Qui giace Paolo Giovio ermafrodito,
Che vuol dire in volgar moglie e marito.

D'après la SPERANZA, je suis Bayle et Voltaire, Paul Jove, l'Aretin et Cagliostro ressuscités; d'après le Père Theiner, je serai bien autre chose encore.

« La pénible et volontaire apologie d'un ouvrage coupable, non seulement de lèse-majesté et vérité, mais d'outrage au genre humain, pouvait-elle être autre chose qu'un *Pandemonium* de pharisaïsme? ....
....

« Avec de pareilles prérogatives, voilà qu'il se déchaine comme un furieux contre ceux qui ont cru devoir rappeler au public que M. Crétineau-Joly ne cesse d'écrire pour qui le paie plus grassement, à tel point que si jamais à ses innombrables mensonges il se mêle quelque chose qui ressemble même de loin à la vérité, lui-même, tout en les proférant, entraîné comme un furieux par son mauvais génie, n'y ajoute aucune espèce de foi. Misérable! il fait métier d'écrire uniquement pour seconder de son mieux quiconque le fait vivre splendidement à la barbe des sots, et puis il s'emporte au moindre signe de celui qui ose le lui dire en face. Mais quand il se rue sur la personne de ses adversaires, aveuglé par la haine, il ne sait plus où il frappe : et alors au milieu des fureurs d'une colère impuissante il éclate en exclamations qui trahissent tout-à-fait ce qu'il a dans l'âme. En voulez-vous une preuve? Tout son livre vous la donne ouvertement. Lisez-le, partout où se montre le plus son talent, au commencement, au milieu, à la fin, partout se laissent voir sa haineuse perfidie, sa déloyauté manifeste, sa maladroite mauvaise foi et l'avidité de gagner de l'argent, foulant aux pieds l'honnêteté personnelle, le respect des citoyens, la droiture des intentions, la sainteté des mœurs, l'honneur et la majesté des plus éminentes dignités chrétiennes. Je tiens cet écrivain pour le plus fameux Cagliostro de la littérature moderne.
....

« O Crétineau-Joly! si tu n'étais pas dégradé par tes basses passions, je te proclamerais le prodige de l'hypocrisie humaine. Sois donc toujours digne de compassion, ô l'Arétin ressuscité. On ne reconnait plus en toi l'auteur de la *Vendée Militaire*, depuis qu'à la place de la loyauté et de la vérité tu t'es mis à protéger les plus détestables causes. »

J'ai traduit littéralement, mot à mot, cette avalanche d'injures. Afin de trouver l'acte de naissance d'un pareil écrivain, il faudrait descendre dans les égouts. Ai-je besoin de vous dire que je n'y descendrai jamais? Ce n'est point par orgueil, daignez bien en faire la remarque mon Révérend, que je vous rappelle, après cinq années d'intervalle, des outrages qui ont dû laisser quelque trace dans votre mémoire. D'autres journaux romains et italiens affichèrent, comme vous le savez, la même exubérance de haine. On me maudissait au Quirinal, on m'anathématisait dans le cloître. Sur les places publiques on me brûlait en effigie et on livrait aux flammes des auto-da-fé, bûchers que des religieux à la façon du Père Ventura bénissaient comme des arbres de la liberté, l'ouvrage qui venait déjouer des projets fort habilement conçus. Des clameurs insensées, des cris de *Mort à Crétineau!* retentissaient à tous les carrefours de la ville sainte qui avait perdu le bien de l'intelligence. On mêlait ces cris aux hymnes de gloire et aux sonnets de gratitude qu'on prodiguait à la mémoire de Clément XIV, destructeur immaculé des Jésuites.

Cette parodie de haine trainant en laisse une parodie d'amour et de vénération était l'œuvre de ces révolutionnaires cosmopolites qui trouvent leur patrie partout où

ils peuvent construire une barricade. Elle avait pour but de faire contre-signer à Pie IX, en 1847, le bref arraché à Clément XIV en 1773. A Rome j'avais suivi le complot dans toutes ses ramifications, je le déjouai à Paris. J'avais bien mérité de la révolution. Les mirmidons qu'elle fagotait en grands hommes me payèrent sa dette par un dévergondage de colère qui n'excita que ma pitié, sans parvenir même à éveiller mon mépris. A Rome alors, la civilisation chrétienne semblait marquée du sceau de la bête; elle tombait dans le bourbier du matérialisme. Comme un vieillard décrépit, le peuple s'enfonçait peu à peu dans la mort ou prenait solennelle possession de l'opprobre. Il croyait marcher à la gloire en s'appuyant sur la double béquille de la trahison et de la misère.

Je serais désolé que Votre Révérence pût un seul instant croire qu'un pareil sentiment lui sera réservé dans mon esprit. Vous avez bien par ci par là, il est vrai, dans les jugements que votre indignation arrache à votre charité, de ces paroles où le vinaigre fait tourner l'huile de l'amour évangélique. On sent que parfois la colère, presque toujours aussi mauvaise conseillère que la faim, vous emporte comme elle emportait la *Speranza* et le *Contemporaneo* aux beaux jours de 1847. Mais, quel que soit le langage dont Votre Révérence ait cru devoir flageller mon audace, soyez convaincu que je ne vous confondrai jamais avec ces prostitués de la raison publique qui poussent dans les ruines faites par les révolutions. Je regrette seulement, et dans votre intérêt, que vous vous soyez laissé aller à sanctionner par votre exemple de pareils égarements. Etaient-ils donc nécessaires à la cause de Clément XIV?

La justice, la sévérité même envers les méchants est un acte de miséricorde pour les bons. J'ai vu des princes et un pape semblables à ces bergers dont parle le Prophète qui dormaient quand le troupeau se trouvait en danger, et qui, sentinelles avancées, s'assoupissaient pendant que l'ennemi donnait l'assaut à la forteresse. J'ai poussé le cri d'alarme. Ce cri n'a pas été sans écho, même dans ces temps de lâchetés et de fausse prudence où l'on tremble plus d'une vérité dite que d'une vérité niée.

Voyons, Père Thénier, entre nous, le besoin d'imiter la *Speranza* se faisait donc bien vivement sentir dans l'Oratoire pour que, assis en face de votre crucifix, vous ayez pu, cinq grandes années de réflexion écoulées, vous livrer à une pareille intempérance d'amour envers Clément XIV? Après avoir entendu mon nom mêlé à toutes les farandoles de la révolution romaine, étais-je donc assez abandonné de Dieu pour tomber sous votre plume de malédiction en malédiction? Est-ce que le passé redeviendrait l'avenir? et quand je regardais ce livre entré dans le domaine des faits accomplis, devais-je sans provocation aucune de ma part, voir ressusciter les accusations dont, en 1848, il plaisait aux ennemis de l'Eglise et des monarchies de charger mes épaules? Vous savez mieux que moi ce qui se disait alors dans l'effervescence du progrès social qui a conduit si vite au sac du Quirinal, à la fuite du Pape, à tous les ridicules ou sanglants excès de la démagogie. Voilà ce que vous écrivez aujourd'hui dans le calme de votre cellule, dans le silence du cabinet :

« Mais personne n'avait encore dépassé les limites de la modération, de la charité et de la justice d'une manière aussi odieuse que l'a fait M. Crétineau-Joly dans

son ouvrage intitulé *Clément XIV et les Jésuites.* Depuis le commencement jusqu'à la fin, cet ouvrage n'est qu'un tissu de calomnies indignes dans lequel l'auteur cherche à flétrir tous les actes du pontificat de Clément XIV, depuis son avénement jusqu'à son dernier soupir, et à déshonorer le Sacré Collége tout entier, qui, par les secrets desseins de la Providence, l'avait élevé sur la chaire infaillible de vérité et constitué le chef de tout le troupeau du Seigneur. Cette œuvre, stigmatisée d'une ineffaçable souillure dans le domaine de la littérature ecclésiastique, demeurera toujours l'objet de l'indignation des catholiques sincères et de tous les amis de la vérité, à quelque croyance qu'ils appartiennent. »

Vous comprenez, mon Révéreud, tout ce qu'il y a de pénible pour moi à replacer sous vos yeux une aussi triste page, que je voudrais croire échappée à des préoccupations d'auteur trop plein de son sujet. Mais cette pensée, qui se fait jour ici en termes que je ne me permettrai pas de caractériser, car l'envie de blesser est aussi loin de mon cœur que le besoin de flatter, se représente à chaque ligne de votre *Histoire du Pontificat de Clément XIV.*

Ici, je suis un audacieux et un orgueilleux, là un sacrilége. Je blasphème quelquefois, plus souvent encore, selon vous, je tombe dans un excès de folie, pour ne pas dire d'impiété. Je donne à l'Église d'inexprimables scandales. Je me transforme en artificier, en charlatan qui ne mauque pas de certaines naïvetés historiques. C'est toujours le Cagliostro de la *Speranza*; néanmoins vous me faites grâce de l'Arétin. Mais je suis possédé d'une passion si persévéramment aveugle contre ce grand pape,

qu'elle arrive presque jusqu'aux proportions de la haine. Vous voulez que je sois un historien perfide et sans conscience, d'une malice exquise, et j'ai donné le dernier coup de la mort au pape Clément XIV, qui repose depuis plus d'un demi siècle, sous le marbre de Canova, dans l'église des Saints-Apôtres de Rome.

Je n'ai cherché qu'à glaner dans les diverses appréciations que vous faites de ma personne; que serait-ce donc si j'avais voulu moissonner? Quand j'ai eu à parler de vous, je vous ai salué comme un écrivain brillant et distingué; vous, vous épuisez contre moi le dictionnaire de l'outrage. Je suis à vos yeux ce que vous venez de lire, et, dans ce double jugement, savez-vous ce qui pourrait venir à l'esprit de beaucoup de lecteurs? C'est que nous nous sommes trompés tous les deux.

Vous me dites cela et bien d'autres choses encore, Père Theiner. Hélas! la *Speranza* l'avait dit avant vous; mais vous avez pris une initiative à laquelle personne n'avait songé. Quoique je me sente assez fortement trempé pour dédaigner les insultes et sourire aux calomnies, je ne cacherai pas à Votre Révérence qu'elle a trouvé le secret de me faire monter la rougeur au front. Et ce n'est pas en me prodiguant, peut-être à votre insu, toutes les aménités que je viens d'accumuler en dix-sept lignes, que vous avez réussi à m'émouvoir. Ce n'est pas en me tirant cinq cent soixante-six pages de mitraille scolastique que vous m'avez fait éprouver le plus léger sentiment de trouble. Non, non, Père, rassurez-vous.

J'ai lu mot par mot, j'ai étudié syllabe par syllabe tout votre ouvrage. Si à tête reposée, là, dans l'examen de

votre conscience, vous vous surpreniez à regretter l'amertume et l'iniquité de vos paroles, n'en ayez que juste le repentir nécessaire à la paix de votre âme. J'ai tout oublié, tout, excepté une comparaison. Je ne vous la pardonnerai jamais que comme chrétien.

Qu'ai-je fait à Votre Révérence, qu'ai-je fait à Dieu et aux hommes pour qu'il vous plaise de me confondre avec l'abbé Gioberti, qui mentait comme les autres hommes respirent? De quel droit, la comparaison une fois inventée, tâchez-vous de m'écraser sous le poids de sa gloire anticatholique?

« Les blasphèmes de M. Crétineau-Joly, dites-vous, contre cet auguste chef de l'Eglise avaient déjà provoqué dans notre âme une indignation telle, que nous croyions dès cette époque que c'était pour nous un devoir sacré de le démasquer à la face du monde. Nous avions déjà presque achevé ce travail, lorsque vint à commencer contre la Société de Jésus cette guerre inique et impie, à la tête de laquelle se mit l'abbé Vincenzo Gioberti, guerre que nous détestons autant que celle plus abominable encore déclarée par M. Crétineau-Joly à la mémoire de Clément XIV. Ces deux auteurs, qui sont tombés dans les extrémités les plus fatalement opposées au sujet de la Compagnie de Jésus, marchent néanmoins, à nos yeux, sur un pied d'égalité parfaite, excepté sur deux points. Quant au talent, nous sommes obligé de reconnaître au malheureux auteur italien une supériorité incontestable; mais en revanche, quoiqu'ils soient tous les deux animés d'une même haine et d'une même fureur insensée, et qu'ils combattent avec les mêmes armes détestables, nous n'hésitons pas à affirmer que M. Crétineau-Joly,

dans sa diatribe contre le pape, est mille fois plus coupable envers l'Eglise et plus blessant pour les amis de la vérité, que ne l'est, dans ses attaques contre la Société de Jésus, son confrère d'Italie, puisque celui-ci ne blesse qu'un membre, quoique respectable et saint, de ce corps sublime du catholicisme, et que l'autre frappe tout entier sans en excepter les Jésuites eux-mêmes, dans la personne auguste de son saint chef. Nous aimons à croire même que cette agression scandaleuse causera une douleur plus profonde et plus vive à ceux à l'occasion et en faveur de qui elle a été entreprise. »

Puisque vous le prenez avec moi sur le ton de l'objurgation, il ne me sera sans doute pas prohibé de vous répondre en vous offrant quelques conseils d'ami. Eh bien! mon Révérend, j'oserai vous le confesser en toute sincérité, vous êtes un peu trop diffus, *sermonis nimius*, selon Tacite, pour ne pas vous contredire de temps à autre. Je me permettrai à l'occasion de vous le murmurer à l'oreille; mais ici je veux, je dois vous adresser à haute voix un reproche de partialité en ma faveur.

De toutes les accusations dont je me suis vu l'objet, cette comparaison seule pouvait inquiéter ma conscience. Vous sentez qu'entre nous il s'agit peu du talent de l'abbé Gioberti mis en parallèle avec le mien. Pour le monde auquel vous vous adressez, ce jugement était forcé; j'y souscris, en m'inclinant devant votre faillibilité. Ce n'est donc point là où gît la difficulté que je soulève non pas pour moi, mais à cause de vous. Vous êtes naturellement impartial, vous le proclamez bien haut et ce n'est pas moi qui oserais contrarier Votre Révérence. Néanmoins, vous l'avouerai-je? cette fatale compa-

raison m'a donné lieu de suspecter une impartialité qui est l'apanage de votre génie, et je vous accuse de m'avoir été trop favorable! Savez-vous pourquoi? C'est que vous avez fait pencher de mon côté la balance que vous tenez au nom du Siége romain. Si ce n'était pas un tort, et un tort immense de votre part, vous comprenez que je vous en témoignerais toute ma gratitude.

Quoi! mon Père! je cite vos propres expressions comme toujours : « M. Crétineau-Joly, dans sa diatribe contre le pape, est mille fois plus coupable envers l'Église et plus blessant pour les amis de la vérité que ne l'est dans ses attaques contre la Société de Jésus son confrère d'Italie. » Comment! la guerre que je fais à la mémoire de Ganganelli est plus abominable encore que cette guerre inique et impie que l'abbé Gioberti a déclarée aux Jésuites, et l'Église ne m'a pas frappé de ses foudres!

Au milieu des titres ecclésiastiques dont se pare votre humilité sur la couverture même de cette histoire, vous vous proclamez consulteur des sacrées congrégations de l'Index, du Saint-Office et des Évêques. Vous avez voix, et voix prépondérante au chapitre; cela est bien dû à votre science et à votre équité. Il n'y a pas six mois écoulés que l'Index romain proscrivait tous les ouvrages de Gioberti l'un après l'autre, et qu'il les proscrivait aux applaudissements de la Catholicité. Et moi, plus coupable que lui à vos yeux, j'ai jusqu'à cette heure échappé à une flétrissure que vous ne m'épargnez guère, la plume à la main.

Que se passe-t-il donc? Mon *Clément XIV et les Jé-*

suites est une ineffaçable souillure imprimée au règne d'un Pape que vous présentez comme un modèle de justice, de force, de vertu et de piété. D'après vous, je l'ai déshonoré dans sa vie, dans son pontificat, dans ses œuvres, dans sa mort; et à Rome, où se conserve si pieusement le souvenir des papes courageux et constants dans leur foi, à Rome, où tout ce qui a trait à la religion, à la morale et à l'honneur des vicaires de Jésus-Christ est jugé en dernier ressort par l'auguste tribunal dont vous êtes une des lumières, il n'est pas sorti un décret pour tirer vengeance d'un pareil attentat? Vous, mon Révérend, qu'on aurait constitué le défenseur patenté de Clément XIV, vous qui avez si chrétiennement analysé et développé tous les motifs qui m'ont amené à écrire ce livre, vous n'avez pas trouvé dans votre conscience une proposition tendant à me faire moralement expier mon crime?

J'ai pu pendant cinq années pervertir l'opinion publique, et je l'ai si bien pervertie que vous en convenez vous-même en ces termes: « Depuis que M. Crétineau-Joly à si indignement outragé la mémoire de Clément XIV, tous, amis et ennemis de l'Église, ont à l'envi marché sur ses traces, chacun dans un but différent, avec une effroyable industrie. » Et à l'aspect de ces maux, votre cœur n'a pas bondi? Et vous et vos collègues avez reculé devant cette punition que vous infligiez à Gioberti et dont vous daigniez me faire grâce?

Membre de la congrégation de l'Index, il faut se soumettre à ce dilemme. Ou vous n'avez pas fait votre devoir, ou mon livre n'est pas aussi coupable que Votre Révérence essaie de se le persuader à elle-même, afin

de jeter cette conviction dans les âmes. Vous êtes établi juge en Israël, juge de la science, de la bonne ou mauvaise foi, de la moralité de tout homme qui pense et écrit dans le monde. Vous prononcez vos décrets sans appel ni recours, et, pour tous les fidèles, pour moi principalement, ils deviennent, après être sanctionnés par le Siége apostolique, des arrêts immuables. Qui donc, Père Theiner, a pu vous déterminer à prendre une voie oblique pour me frapper, quand vous êtes à mes yeux un représentant, une émanation de la loi et des prophètes? Par quel concours de circonstances inouïes, n'êtes-vous pas arrivé à dénoncer du haut de votre tribunal ce livre pernicieux et détestable qui ne trouve une obscure condamnation qu'au fond de votre encrier? Condamnation qu'il n'est licite de discuter et que je discuterai, avec votre permission, car ici c'est l'historien qui s'attaque à l'historien; c'est, pour ainsi dire, l'homme qui, avec toutes les erreurs de l'humanité, prend à partie un autre homme.

Vous aviez un rôle plus simple, plus digne à jouer, et je crois que vous avez été mal inspiré de ne pas le tenter. Que vous coûtait-il, en effet, de traduire à la congrégation de l'Index cet ouvrage qui, à Rome, au milieu de l'effervescence des passions de 1847, ne provoquait autour de lui que des colères ou des menaces? La police l'arrêtait aux frontières des États ecclésiastiques comme une œuvre de contrebande. On ne l'achetait, on ne le lisait que sous le manteau de la cheminée. Il n'avait les honneurs de la publicité que pour être traîné sur le bûcher. Alors il ne tuait pas Clément XIV, il le ressuscitait dans sa philosophique populacerie du dix-huitième siècle. Et, témoin de ce spectacle, dont tous les journaux

italiens ne cessaient de faire trophée, la congrégation de l'Index n'a pas cru devoir informer contre un attentat qui courait les rues. Par ce seul fait, elle serait devenue populaire auprès de toutes les sectes anti-chrétiennes et anti-sociales, et il n'eut pas manqué de ville révolutionnaire pour lui offrir une bannière comme un souvenir de fraternité et un hommage de gratitude.

En vérité, mon Révérend, cette contradiction, qui par malheur semble avoir échappé à votre sagacité ordinaire, me trouble et me confond. Je m'interroge pour chercher par quels motifs vous êtes si sévère à mon égard dans votre livre et si benin sur votre tribunal. Plus je me creuse la tête, moins je parviens à pénétrer ce mystère, qui un jour se découvrira peut-être, comme celui de la destruction des Jésuites.

Après m'avoir donné le pas sur l'abbé Gioberti, vous avez compris qu'une réparation m'était due. Vous l'avez accordée avec une grâce charmante dont je ne pourrai jamais assez vous remercier. L'authenticité des documents, qui servirent à élever à la justice le monument que vous essayez de saper dans sa base, avait toujours et même contre l'évidence, été niée par les hommes pour qui le mensonge est un besoin, un calcul et un but. Ce pauvre abbé Gioberti, qui ajoutait une foi si tenace à toutes les fables flattant ses passions, s'était échauffé jusqu'au délire pour prouver en vingt endroits de ses ouvrages que j'étais tantôt le plus audacieux et le plus habile, tantôt le plus maladroit faussaire de toutes les littératures.

D'autres, pour qui l'auteur du ***Primato*** et du ***Gesuita***

moderno faisait planche, d'autres qui auraient été les Christophe Colomb de la calomnie, si la calomnie n'eût pas été inventée, avaient renchéri sur ses différentes versions. On avait trouvé commode de tout nier, afin de n'avoir rien à discuter. Des catholiques même, à la conscience timorée, à l'esprit étroit ou à la piété se blessant d'un simple soupçon, se retranchaient derrière cette négation comme à l'abri d'un dernier rempart. Il leur plaisait d'ignorer que tous ces documents avaient été déposés pendant quatre-vingt-douze jours chez mon éditeur ; que là tous les intéressés et tous les curieux avaient été admis comme le demandait M. Charles Lenormant (de l'Institut de France), à voir des yeux, à toucher de la main ces pièces originales qui tranchaient enfin une des plus curieuses, une des plus tristes questions de l'histoire. Aujourd'hui, grâces en soient rendues à la force de la vérité, le doute ne sera plus possible, et, sans le vouloir, c'est vous qui aurez porté à Clément XIV le coup le plus funeste.

Que dit en effet Votre Révérence lorsque, en s'évertuant à infirmer mon jugement sur Ganganelli, elle cède à la nécessité d'affaiblir les preuves qui l'accablent ? On nous répondra peut-être—c'est vous qui parlez, vous qui déclarez avoir été trouvé digne de parler—que l'ouvrage de M. Crétineau-Joly repose uniquement sur des documents authentiques ; nous ne le nions pas. » C'est à la page 4 de l'introduction que vous vous exprimez avec tant de lucidité ; à la page 11, vous déclarez que les documents publiés par moi « sont tous originaux. » Dans plus d'un endroit, vous corroborez ces déclarations.

Cet aveu est un acte, car non seulement vous avez

l'honneur d'être membre des sacrées congrégations des évêques et réguliers, du collége théologique, de l'académie archéologique pontificale, mais vous êtes encore consulteur de l'Index et du Saint Office. A tous ces titres, sans compter celui d'honnête homme, de prêtre aussi pieux que savant, vous en joignez un autre qui, dans la matière présente, est du plus grand poids.

Vous êtes préfet coadjuteur des archives secrètes du Vatican. Ainsi donc quand il s'agit de monuments historiques, ecclésiastiques ou manuscrits, vous avez mission pour prononcer. Votre parole doit faire autorité.

Rome, d'après vous, accepte comme vraies, comme originales, comme authentiques toutes les pièces que j'ai produites dans *Clément XIV et les Jésuites*. C'est une réparation dont j'avais fort peu besoin pour mon compte personnel; mais elle m'était due, elle était due aux Jésuites et à l'histoire. Puisque maintenant l'incertitude ne sera plus permise sur ces documents, nous pouvons très bien entrer un peu en discussion sur leur importance et sur le sens plus ou moins coupable qu'il plait au lecteur de de leur attribuer.

Et d'abord, pour mieux dégager la voie, afin d'arriver au fond même de la question, vidons encore, mon Père, une de ces petites querelles d'Allemand que vous êtes assez bon pour ne pas m'épargner.

Votre curiosité a été éveillée avec celle de beaucoup d'autres, et comme nous accusons plus facilement que nous ne pardonnons, je me garderai bien d'en faire un crime à Votre Révérence. Elle cherche à pénétrer le

mystère qui enveloppera longtemps encore la découverte faite par moi de tant de documents ignorés. Sans vous laisser aller aux suppositions des uns et des autres, sans même entrer dans le dédale d'hypothèses religieuses, diplomatiques et politiques, au milieu duquel M. Artaud de Montor s'est perdu dans son *Histoire des souverains pontifes romains* (1), vous semblez, Père Theiner, vouloir resserrer la question dans un cadre assez étroit. Pour vous, elle ne prend pas des propor-

(1) M. Artaud de Montor s'exprime ainsi au 7ᵉ volume de son histoire :

«Avant de détailler maintenant les événements qui ont suivi, nous dirons ici ce que nous pensons des choses qui ont amené la publication du livre dont il vient d'être parlé plus haut, et qui est intitulé *Clément XIV et les Jésuites*. Nous n'avons pas assez d'information pour bien instruire le lecteur, et nous nous bornerons à lui communiquer des conjectures, qu'il a peut-être déjà faites lui-même. Selon notre habitude, nous avons éloigné tout esprit de récrimination, d'accusation et de mauvaise humeur. Assuré comme nous le sommes de l'innocence complète des membres du Conclave de 1769, sans exception, et de leur profond respect pour *la probité humaine*, nous n'avons pas à nous écarter d'un ton de douceur et de franchise polie. Tout homme qui a une conviction forte et raisonnée parle ferme, sans parler bien haut.

« Voici ce qu'on a pu recueillir sur l'apparition de ces révélations qui ont tant occupé l'opinion publique à Rome, à Paris, à Vienne, à Madrid et à Londres.

« Outre l'auteur qui se nomme, et qui est connu par des succès incontestés dans la défense de la religion et de l'ancien trône, on désigne, comme ayant contribué à cette publication, des chancelleries étrangères, des Pères de la Compagnie autres que ceux de Paris et de Rome, et des hommes ardents d'un parti qui s'est distingué par sa courageuse fidélité, et qui possède plus d'un cinquième des capitaux acumulés dans notre riche royaume de France.

« Je n'ai rien à dire à l'auteur, avec qui je ne veux entre-

tions fabuleuses, ainsi que pour ce digne et crédule écrivain. Vous désirez trouver un coupable, et bien que je ne veuille pas me permettre d'appliquer au Père Theiner ce passage de Salomon : « Il mord par derrière comme le serpent, il pique comme le basilic. » Je crois néanmoins de bonne guerre de vous emprunter quelques-unes de vos charitables appréciations.

Vous faites à votre manière l'historique de ces documents; c'est un droit que je ne discute pas. Vous vous

prendre aucune polémique. Tout homme qui publie un livre, et qui le signe, doit être mis à part ; et le temps de le réfuter vient toujours.

« Quant aux trois autres dénominations inculpées, il est difficile de croire que des chancelleries étrangères soient entrées dans ces querelles ; je sais bien qu'il y a un parti do chancelleries étrangères à présent dans chacun des pays où ne règne pas une entière concorde; mais toute chancellerie a ses secrets, et pour qu'on les respecte, il convient qu'elle respecte ceux des autres. Dans les débats les plus funestes, et même au moment où Thugut publiait contre la France ces manifestes si terribles, et lançait ces traits forgés par Pellenc, ancien secrétaire de Mirabeau, qui lui avait laissé une partie de son éloquence, une sorte de pudeur arrêtait au passage des expressions mortifiantes pour des hommes qui pouvaient être bien plus que mortifiés, puisqu'ils répandaient le sang : il y a toujours eu de chancellerie à chancellerie une guerre courtoise. Cette première supposition est fausse, l'allié est ailleurs.

« Veut-on parler de quelques membres de la Compagnie? Mais que désireraient-ils? Une odieuse insulte, suscitée par Pombal, a frappé leurs pères; une éclatante réparation a effacé l'injure. Sont-ce ceux qu'on a appelés les *fideles du Saint-Siége*, qui doivent se permettre d'accréditer des accusations et le bruit d'une simonie imaginaire que *beaucoup* d'esprits justes et observatours ne croient pas? Le dépôt de la vénération nécessaire pour honorer la religion n'est-il pas confié aussi aux soins de ces Pères, à leur zèle, qui ne doit

étendez avec complaisance sur ce point fécond en calomnies, puis vous ajoutez : « La figure de Clément XIV apparaîtrait plus noble encore si une grande partie des pièces concernant son pontificat n'avait été perdue. Quelques-unes même le furent par son imprévoyance ; il avait la coutume de garder dans son cabinet plusieurs de celles qui avaient trait aux affaires courantes, et de les confier aux soins du révérend Père Bontempi, son confesseur, du même ordre que lui, qui possédait toute sa confiance. A la mort du souverain pontife, ces docu-

jamais dormir ? Et les combats manquent-ils à leur courage ? Ces Pères ont été proclamés, même dans l'arrêt qui voulait les éteindre, les meilleurs instituteurs de la jeunesse. Des milliers de chefs de famille attendent leur coopération pour conserver intacte la pureté de leurs fils, qu'on amènerait dans des écoles éprouvées ; sans rien avilir, sans rien condamner, on sollicite pour ces instructeurs savants et habiles un droit de concurrence qu'il sera difficile de leur refuser, et qu'ils obtiendront par suite de ces capitulations dont aucun gouvernement n'est avare aujourd'hui. Et n'est-ce pas encore sur ces mains croisées si souvent pour prier Dieu que le pontife doit compter pour conduire au port la barque mystique ? Il n'y a pas de Jésuites dans cette affaire.

« J'arrive à ces rangs pressés d'hommes qui prient aussi notre Dieu, mais qui sont en même temps préoccupés de sentiments qu'aucune loi et aucune violence ne peuvent punir, et qui savent bien que ce n'est qu'au pied des autels et dans les appels de la pénitence ordonnés de Rome qu'ils peuvent puiser leur résignation et la persistance de leur patiente affection.

. . . .

« Si on avait nommé d'autres intéressés, j'aurais offert, sans peur, les mêmes réflexions, les mêmes plaintes, et encore, je l'espère, d'aussi naturelles justifications. D'ailleurs ici je n'ai parlé qu'avec prudence. Pour moi, il n'y a que des malentendus dans cette publication ; pour *moi*, *auteur*, *chancelleries*, *religieux et partisans des grandeurs renversées*, tous me semblent n'avoir point pensé à détruire d'abord le culte catholi-

ments ne furent point portés aux archives secrètes du Vatican, comme cela doit se faire et se fait ordinairement, mais déposés par Bontempi dans celles de son ordre, au couvent des Saints-Apôtres, dans lesquelles ils restèrent jusqu'au commencement de ce siècle. L'Espagne fit à cette époque des démarches auprès du chef de l'ordre, qui eut la lâcheté de les lui céder. Ils passèrent donc dans les archives de Madrid, mais ce fut pour peu de temps ; M. le comte Alexis de Saint-Priest les y cher-

que, ensuite la probité politique, puis le devoir du subordonné et du soldat de la croix, que la satisfaction reçue doit rendre plus ami ; enfin, la dignité de ces sentiments qu'un siècle n'absorbe pas toujours, et qui résistent avec magnanimité, en Ecosse, aux lois imprudentes et aux violences systématiques. Il me paraît à présent que tout doit être mieux entendu. Diverses personnes ont voulu qu'on leur rendît compte de son opinion : comme on dit aujourd'hui, voilà le *compte rendu*. Je ne dirai plus qu'un mot aux derniers inculpés. Ce n'est pas quand on veut se plaindre d'un revirement d'autorité qu'on forfait soi-même à des serments volontaires. Ces serments, on se les impose dans cette plénitude de tenue, de volonté et de force, qui est le propre de la conscience de tous les hommes, et surtout de celle des chrétiens qui ont le bonheur de vivre sous les lois bienfaisantes et imprescriptibles des doctrines de Rome, cette conductrice qui ne doit errer jamais.

« Pour en finir, Dieu veuille que ce ne soit pas un quatrième parti qui ait compromis les autres et l'auteur, en prenant leur allure habituelle et en paraissant défendre leur intérêt présumé ! »

C'est à ce terme qu'ont abouti toutes les investigations de M. le chevalier Artaud, qui fut pendant très longtemps chargé d'affaires de France à Rome, à Florence et à Vienne. On voit que s'il n'a pas éclairci la question, il a laissé du moins à ses successeurs, dans les recherches et dans les hypothèses, au Père Theiner lui-même, un vaste champ pour semer les suppositions.

cha en vain lorsqu'il s'occupait de son ouvrage sur la suppression de la Compagnie de Jésus.

. . . .

» La perte de ces documents ne serait pas si sensible si les voleurs avaient au moins eu la conscience de les conserver tous, tant ceux qui sont favorables que ceux qui peuvent être interprétés d'une manière désavantageuse au Pape ; car il est impossible qu'il n'y en ait pas eu quelques uns de la première espèce. Mais on a mis une si rare habileté à les faire disparaître, qu'on peut présumer avec apparence de raison qu'ils ont été détruits, et qu'on n'a conservé absolument que ceux qui peuvent servir à flétrir la mémoire de Clement XIV. Les pièces publiées par M. Crétineau-Joly démontrent avec évidence qu'on n'a voulu employer que ces derniers ; mais la sage Providence de Dieu a déjoué cette fois encore la malice des hommes pour venger l'innocence à l'heure déterminée par la justice. »

Raisonnons un peu, s'il est possible, et tâchons de répandre la lumière sur le chaos qu'on vous croirait destiné à féconder. Lorsque vous vous êtes investi de la charge de réfutateur en titre de mon ouvrage, si, au lieu de ne consulter que la première édition, vous eussiez eu recours à la seconde et à la troisième, qui parurent, elles aussi, en 1847, Votre Révérence se serait évité la peine de traîner sur la claie le Père Bontempi, le confesseur, l'ami intime de votre client Clément XIV. En vous servant d'une édition corrigée et augmentée, vous eussiez fait acte de droiture de cœur. Ainsi que cela arrive parfois, cette droiture vous eût été comptée comme une prudente habileté.

Vous parlez de voleurs que vous ne connaissez pas, que vous désignez encore moins ; mais aux transparences du style, aux coups de pinceau jetés dans l'ombre, vous espérez bien, n'est-il pas vrai, que personne ne s'y méprendra ? Vous n'avez en rien pris Tacite pour modèle. Comme lui, vous ne vous êtes pas supposé le courage de *privata odia publicis utilitatibus remittere.* J'emprunte à l'annaliste romain son propre langage, parce que

Le latin dans les mots brave l'honnêteté,

et qu'il y a des sentimens qu'il ne faut pas trop scruter pour ne point désespérer de l'espèce humaine. Or, s'il y a un voleur dans toute cette affaire, savez-vous, père Theiner, où il se trouve ?

Auprès même de Clément XIV, dans son intimité, dans celui-là même qui était le guide de la conscience pontificale, et qui ferma les yeux au Pape défunt. Vous jetez sur la scène le cordelier Bontempi. Vous ignorez donc que je l'avais évoqué avant vous, et que, dans une lettre autographe d'un certain Joseph Gavazzi, secrétaire du fameux cardinal Malvezzi, dont j'espère bien que nous aurons à parler plus amplement, cet ami, ce confesseur du pape Clément XIV, est accusé d'avoir dérobé les documents de Ganganelli mort ? Cette lettre est datée de Bologne, le 29 septembre 1774, sept jours après le décès du pontife, elle est écrite à Nicolas Pagliarini, secrétaire du marquis de Pombal à Lisbonne, et elle contient une accusation que vous ne confirmez qu'implicitement. Car enfin laisser à un pape un fripon pour directeur de sa conscience et de sa politique, ne serait-ce pas avouer

que ce pape s'entourait de personnages assez compromettans? Ne serait-ce pas offrir de ses habitudes, de son caractère, de ses tendances et de sa perspicacité un témoignage qui, à coup sûr, ne viendrait pas corroborer les éloges que vous êtes chargé de lui prodiguer?

Or, mon Révérend, voici ce que Gavazzi, complice du cardinal Malvezzi, complice lui-même de Clément XIV, écrit du cordelier Bontempi : « Cet indigne Père Bontempi, le confesseur de Sa Sainteté, a fui emportant avec lui les papiers qui appartenaient au Saint-Père. Mais s'il est caché à Rome, on saura prendre les mesures convenables. »

Si Votre Révérence était curieuse, si elle daignait me faire l'honneur de me demander comment cette lettre, pleine de révélations et d'enseignements inattendus, et que j'ai cru devoir faire autographier dans la dernière édition, m'est tombée entre les mains, vous m'embarasseriez beaucoup, je vous jure. Je ne m'en tirerais même pas en vous racontant une anecdote.

Un jour, dans ce même hiver de 1847, où je composai *Clément XIV et les Jésuites*, j'arrive à la chancellerie de l'Eglise, dans le salon du cardinal Bernetti, qui avait pris l'habitude de me recevoir tous les matins. Autour de sa petite table de travail, il y avait au moins quatre ou cinq ambassadeurs réunis. Je m'arrête au milieu de l'appartement, et m'appuyant sur ma canne : « Comment se porte Votre Eminence? m'écriai-je avec la joie expansive partagée par tous ceux qui avaient le bonheur de voir de près cet homme d'audace, de réflexion, de courage et de bon conseil. — Approchez, approchez, me

répond le cardinal Bernetti sans se déranger, il n'y a pas de papiers sur la table. »

Dans ce temps-là, je venais, et seulement alors, d'avoir à ma disposition, quoi qu'en pense, quoi qu'en dise Votre Révérence, les documents qu'aujourd'hui vous reconnaissez enfin pour authentiques, tous, moins la lettre trop instructive de Joseph Gavazzi. Si je vous affirmais qu'elle m'est parvenue avec le timbre de Lisbonne, sans aucune explication, je suis persuadé que votre première idée serait un doute. Pourtant c'est ainsi qu'elle m'est arrivée. J'ignore qui l'avait conservée; j'ignore qui me l'adressa; mais cette lettre est tellement explicite que c'est à elle inévitablement que je dois votre répugnance presque instinctive à vous servir de la seconde édition de *Clément XIV et les Jésuites.*

De votre part je conçois cette répugnance. Je me serais bien gardé d'en parler, si vous même ne m'y aviez presque autorisé en vous abritant derrière le nom d'un voleur. Vous en aviez un sous la main, un qui était pris en flagrant délit, un qui friponnait la mort après l'avoir confessée, crime qu'aucune loi divine ou humaine n'a encore prévu. Et c'est à ce moment même qu'il vous convient de parler d'escroquerie et de détournement de pièces originales. A votre place, père Theiner, je ne vous tairai pas que j'aurais voulu être mieux avisé.

Voici donc ce qui résulte de votre dire, ainsi que du mien. C'est que ce pauvre Clément XIV fut aussi mal entouré à son lit de mort que durant sa vie. Nous instruisons tous deux son procès, qui est déjà jugé; voyons quel parti vous tirez de cet ensemble de faits.

Les voleurs que vous suivez à la piste, mais que vous ne désignez nulle part, m'ont livré, selon vous, toutes les pièces qui accusent Clément XIV; et ils ont eu l'art de faire disparaître celles qui pourraient le justifier. Ces voleurs, qui sont-ils? car, en dehors de l'opinion que Votre Révérence a été trouvée digne d'émettre ostensiblement contre mon livre, je suis convaincu que ce n'est pas à moi qu'elle fera remonter le larcin dont vous vous plaignez. Ce larcin est grave; je ne serais tout au plus inculpé que de recel; mais, pour satisfaire l'ardeur de ma curiosité, j'avoue que je me résignerais volontiers à la peine qui doit m'atteindre. Cette curiosité est vivement excitée; et moi qui, Dieu merci, n'ai jamais compris de quoi l'on pouvait être ambitieux dans un siècle où rien ne dure, je ne vous cacherai pas que j'ai l'ambition de connaître les voleurs.

Vous affirmez le vol. Où sont les parties plaignantes? possédez-vous leurs preuves? avez-vous leurs pouvoirs? connaissez-vous leurs témoignages? savez-vous dans combien de lieux différents se trouvaient ces documents qui, de toute évidence, devaient appartenir aux archives de France, d'Espagne, de Portugal, des Deux-Siciles et de Rome elle-même? Quoique vous soyez un pieux oratorien, vous n'en êtes pas moins un procureur quelque peu retors. Vous m'avez adressé beaucoup de questions et vous voyez si je prends plaisir à y répondre. Moi, je ne vous en fais qu'une. Pouvez-vous mettre un nom propre, le nom d'une société religieuse ou d'un individu quelconque sur l'étiquette du sac?

Si cela ne vous est pas possible, et je serais assez tenté de le croire, à quel institut de voleurs de documents vou-

lez-vous avoir affaire ? est-ce aux Cordeliers ou aux Jésuites ? Aux Augustins ou aux frères de l'Ordre des Prêcheurs ? arrangez-vous pour cela ; demandez avis à qui de droit. Vous connaissez mieux que moi les saintes Ecritures. Vous les appliquez avec toute l'autorité d'un caractère sacré et, comme elles, vous pouvez dire : « Le méchant écoute la méchante langue ; le trompeur écoute les lèvres trompeuses. » Suivez donc le conseil de l'Ecclésiaste « ne tournez pas à tout vent et n'entrez pas en toute voie. « Mais n'oubliez pas que, historien, vous me devez une réponse historique, c'est à dire une réponse basée sur les faits. C'est là que je vous attends pour continuer ma démonstration.

Si vous étiez un autre homme, mon Révérend, si vous aviez notre habileté de main et nos préjugés, si vous n'étiez point par état détaché des biens et des passions de ce bas monde, je pousserais certainement plus avant mes investigations. Mais vous n'y répondriez que le moins possible, et je me sens assez fort pour vous éviter cet embarras. Occupons-nous donc d'une ch.se qui évidemment vous suscitera peu de difficultés.

J'ai eu, j'en conviens, l'art diabolique d'évoquer des correspondances dont l'existence était un mythe, ou qu'on croyait ensevelies au plus profond de l'oubli. Ces correspondances, dues à des cardinaux, à des ambassadeurs ou à des ministres à portefeuille, ont vivement intéressé la curiosité publique. Toutes, en effet, portent avec elles un enseignement déplorable. Toutes nous apprennent que dans le Conclave d'où le cardinal Ganganelli sortit pape sous le nom de Clément XIV il fut articulé plus

d'une proposition simoniaque. Il y fut question de plus d'un marché scandaleux.

Les cardinaux honnêtes, c'est à dire le plus grand nombre, — et vous voyez, Père Theiner, que, malgré vous, je maintiens mon dire, même de la première édition, de cette édition princeps que vous adoptez, — les cardinaux honnêtes reculèrent devant une ignominieuse spéculation. Mais cette probité, que j'ai toujours reconnue et proclamée, n'en a pas moins été mise à l'épreuve par les ambassadeurs des puissances qui s'acharnaient contre la Compagnie de Jésus. C'est à ce résultat que je me suis arrêté.

L'homme croit naturellement, a dit Pascal. Cette consolante pensée, jetée à l'humanité par un génie morose, ne vous a pas séduit. Aujourd'hui vous doutez de tout, excepté des affirmations sans preuves que vous apportez. Vous vous élancez dans la lice après cinq longues années de travail et de réflexion, puis Votre Révérence parle en ces termes : « Si les dépêches des ambassadeurs comprennent une période historique déterminée comme il arrive dans le cas présent, c'est pour l'historien un devoir sacré de les examiner d'abord avec une fidélité scrupuleuse, de les suivre pas à pas, de discerner attentivement les époques où leurs opinions et leurs appréciations varient et de n'attribuer d'importance qu'aux jugements portés après que leur opinion est définitivement formée et appuyée sur des faits accomplis. Lequel, en effet, des ambassadeurs actuellement existants, soit près de la cour de Rome, soit auprès de n'importe quel gouvernement, consentirait volontiers à voir toutes ses dépêches passer pêle-mêle dans le domaine de l'histoire et servir de

base pour former l'opinion publique sur la personne du souverain près duquel il est accrédité ? Lequel d'entre eux ne demanderait pas, au contraire,que la plus grande partie de ces mêmes dépêches ne vit jamais le jour? Si c'est un devoir sacré de justice de prendre cette sage précaution au sujet des lettres des ambassadeurs vivants, pourquoi en serait-il autrement quand il s'agit des dépêches d'ambassadeurs morts? La mort de ces derniers a-t-elle donné à leurs actes une valeur nouvelle et un caractère d'infaillibilité? C'est donc une mauvaise action historique que de s'en servir contre l'intention de leurs auteurs eux-mêmes, et c'est là pourtant ce que M. Crétineau-Joly ne cesse de faire à chaque page de son récit. »

La thèse historique que vous avez entrepris de soutenir exige de pareils arguments; à l'œil malade la lumière nuit. Ces arguments sont les besoins de la cause, vous les plaidez; et ce n'est pas votre faute après tout, mon Révérend, s'ils tombent l'un sur l'autre comme des capucins de cartes. On vous a trouvé digne de vous jeter dans un guêpier, vous vous y précipitez tête baissée. Vous êtes enfant d'obéissance, et je suis toujours tenté d'admirer un dévouement qui ne raisonne ni les périls ni les sacrifices d'amour-propre. Mais parce qu'on vous arme à la légère au moment d'ouvrir une campagne sérieuse, ce n'est pas tout à fait un motif pour que je me laisse diriger par vos conseils et que j'aille choisir mon bouclier au même arsenal que vous. Un fait vraiment providentiel a mis à ma disposition des correspondances inconnues, officielles et qui jetaient la plus vive lumière sur un des événements les plus controversés de l'histoire moderne.

La chute des Jésuites a occupé toute la dernière moi-

tié du dix-huitième siècle; elle retentit encore dans le nôtre à des époques pour ainsi dire climatériques. Quand les ennemis de la société chrétienne veulent tirer un nouveau coup de canon à la pierre sur laquelle Dieu a bâti son Église, quand ils essaient de savoir si les portes de l'enfer ne prévaudraient pas enfin contre elle, vous les voyez toujours commencer les hostilités par une attaque en bonne et due forme sur la Compagnie de Jésus. Ce sont les Jésuites qui supportent les premiers assauts. Ce sont les Jésuites qui résistent au centre de bataille. Qu'il y ait victoire ou défaite, s'il reste un dernier boulet à lancer, soyez bien persuadé, mon Révérend, qu'il ira de lui-même faire trou dans les murailles du Gesu. C'est toujours le coup de vent qui emporte la branche morte et durcit la branche vivace.

Vous savez cela mieux que moi, n'est-il pas vrai? car vous avez vécu plus longtemps que moi à Rome, dans cette atmosphère cléricale où deux ou trois douzaines de Montecchi et de Capuletti de couvent se transmettent de génération en génération des haines saintes et des jalousies éternelles. Vous avez trop de charité pour les partager, Père Theiner. Vous êtes animé d'un sentiment trop pur pour les exprimer, mais Votre Révérence a dû plus d'une fois les entendre bouillonner autour d'elle. A votre insu, on sent que ces haines fermentent, qu'elles percent, qu'elles se font jour à travers les circonlocutions ou les sous-entendus de votre langage. L'air vicié que les meilleurs tempéraments respirent ne finit-il pas à la longue par empoisonner les natures les plus fortement trempées?

Après la crise que l'Institut de saint Ignace venait de

traverser en France et par contre-coup dans toute l'Europe, après cette formidable levée de boucliers contre les Jésuites, qui, de 1843 à 1846, tint le monde attentif et fit de l'existence de quelques pauvres religieux une immense question sociale, nous arrivions à un nouveau pontificat, à une rénovation dans les hommes et dans les idées.

Pie IX était acclamé comme le sauveur de la terre, comme le Moïse qui allait faire entrer l'Italie et la Chrétienté tout entière dans le Chanaan de la liberté. Les proscrits pardonnés et non repentants, ces héros de contrebande qui mettent la main partout où ils trouvent à placer le pied, race sans principes, sans foi, sans rougeur dès la jeunesse, monnaie de petits Catilina, génération d'airain qui veut de l'or, assourdissaient le Quirinal de leurs cris d'indépendance. Ils marchaient sous la bannière de Pie IX à la conquête de la fraternité universelle. Mais il fallait que Pie IX, de gré ou de force, se rendît à leurs vœux, ne se traduisant encore que par des élans d'amour filial ou des menaces révolutionnaires.

Ces vœux souvent disparates, plus souvent encore impossibles par leurs exagérations mêmes, se réduisaient en fin de compte à un seul que peu à peu on s'était habitué à manifester tout haut.

Les proscrits de la veille éprouvaient le besoin de proscrire à leur tour le lendemain. Ils invoquaient l'humanité les mains couvertes de sang ; ils fabriquaient de magnifiques périodes sur l'amour de la patrie tout en la déchirant ; et ils professaient, ils glorifiaient les droits du peuple tout en outrageant la liberté des individus.

Les amnistiés des Sociétés secrètes frappaient d'ostracisme la Société de Jésus. On levait contre elle le drapeau de toutes les insurrections et—ce n'est pas sans regret que je le dis, mon Révérend, mais la vérité est comme la noblesse, elle oblige — une partie du clergé régulier et séculier la moins nombreuse, mais la plus remuante, fut à Rome, assez lâche pour s'associer sournoisement à la guerre contre les Jésuites. Ces quelques prêtres avaient oublié la recommandation de saint Paul à Timothée : ils n'étaient plus des ouvriers irréprochables, sachant traiter droitement la parole de vérité, et ils ne montaient plus au saint autel pour orner et honorer l'habit qu'ils portaient.

Ce fut dans ce moment où presque tous les cœurs défaillaient en présence de la Révolution triomphante que les pièces originales relatives à la destruction des Jésuites m'arrivèrent comme un défi. Pour les mettre en œuvre il fallait remonter le courant de la popularité, dévouer son repos, son nom, sa vie peut-être à des calomnies, à des persécutions qui pouvaient aussi bien sortir de la sacristie que d'un club, du cloître que d'un tribunal ou d'une assemblée politique. Il y avait à braver quelques dangers, à affronter plus d'un péril.

Ici on mettait en jeu le nom du saint-Père s'opposant de toutes ses forces à la publication ; là on me signalait dans le lointain le nuage noir qui se formait au dessus du Quirinal comme un précurseur de tempêtes. On inventait des fables absurdes, on colportait de sanglantes menaces ou de ridicules impostures. On prétendait—et des cardinaux alors amants du progrès, et que si vous étiez curieux je pourrais très bien vous nommer sans scru-

pule, ne craignaient pas de me l'affirmer à moi-même — on prétendait que, vrais ou faux, ces documents ne seraient jamais acceptés à Rome comme authentiques. On allait plus loin. Des voix mielleuses et caressantes assuraient que la Compagnie de Jésus avait fait son temps, qu'elle expirait sous le poids de son impopularité, et qu'elle était morte. Monseigneur Corboli Bussi, serviteur perfide de Pie IX, me tenait le même langage. A les entendre, la Compagnie n'attendait plus que le fossoyeur pontifical qui allait, d'une main plus sûre que celle de Clément XIV, jeter à ce cadavre la dernière pelletée de terre.

J'avais sous les yeux toutes les correspondances officielles et inédites, toutes les relations intimes qui racontaient par le menu cette honteuse conspiration des rois, de leurs ministres, de leurs ambassadeurs et de quelques hauts dignitaires de l'Eglise contre les enfants de saint Ignace. J'étudiais le complot dans ses détails, je le suivais dans ses ramifications, je le développais dans son terrible ensemble. Je consacrais à ce travail l'intelligence que le ciel m'a départie et l'ardeur qui anime toujours un écrivain, lorsqu'il sent que son ouvrage est destiné par sa nature même à un succès de vérité, de scandale par conséquent. J'avançais à pas mesurés, comme un soldat qui marche sur une mine. Je ne m'effrayais ni du bruit qui se faisait autour de moi, ni des orages que j'allais provoquer, ni des menaces saintes ou constitutionnelles dont j'étais l'objet. Je n'avais qu'un but, c'était de déchirer sur la figure des hommes de 1847 le masque dont s'étaient affublés les grands coupables de 1769 et de 1773.

Pour l'atteindre plus sûrement, il ne fallait pas laisser à l'objection le moindre prétexte ou à la mauvaise foi la plus légère place. Entouré de tous les documents, je voulais me faire un rempart des précautions les plus minutieuses, être aussi inattaquable dans d'imperceptibles détails que vrai et consciencieux dans la reproduction des pièces et dans les jugements qui en résultaient.

Beaucoup d'autres sont venus avant vous, épiloguant, argutiant, critiquant, blâmant et maudissant. Ces censures ont disparu, elles sont oubliées et le livre est encore debout. Vous les avez pendant cinq ans réchauffées dans votre sein comme un enfant maladif; vous leur avez donné des vêtements neufs, une savante parure, une auréole de vertu et de piété. Vous les présentez de nouveau à l'univers chrétien comme le dernier mot de la question. Je l'accepte et je relève le gant que vous me jetez. Mais il faut que vous m'autorisiez à me disculper avant tout d'un grief que, comme tous les reproches un peu graves que vous avez la bonté de m'adresser, je recueille ici avec un soin pieux.

Je me suis permis de supposer que des cardinaux et des ministres au moins d'un âge mûr en 1769 pouvaient peut-être bien n'être plus de ce monde en 1847. Dans cette hypothèse, je n'ai pas jugé à propos de les consulter. J'irai plus loin; s'ils eussent vécu, je ne vous cache pas que j'aurais publié, sans demander leur consentement, des correspondances officielles ayant trait à un grand événement et l'expliquant de la manière la plus inattendue. Que les archives d'Etat aient leur cabinet noir, ce n'est pas mon affaire. Mais une fois que les documents sont sortis de ces archives par un moyen ou

par un autre et qu'ils deviennent des épaves historiques, je ne me ferai jamais scrupule de les employer. Et ce qui me confirmerait dans l'idée que je ne suis pas aussi coupable à vos yeux que vous essayez de le persuader aux autres, c'est que vous-même, mon Révérend, vous avez suivi l'exemple donné par moi.

Vous vous efforcez d'appuyer vos dires sur des correspondances du cardinal Orsini et du cardinal de Bernis; vous en appelez, comme moi, au témoignage du duc de Choiseul. Comme moi encore, quoique vous m'en fassiez un reproche, vous ne reproduisez ces correspondances que par fragments, car, sans cela, votre livre, ainsi que le mien, aurait pris des proportions colossales. Vous avez exécuté tout ce que j'ai entrepris; et je ne vois nulle part dans votre œuvre trace de cette approbation que vous me blâmez de n'avoir pas sollicitée à des tombeaux.

Je suis convaincu que vous n'avez jamais songé à avoir deux poids et deux mesures. Pourquoi donc me vitupérez-vous quand vous vous glorifiez? Vous avez, il est vrai, eu communication de toutes les dépêches des nonces apostoliques près les cours de la maison de Bourbon. Je n'avais pas demandé cette faveur, qui probablement m'aurait été refusée. Je remercie Dieu de ne pas avoir eu besoin de l'obtenir, car c'eût été rendre à l'Église et à la dignité du Saint-Siége un fort mauvais service. On vous a trouvé digne, prétendez-vous, de lancer ce nouveau pavé à la tête de Clément XIV. Je le regrette autant pour la mémoire de Ganganelli que pour celle des nonces et pour vous-même, mon Révérend.

Afin d'épuiser la question personnelle, je dois appeler en toute humilité votre attention sur un autre point encore plus délicat. « On se tromperait grandement, — ce sont vos propres expressions que je copie — et l'on nous méconnaitrait étrangement, si l'on croyait que notre but ait été de nuire à la Société de Jésus. Une telle pensée est aussi loin de nous que le ciel l'est de la terre, et nous rejetons cette supposition avec toute l'indignation d'un cœur d'honnête homme; des liens tendres et sacrés nous unissent et nous attacheront toujours à cette respectable et sainte corporation religieuse. Nous avons passé près d'elle les plus doux moments de notre vie, et nous eussions été fier de lui appartenir, si la volonté du Seigneur ne nous eût appelé, par un trait de sa divine providence, au sein d'un autre institut religieux. Nous avons, dans beaucoup de nos ouvrages, payé à cette illustre compagnie le légitime tribut de notre respect et de notre amour, et nous aurons toujours à cœur, lorsque plus tard nos occupations littéraires nous en fourniront l'occasion, de ne pas passer sous silence ou de méconnaitre une seule des pages où elle brille si souvent, et d'un éclat si vif, dans les annales de l'histoire; mais, par ces mêmes raisons, nous saurons aussi dévoiler ses faiblesses quand nous croirons devoir le faire sans les couvrir d'artificieuses excuses, et sans les déguiser, parce que la vraie affection réprimande quelquefois, mais ne flatte jamais. »

Vous devez, en effet, beaucoup aux Jésuites, mon Révérend Père, et le monde catholique leur doit presque autant que vous. Votre retour à la Religion n'est-il pas leur ouvrage? Vous acquittez cette dette en termes pleins de respectueuse déférence et que je suis heureux de

reproduire ; mais, en vérité, pensez-vous qu'il suffise de prendre une fois pour toutes certaines précautions oratoires dans le coin d'une préface et d'accuser, d'incriminer, de soupçonner, de blesser dans tout le cours du livre les hommes pour lesquels on prétend professer de plus reconnaissante admiration? Vous paraissez aimer et respecter les Jésuites *in globo*. Vous les confondez tous dans un même sentiment de justice et de charité.

Par quel singulier effet d'optique, dès qu'un Jésuite parle ou agit, cet amour, ce respect et ce sentiment d'équité se changent-ils tout à coup en un blâme sévère, en des insinuations dont la malveillance transparente ne demande pas mieux que de s'égarer jusque sur les limites de la haine? Pourquoi n'avez-vous que des paroles amères pour les défenseurs de la Compagnie qui, en même temps, vouaient leurs talents, leur zèle ou leur fortune au service de l'Église, tandis que les adversaires les plus emportés, les plus audacieux de l'Institut de Saint-Ignace, qui se proclament en même temps les ennemis les plus acharnés du Saint-Siége, sont à peu près sûrs de glaner chez vous une excuse et quelquefois même un éloge?

C'est de l'impartialité, vous écrierez-vous, mon Révérend. Oui, c'est de l'impartialité, mais des esprits chagrins ne seraient-ils pas tentés d'y voir une bonne dose de fiel délayée dans un peu d'eau bénite? Et, puisque vous l'affirmez, vous devez comprendre que j'ai toute raison pour avoir confiance en votre parole. Mais enfin cette position faite par vous aux Jésuites et à laquelle ils sont assez habitués ne pourrait-elle pas sembler un peu étrange à des cœurs inquiets et qui ne sauraient pas

comme moi jusqu'où le Père Theiner pousse la charité chrétienne?

Les Jésuites acceptent toutes les humiliations comme une faveur de la Providence; ils savent que dans l'âme de quelques prêtres la jalousie est dure comme l'enfer. Ils se laissent accuser et juger avec un abandon qui serait de la bêtise, pardonnez-moi le mot, si ce n'était le plus sublime et le plus magnifique témoignage de leur force. Les Jésuites ne se préoccupent guère des provocations et des attaques dont ils sont l'objet. Leurs ennemis passent ou disparaissent emportés dans le tourbillon; quelquefois même ils viennent tomber à leurs pieds pour confesser des haines injustes, des tentatives coupables, des erreurs que le premier remords efface. En agissant ainsi, la Compagnie, qui sent renouveler sa jeunesse comme celle de l'aigle, et qui n'ignore pas que le passant ne jette la pierre qu'aux arbres en fruit, la Compagnie subsiste, marche et progresse.

Elle a des ennemis patents ou secrets, mais ces ennemis sont encore une condition de son existence; et contre eux elle a inévitablement son jour de pardon, c'est à dire de victoire. Il n'en peut pas être ainsi pour les hommes isolés et courageux. Ceux-ci aspirent à faire triompher la vérité par la prière ou par la publicité. Ils se précipitent dans la mêlée parce qu'ils espèrent y apporter un dévouement et une énergie dont l'Église militante a toujours besoin, et dont elle aurait bien pu, même par votre bouche, mon Révérend, savoir quelque gré à leur ferveur. Or, par ce blâme incessant qui découle de votre œuvre comme la goutte d'eau et qui mine aussi sûre-

ment qu'elle, ne craignez-vous pas d'attiédir la foi des uns, de désoler la piété des autres, d'énerver le courage de tous?

L'Église quelquefois nous appelle au combat. Dans ses jours d'épreuves l'Église nous réunit autour d'elle afin de nous exciter à la lutte. Elle a des cantiques d'allégresse, de reconnaissance ou de douleur à faire entendre sur les victoires que nous remportons, sur les défaites que nous essuyons. De quel droit venez-vous donc, Père Theiner, passer tous nos actes au crible de votre impartialité? Et qui êtes-vous donc, après tout, pour juger sans pitié les bons, pour accorder aux méchants un sauf-conduit d'impunité ou l'excuse des intentions? Dans quel ordre d'idées avez-vous puisé cette doctrine qui ne tend à rien moins qu'à déshonorer le zèle catholique pour réhabiliter la perfidie des incrédules ou exalter le talent équivoque des ennemis du Siége romain? Vous avez voulu faire comme la cognée, ne vous attacher ni aux feuilles ni aux branches, mais à la racine. La racine tiendra bon.

Je sais bien qu'en parcourant ces pages, vous allez vous fâcher. Votre Révérence se plaindra d'être mal comprise ou diffamée par moi. Dieu m'est témoin, et elle aussi, que je n'ai pas usé de cette dernière ressource. Cependant me serait-il donc impossible, en reprenant une à une toutes vos insinuations, de les réunir dans un faisceau et d'en faire sortir une de ces bonnes calomnies, selon la formule de Basile? Je ne cherche pas de récriminations, pas de guerre avec Votre Révérence. J'ai appris des Jésuites à vous honorer; je désire rester à cette école. Mais ce que je veux par dessus tout, c'est vous

rassurer complétement sur des craintes qui paraissent beaucoup trop vous obséder.

« Nous avons, ainsi parle Votre Révérence, entrepris l'ouvrage que nous livrons aujourd'hui à la publicité, sans nous soucier des attaques envenimées et des soupçons auxquels il pourra peut-être nous exposer de la part de plusieurs. »

Dans un autre endroit vous revenez sur cette pensée qui vous tourmente, et vous écrivez ces paroles pleines de résignation : « Quoi qu'il nous en puisse arriver, calomnies ou persécutions, nous les recevrons avec joie, bénissant ceux qui nous les auront préparées et priant pour eux. »

Le nom de l'auteur de *Clément XIV et les Jésuites* était certainement au bout de votre plume lorsque ces mots en tombaient. Vous m'avez déjà, et assez durement, fait expier un de mes péchés historiques. Comme je ne compte pas avec les personnes que je dois me contraindre à respecter, je veux bien être béni par vous. Je serais heureux de savoir que vous priez pour moi ; néanmoins ce ne sera jamais dans les conditions que vous tracez à vos bénédictions et à vos prières.

Je ne vous ferai pas subir des attaques envenimées ; je ne vous dirai même pas que les passions ne viennent jamais seules et qu'elles se donnent la main comme les furies. Je ne vous soupçonnerai pas, je ne vous calomnierai pas, je ne vous persécuterai pas. Je n'en ai guère le pouvoir ; je ne saurais en avoir la volonté.

Mais enfin, puisque vous appelez le martyre sur votre tête, il faut pourtant bien s'entendre même avec les bourreaux. Or, où sont-ils ces farouches inquisiteurs toujours prêts à torturer les ennemis de la Compagnie de Jésus? où se trouvent leurs auto-da-fé? quelle plante recèle les poisons de ces Locustes en soutane? dans quels cachots ténébreux ensevelissent-ils leurs victimes? à quelle pierre affilent-ils leurs poignards? sur quel rivage inhospitalier souffrent leurs proscrits?

Vous n'en savez rien, je suppose, mon Révérend; et moi, qui pourrais avoir un peu le droit de dire que j'ai pénétré dans les secrets de l'Ordre, croiriez-vous que je n'en sais pas davantage.

J'ai bien vu dans l'histoire que ceux qui, de près ou de loin, touchèrent à la Société de Jésus, ainsi qu'à la hache, ont, un jour ou l'autre, éprouvé sur la terre d'étranges vicissitudes. Sans remonter très haut, en nous contentant de prendre seulement nos contemporains comme point de comparaison, savez-vous, Père Theiner, que vous n'auriez peut être pas trop grand tort de vous préparer au martyre ou tout au moins à une bonne petite persécution?

Par la pensée, faites avec moi le dénombrement des adversaires sérieux que les Jésuites ont comptés dans ces derniers temps. Louis-Philippe d'Orléans s'est ingénié à les disperser. Il a eu son 24 février 1848 et il est allé mourir en exil, sans être poursuivi, sans être suivi. Charles-Albert a trahi au dernier moment leur cause, la cause du droit et de la liberté. Cette *spada vittoriosa*

que l'Italie invoquait comme son palladium s'est brisée dans les champs de Novare; et le roi révolutionnaire, Judas Machabée présomptif transformé en Varus du Piémont, a fui jusqu'en Portugal, où le désespoir l'attendait dans la mort.

Pour ne pas citer de plus augustes exemples, rabattons-nous sur la plèbe des orateurs, des avocats, des écrivains, des professeurs qui tous ont guerroyé contre les Jésuites. Il n'y a pas encore huit ans que ces hostilités commençaient. Alors M. Cousin, qui s'imaginait être pair de France, s'écriait à la tribune au milieu des rires de l'assemblée (1) : Remarquez bien que je ne suis pas l'ennemi de ces religieux pris individuellement; mais je n'hésite pas à me déclarer l'adversaire de la corporation. Il en arrivera ce qu'il pourra. »

Et M. Thiers, grand homme qui vient à la taille d'un sifflet, et l'abbé Gioberti, et M. Sue, et M. Rossi, et MM. Michelet et Quinet, les frères Siamois de la déraison, et M. Libri, et M. Dupin et tous leurs adhérents s'amusaient à trembler devant la persécution absente, et à reculer d'effroi en face des poisons dont ils faisaient escompter par le public la saveur nauséabonde.

La persécution n'a pas tardé à atteindre ces martyrs sauveurs qui prenaient la batte d'arlequin pour l'épée de Roland. M. Cousin a perdu l'une après l'autre toutes ses sinécures; M. Thiers a subi la prison et l'exil; l'abbé Gioberti, contrefaçon d'Aristide, a renoncé à sa pa-

(1) *Moniteur* du 15 avril 1845, p. 976.

trie pour venir s'éteindre obscurément dans un faubourg de Paris ; M. Sue émigre comme un père Ventura ; M. Rossi est assassiné à coups de stylet démocratique ; MM. Michelet et Quinet sont voués au silence ; M. Libri se voit, par arrêt de cour d'assises, flétri comme escroc ; et M. Dupin, l'inflexible Dupin, le Dupin de toutes les libertés gallicanes, se trouve enfin dans la cruelle nécessité de garder un dernier serment.

Or, Père Theiner, dans cette nomenclature, que je pourrais indéfiniment étendre — car ce ne sont ni les noms ni les enseignements qui me manquent en Italie et ailleurs — je vois bien des persécutés, mais j'éprouve pour vous une certaine contrariété à le dire, je ne sais pas trop où pêcher les persécuteurs dans la Société de Jésus? Mettons-nous d'accord pour un moment, si vous daignez y consentir. Marchons de conserve, ainsi que deux compères qui ont intérêt à surprendre un Jésuite ou un de leurs amis en flagrant délit. Ne précipitons rien ; sondons le terrain avec les précautions exigées par le martyrologe susmentionné, et tâchons de saisir la main d'un enfant de Loyola préparant une de ces expiations qui, coup sur coup, sont venues frapper leurs adversaires les moins mal famés ou les plus dangereux.

Dans tous ces mirages de noms propres, d'exils, de mort subite, de flétrissure et d'oubli éternel que je fais scintiller à vos yeux, est-ce que par hasard Votre Révérence n'aurait pas pu arrêter au passage la dextre de quelque Jésuite? Si nous cherchions bien, nous serait-il tout à fait impossible d'appréhender au corps un héros de février, un invalide civil qui aurait banqueté au nom de la Compagnie de Jésus pour usurper sur un usurpa-

teur? Est-ce que nous ne pourrions pas à toute force trouver dans les juges de M. Libri, dans les commissaires qui arrêtèrent M. Thiers, dans le chef de l'Etat qui eut le bon sens de faire taire un Michelet et un Quinet, dans les gendarmes qui conduisirent complaisamment jusqu'à la frontière. M. Sue, le Juif errant de la littérature antijésuitique, dans les quarante assassins de M. Rossi, dans les hommes qui privèrent M. Cousin de toutes ses prébendes universitaires, dans la mort subite qui précipita inopinément devant Dieu l'âme de ce malheureux abbé Gioberti; est-ce que nous ne pourrions pas avec un peu de savoir-faire glisser quelque mixture de Jésuite? Tout bien pesé, serait-il donc impossible de tourner à mal contre eux ces reviremens de fortune, ces abandons de la Providence que les uns appellent des crimes et les autres des remèdes?

En voici des persécutés, mon Révérend! en voilà des martyrs! Tous, chacun dans l'ordre de ses idées, ils avaient pris à partie la Société de Jésus. En parlant des tribulations qu'ils affrontaient, tous, et je n'en fais aucun doute, relevèrent la tête avec une sécurité encore plus grande que la vôtre. Où sont-ils maintenant? Ce n'est pas à la Compagnie de Jésus, encore moins à vous qu'il faut le demander. Ils ont été enlevés comme le vent du désert emporte la paille sèche. Ils ont disparu parce qu'il vient un jour d'expiation où les finesses, où les supercheries, où les attentats à la pensée et à la dignité humaine, où la calomnie cachée sous le masque de la charité doivent enfin recevoir un dernier salaire.

Ces princes, ces ministres, ces écrivains dont le nom a probablement plus d'une fois retenti à vos oreilles, ils

avaient voulu proscrire tout en se dévouant à la proscription et ils sont persécutés à leur tour. Idoles d'un moment, héros de journal, d'athénée, de tribune ou de livre, qui allaient exhumer dans le cimetière de l'histoire des momies embaumées et empaillées pour les faire marcher au milieu des générations vivantes, ils avaient essayé d'accabler les Jésuites sous le poids d'une factice, d'une constitutionnelle réprobation. Le poids s'affaisse sur le trône de juillet. Il l'applatit, il le brise en éclats et dans cette tempête universelle dévorant les hommes et les choses, les fortunes et les princes, savez-vous ce qui surnage, ce qui, sans efforts et sans lutte, devient populaire ?

La Compagnie de Jésus dont on invoque l'appui, la Compagnie de Jésus à laquelle tous les pères de famille veulent confier l'éducation de leurs enfants, la Compagnie de Jésus qui ne peut suffire à remplir tous les vœux, à satisfaire toutes les demandes des populations, libres enfin de manifester leurs vœux. La pierre que ces rhéteurs d'Etat, de tribune ou de club avaient rejetée en bâtissant est devenue, comme dit le Psalmiste, la pierre angulaire. Depuis que Dieu laisse les nations aller dans leurs voies, les nations reviennent à la Compagnie qui se multiplie par la chasteté et par la mort. L'épreuve avait chez elle produit l'espérance. Après avoir passé par l'eau et par le feu, elle entre dans un lieu de rafraichissement.

C'est à ce dernier terme qu'aboutissent tous les martyres que les Pères de l'Institut de Loyola font subir à leurs proscrits. Vous n'avez donc rien à redouter des Jésuites, rien à redouter de moi. Si un jour il y a entre

nous deux un patient, que Votre Révérence daigne prendre la peine de se rassurer, ce ne sera pas elle qui probablement aura été condamnée au supplice de se répondre.

Nous avons entièrement ou à peu près épuisé la question personnelle ; il nous reste, mon Révérend, à étudier ensemble la question religieuse et la question historique. Je ne vous cacherai pas que je désirerais ardemment vous voir mieux inspiré sur les dernières que sur la première.

« Vous avez été trouvé digne, selon vos expressions, de venger l'innocence la plus auguste qu'il y ait sur la terre, celle d'un pape et d'un pape aussi grand et aussi pur que le fut Clément XIV. » C'est à dire, vous affirmez avoir été choisi pour réhabiliter, si faire se pouvait, la mémoire de ce souverain Pontife. Franchement, c'est un honneur que je ne serai jamais tenté de vous envier. Vous vous êtes aussi chaleureusement que possible dévoué à cette tâche. Il fallait qu'elle fût bien aride et bien ingrate puisque vous n'êtes pas parvenu à infiltrer la conviction dans les âmes. Contre quels obstacles avez-vous vu se briser la force de votre dialectique ? Qu'y a-t-il donc au fond de cette cause de Clément XIV, portant malheur à tous ceux qui entreprennent de la défendre?

De nos jours Gioberti l'a soutenue avec le prisme de sa téméraire loquacité, et il a succombé à la peine. Vous vous immolez à la même œuvre, et votre logique, jusqu'à ce moment si limpide, s'obscurcit comme si, par une permission céleste, les ténèbres se faisaient autour de vous. Votre Révérence erre ainsi qu'un aveugle qui

a perdu son conducteur. Elle cherche un guide, et pour essayer de le rencontrer, à Clément XIV toujours faible, toujours rampant, toujours humilié aux pieds des rois et de leurs ambassadeurs, elle s'imagine de sacrifier Clément XIII, ce Rezzonico qui lutta jusqu'à son dernier soupir pour l'indépendance et l'honneur du Saint-Siége. C'est une étrange idée de prendre comme type d'énergie, de constance et de grandeur d'âme un renard enveloppé dans la peau d'une brebis qui toujours bêle ou pleurniche, et de l'opposer à un vieux lion couvert de glorieuses blessures, acculé par toutes les puissances, mais résistant encore et dominant ses ennemis tantôt par son inébranlable fermeté, tantôt par la sublimité de ses prières. Je vous avoue, mon Révérend, que plus d'une fois je m'étais pris à admirer ce saint Pontife, ce Clément XIII, le plus beau modèle de la suavité dans la force. Mais je ne l'ai jamais autant admiré, jamais trouvé si magnifique de courage et de résignation que dans le portrait que vous êtes contraint d'en faire. Je connaissais, mais tout le monde ne connaissait pas ces lettres pleines de la véritable éloquence du cœur que ce Pape adresse à l'impératrice Marie-Thérèse, aux rois de France, d'Espagne, de Naples et de Portugal. Soyez béni pour les avoir publiées. Soyez béni encore pour avoir, malgré vous, rehaussé la tiare sur la tête de Clément XIII, lorsque vous alliez être obligé d'excuser, de pallier, de glorifier même ses abaissemens, quand elle pèsera sur le front de Clément XIV.

Il n'y eut certainement pas dans tout le dix-huitième siècle un spectacle plus sublime que ce combat de larmes, de menaces saintes, de prières, d'amour paternel et de touchante résignation qui remplit les onze années du

règne de Clément XIII. Votre âme, toute catholique par les Jésuites, s'est souvent émue au récit de ce long martyre pontifical. Vous avez pris part aux humiliations qui descendaient du trône des rois pour aller contrister l'auguste vieillard assis sur la Chaire apostolique. Dans un élan de piété filiale qui se fait jour presque à l'insu de Votre Révérence emportée par la force de la vérité, vous ne pouvez vous empêcher do dire : « Quoi qu'il en soit, la mémoire de Clément XIII est pure et immaculée. Son nom sera grand dans l'histoire et son souvenir vivra toujours dans la vénération des siècles à venir. Il était digne d'un meilleur temps. »

Afin do préparer cette vénération des siècles, savez-vous ce que vous faites, Père Theiner ? Vous vous efforcez, par toute sorte de petites malveillantes insinuations, de l'affaiblir au cœur de vos contemporains. Il ne vous en coûte pas trop de jeter quelques louanges banales à ce vieux lion vénitien qui semble respirer encore sur son tombeau. Vous rendez hommage à ses vertus, à sa constance, à son zèle ; mais vous êtes en quête d'une victime de propitiation à offrir aux défaillances de Ganganelli ; et c'est Rezzonico que vous lui sacrifiez. Rezzonico a de hautes qualités. Il faut bien laisser cette fiche de consolation à l'Eglise ; mais comme les rois et leurs ministres qui ont ouvert la tombe de Clément XIII, comme Louis XV, de voluptueuse et insouciante mémoire; comme Charles III d'Espagne, le plus obstiné et le plus aveugle des monarques ; comme Joseph I[er] de Portugal, comme Ferdinand des Deux-Siciles, l'incurie et la lâcheté sur le trône; comme Choiseul, (1) d'Aranda,

(1) Le Père Theiner, à la page 558 de son œuvre, « se ré-

Pombal et Tanucci ces ministres de votre cœur, les suppôts du philosophisme, vous déplorez « Que de si hautes qualités aient été en grande partie perdues pour l'Église, moins par sa faute que par les conseils de ceux qui l'entouraient et le dirigeaient dans le maniement des affaires, et auxquels malheureusement manquait ce coup d'œil juste qui fait comprendre le présent et prévoir l'avenir. »

C'est avec de pareilles armes, mon Révérend, qu'on arrive à tuer dans l'histoire les réputations qui écrasent par la comparaison. Un Pape dont on veut atténuer le caractère, un Roi qu'on cherche à renverser possède bien quelques-unes de ces vertus inoffensives qui servent de prétexte oratoire aux révolutions et aux écrivains conspirateurs. Mais ce Pape, mais ce Roi aura toujours un fatal entourage, une camarilla qui le poussera à tous les excès, qui ne cessera de lui tenir un bandeau sur les

jouit, à ce qu'il prétend, d'avoir été à même de contribuer quelque peu à réhabiliter le grand nom et l'honneur du duc de Choiseul dans l'histoire. » Nous ne voudrions pas troubler les joies innocentes du Père Theiner ; mais il nous semble qu'à cette page 558 il oublie un peu le jugement mérité qu'il porte sur ce même duc de Choiseul à la page 372. Le premier ministre de Louis XV va parler de Clément XIV au cardinal de Bernis, et le Père Theiner, qui est venu pour réhabiliter le grand nom et l'honneur de Choiseul, juge ainsi son protégé : « Il s'exprime, dans cette lettre, avec une dégoûtante légèreté et une irritation extrême, autant sur les sentiments des autres cours bourbonniennes que sur ceux du pape lui-même. C'est la première fois qu'il met de côté tous les égards envers Clément XIV. »

Il nous sera bien permis, après le Père Theiner, de reproduire les expressions dont se servait le duc de Choiseul :

« Je ne serais pas étonné, mande-t-il à Bernis, le 7 août 1769, que le pape, tenant beaucoup de la moinerie, embar-

yeux et de fermer ses oreilles aux justes vœux des peuples. Alors toutes les bonnes qualités, assez maladroitement proclamées, s'effacent et disparaissent dans le cours du règne, comme la neige des Alpes sous les rayons d'un soleil de juin. Le Pape est un grand homme à l'exorde et à la péroraison du livre ; dans le courant de l'ouvrage, il se rapetisse peu à peu sous la main de l'historien. En fin de compte il arrive à n'être plus pour le lecteur superficiel qu'un vieillard sans conséquence, toussant son dernier soupir entre deux faiblesses.

Clément XIII a fait, selon vous, Père Theiner, plus d'*un songe innocent, mais insensé*. C'est à la page 97 de votre histoire qu'un religieux, qu'un oratorien, qu'un membre des sacrées congrégations de l'Index, du Saint-Office et des Evêques, qu'un préfet coadjuteur des archives secrètes du Vatican, ose manifester dans les murs

rassé d'ailleurs des circonstances où il se trouve, avec la crainte pusillanime d'être empoisonné, n'ait entamé une petite négociation sourde avec le moine confesseur du roi d'Espagne, à qui je ne serais pas étonné qu'il eût fait entrevoir la calotte rouge. »

Quelques lignes plus bas, Choiseul ajoute :

« Nous anéantirons les petites finesses romaines, et nous saurons à quoi nous en tenir bien décidément sur les sentiments du Saint-Père, dont je me méfie beaucoup, car il est bien difficile qu'un moine ne soit pas toujours un moine, et encore plus difficile qu'un moine italien traite les affaires avec franchise et honnêteté. »

Le Père Theiner, l'apologiste de Clément XIV, et moine italien lui-même, peut, en sûreté de conscience, nous parler de sa charité chrétienne. Il en donne une belle preuve en se *réjouissant d'avoir été à même de contribuer quelque peu à réhabiliter le grand nom et l'honneur* du ministre qui jetait de pareilles injures à la tête du Pape et de tous les Ordres religieux.

de Rome une semblable opinion. Je ne la juge pas, mon Père, je ne vous accuse pas. Ici même je rougirais de vous rappeler que je pourrais très bien n'être plus tout seul un écrivain audacieux, perfide, sans conscience et artificier; mais j'ai pris le parti de ne jamais triompher de vos erreurs toujours involontaires. Je ne récrimine donc pas contre votre Révérence.

Ainsi il est acquis à l'*Histoire du pontificat de Clément XIV*, dont vous avez l'entreprise, que Clément XIII poursuivait la réalisation de songes innocents, mais insensés. Il faisait cela, ce pauvre Pontife, mais il ne faisait pas ses bulles. C'est tout au plus, selon vous, s'il était autorisé à les signer, puis à les lire.

Lorsque dans son bref de destruction de la Compagnie, Clément XIV essaya de pallier cette monstrueuse injustice, cette solennelle ingratitude, il disait que la célèbre Constitution du 7 janvier 1765, *Apostolicum pascendi*, avait été plutôt extorquée que demandée (1) à son auguste prédécesseur. C'était une misérable excuse que Ganganelli se préparait encore plus devant les hommes que devant Dieu. La postérité ne lui en a pas tenu compte. Mais Votre Révérence n'a pas été si bien inspirée que la postérité, et vous racontez:

« Le Sacré Collège n'eut aucune connaissance de cette Constitution, et ne fut pas peu surpris lorsqu'elle fut rendue publique. Le cardinal Torregiani lui-même, l'ami le plus ardent de la Société, compatriote, parent et pénitent de son général, et le plus intime confident du

(1) *Extortæ potius quam impetratæ.*

Pape, n'en sut pas plus que les autres. Il apprit son existence seulement le jour où Clément XIII la signa et la livra à l'impression. Elle fut rédigée, dans le secret le plus profond, par le général des Jésuites et quelques prélats influents qui lui étaient entièrement dévoués, et présentée ensuite à la signature du Pape. Longtemps celui-ci résista à l'importunité de leurs prières unies; il se laissa vaincre enfin, mais non sans avoir le pressentiment de ce qui devait bientôt s'ensuivre. »

Le savez-vous, Père Theiner, ce qui s'ensuivit? Il y eut des cris et des grincements de dents, des outrages inouïs à la majesté du Pontife, des actes royaux d'une brutalité sans exemple. Mais, en réservant la participation anonyme des Jésuites à cette œuvre magnifique, participation que vous seul affirmez et sur laquelle nous reviendrons, est-ce que, par hasard, sans la bulle *Apostolicum*, les sophistes qui régentaient le dix-huitième siècle auraient désarmé? Pensez-vous que Pombal aurait suspendu ses sanglantes exécutions et rouvert ses cachots? Les Parlements de France et les apôtres de l'incrédulité, qui, dans les boudoirs et dans les ruelles, manipulaient une révolution, se seraient-ils donc laissés attendrir par l'inexplicable mansuétude du Souverain Pontife? N'auraient-ils pas continué la guerre acharnée qu'ils avaient déclarée à la Compagnie de Jésus?

La peur est toujours le commencement de la barbarie, car la Providence n'a point attaché la paix à l'oubli de tout courage, ni la sécurité à l'effroi. Alors la peur était le mobile de tous les orgueils. On tremblait devant ces sectaires qui flattaient bassement le pouvoir. On comblait de faveurs, on accablait de caresses les grands cou-

pables du philosophisme qui, au milieu du dévergondage des mœurs et de la pensée, engendraient cette génération d'hommes sortis de l'obscurité de leurs crimes pour passer à la splendeur de leurs vices, fils adoptifs de l'échafaud qui ont un complot pour aïeul et la prostitution pour mère. En ce temps-là, l'Église, enveloppée, harcelée par des ennemis implacables, ressemblait à une escadre suivie par des requins. Sous peine de mort, le pilote devait conjurer le danger.

Par sa bulle Apostolicum, Clément XIII déchira le voile qui cachait encore à quelques yeux prévenus la tourmente dont l'Église était menacée. Il sentit que la barque de saint Pierre était exposée aux tempêtes, qu'elle pouvait sombrer, et, nautonier vigilant, il fit entendre le cri d'alarme. Ce cri était un hommage rendu aux Jésuites, dont le Souverain Pontife glorifiait les services passés. C'était un encouragement à des dévouements nouveaux, un témoignage pour les siècles. Ce témoignage, que vos paroles irréfléchies tendent à infirmer, que, par une préoccupation indigne de votre foi, vous essayez d'atténuer à force d'hypothèses injurieuses pour le Siége apostolique, savez-vous ce qu'il est devenu mis en parallèle avec le bref de suppression promulgué par Clément XIV?

Ce n'est pas ce dernier Pontife qui a eu le malheur d'imposer et de rédiger le bref *Dominus ac Redemptor*, sous lequel périt la Société de Jésus. Vous désignez vous-même et à diverses reprises les prélats qui contribuèrent à cette œuvre. Mais enfin, bulle et bref, justice et iniquité, louange et blâme, Rezzonico et Ganganelli, Clément XIII et Clément XIV, tout cela subit le juge-

ment de Dieu; tout cela est entré depuis longtemps dans le domaine de l'histoire. Or, voyez ce qui arrive.

Le bref de destruction, qui était dans le cœur et dans la pensée de Clément XIV, même avant son élévation sur le Siége romain, ce bref que tous les impies ont salué comme l'acte régénérateur, comme le préeurseur de la réconciliation du Sacerdoce et de l'Empire, ce bref que vous-même acceptez avec des hymnes de gratitude, ce bref a été désavoué, méconnu par tous les successeurs de Clément XIV, depuis Pie VI jusqu'au Pape aujourd'hui régnant. La résurrection des Jésuites opérée et protégée par tous ces Pontifes est la sentence la plus terrible qui ait pu lui être infligée. Cette condamnation étend, immortalise et promulgue à chaque avénement la bulle *Apostolicum*, contre laquelle vous vous inscrivez en vain.

Cette bulle ne porte pas bonheur à Votre Révérence et les inspirations qu'elle lui suggère sentent toutes un peu le fagot. Il y eut des ministres et des cours judiciaires, qui, comme Pombal, Tanucci et les parlements de France, la déclarèrent entachée de fanatisme jésuitique. Ils la firent brûler en place publique par la main du bourreau. C'est probablement par respect pour la Chaire de Pierre que vous vous délectez dans ces récits, par respect encore que vous énumérez l'un après l'autre tous les affronts que subit la bulle. Ces affronts,—vous prenez le soin assez cruel de le répéter,—n'étaient pas seulement l'œuvre des apôtres de l'incrédulité, des parlements qui les protégeaient et des rois ou de leurs ministres, qui, en secouant le joug de Rome, ne comprenaient pas qu'ils brisaient la couronne sur leur tête

ou qu'ils préparaient dans l'esprit des peuples l'avilissement de l'autorité. Cette pensée ne vous a pas arrêté, lorsque votre main traçait cet odieux tableau. Un Pape avait osé résister par la prière et par la raison à des haines aveugles, à des préventions inqualifiables. Votre Révérence, qui nourrit pour l'ordre de Jésus une passion malheureuse, redresse à Clément XIII le calvaire sur lequel les sophistes du dix-huitième siècle le firent monter. Elle va plus loin, Votre Révérence; elle triomphe en supputant combien d'évêques dans la Chrétienté refusèrent d'accueillir avec un pieux hommage la décision rendue par le Siége romain. « De tout l'univers chrétien, s'écrie le Père Theiner, vingt-trois évêques seuls répondirent au Pape au sujet de cette constitution. » (1)

Vingt-trois! c'est un chiffre modeste; mais, ainsi que doit faire toute créature raisonnable, comptons pour peu les suffrages, pesons-les. Et puisque les évêques du dix-huitième siècle se sont permis de juger le Pape, est-ce que par hasard nous ne pourrions pas nous autoriser de

(1) Nous n'avons pas besoin de dire que nous raisonnons ici dans l'hypothèse du Père Theiner, hypothèse que nous sommes bien loin d'accepter, parce qu'elle est entièrement contraire à la vérité. Le plus grand nombre des évêques, en France surtout, était favorable aux Jésuites. En 1760, des lettres de plus de deux cents évêques qui plaidaient auprès du Saint-Siége la cause de la Compagnie de Jésus, furent adressées à Clément XIII. Si, en 1765, le pape ne reçut que vingt-trois lettres d'adhésion à sa bulle, même en supposant vrai ce fait que le Père Theiner aurait besoin de prouver, on ne peut rien en conclure, car, d'après les meilleurs théologiens, le silence des évêques sur une bulle du souverain pontife équivaut à une acceptation. C'est au Père Theiner à nous citer un prélat qui se soit inscrit contre, ou qui seulement ait réclamé.

cette conduite pour juger à notre tour nos pasteurs? Les prélats de ce siècle n'étaient pas tous des saints. Quelques-uns avaient l'ambition des richesses, des honneurs ecclésiastiques et des plaisirs défendus. La main de plusieurs était toujours prête à bénir celui qui disposait de la feuille des bénéfices. Leur voix aurait entonné un *Te Deum* pour tous les gouvernements qui montent avec la même facilité qu'elle eut fait éclater un *Dies iræ* sur le cercueil de toute dynastie qui tombe. De ces évêques flairant le vent de la fortune et se mettant bien en cour contre le droit et la justice, Brantôme, le malin chroniqueur, aurait encore pu écrire ce qu'il écrivait d'un prélat de son temps : « Aucuns le disent un peu léger en créance et guère bon pour la balance de monsieur saint Michel, où il pèse les bons chrétiens au jour du jugement. »

Ce sont vos alliés du quart d'heure, Père Theiner. Les Jésuites vous les abandonnent très volontiers. Vous avez le nombre; cela suffirait-il à votre conscience? Le nombre, dans certaines occasions, vaudrait-il mieux que le temps qui n'a jamais rien fait à l'affaire? Clément XIII vit les évêques courtisans et les impies s'insurger contre sa bulle qui dérangeait beaucoup de calculs, mais en revanche ce grand Pape eut la consolation d'entendre les saints, les forts, les intrépides en Israël applaudir à son œuvre.

Tenez, mon Révérend, parlons à cœur ouvert comme deux amis sincères. Vous êtes catholique, vous appartenez par l'âme et par les entrailles à cette Eglise romaine à laquelle les Jésuites ont eu le bonheur de vous rendre. Eh bien! là, entre nous, l'esprit dégagé de tout sentiment d'hostilité littéraire, d'acrimonie cléricale ou

de jalousie conventuelle, est-ce que vous n'aimeriez pas mieux pour votre histoire l'approbation d'un saint que le dédaigneux silence d'une multitude de corrompus? Est-ce que saint Alphonse de Liguori, vous bénissant d'un acte de courage, n'immortaliserait pas plus votre nom dans le ciel et sur la terre que toutes les vénalités épiscopales se mettant à la peine pour infirmer ce même acte? Or donc, lisez cette lettre que, le 19 juin 1765, Alphonse de Liguori adressait au Pape Clément XIII.

« Très Saint Père, la bulle que Votre Sainteté vient de donner à la louange de la vénérable Compagnie de Jésus et pour sa confirmation a rempli tous les gens de bien d'une joie à laquelle, moi, misérable, je m'honore spécialement de participer. Je suis pénétré de la plus profonde estime pour la Compagnie, à cause du bien immense que font ces saints religieux, par leurs exemples et leurs travaux continuels, dans tous les lieux où ils se trouvent, dans les écoles, dans les églises et dans les oratoires de tant de congrégations qu'ils dirigent, soit par les confessions et les prédications, soit par les exercices spirituels qu'ils donnent, aussi bien que par les fatigues auxquelles ils se livrent pour sanctifier les prisons et les galères. Je puis rendre moi-même témoignage de leur zèle, que j'ai été à même d'admirer lorsque j'habitais la ville de Naples. Le Seigneur dans ces derniers temps a voulu qu'ils fussent éprouvés par diverses contradictions et traverses ; mais Votre Sainteté, qui est le chef de l'Eglise et le Père commun des fidèles, les a consolés et nous a consolés aussi, nous tous qui sommes vos enfants, en publiant solennellement partout les louanges et les mérites de la Compagnie. C'est ainsi que vous aurez fermé la bouche aux malveillants qui ont cherché à

noircir non seulement les personnes, mais encore l'Institut. Pour nous, pasteurs des âmes, qui trouvons dans le zèle et les travaux de ces Pères un si grand soulagement pour le gouvernement de nos ouailles, et moi tout particulièrement qui suis le dernier de tous les évêques, nous rendons à Votre Sainteté de très humbles actions de grâce pour ce qu'elle vient de faire et nous la supplions très instamment de protéger toujours ce saint ordre, qui a donné à l'Eglise tant de dignes ouvriers, à la foi tant de martyrs, et qui a fait au monde entier tant de bien pour le salut des âmes, non seulement dans les pays catholiques, mais aussi chez les infidèles et les hérétiques, et à qui il est réservé sans doute, comme nous devons l'espérer de la bonté divine, qui humilie et relève, de produire encore plus de bien pour l'avenir. C'est dans ces sentiments que, prosterné humblement aux pieds de Votre Sainteté, j'implore sa sainte bénédiction (1). »

Ah! Père Theiner, à votre dire ce vieux Rezzonico, chargé d'années et succombant sous le poids des tribulations, fut mal inspiré quand il vint soutenir de son bâton pastoral les ouvriers évangéliques que l'incrédulité chassait de la vigne du Seigneur. Il eut tort; il compromit l'Église; il abaissa la tiare en ne courbant pas la tête sous les humiliations, sous les caprices, sous les exigences de toute sorte que des rois aveugles, que des ministres audacieusement coupables s'acharnaient à faire subir au Saint Siége. Vous eussiez désiré sans doute, — et je serais ravi de vous entendre démentir cette assertion qui ressort de votre œuvre, — vous eussiez désiré que

(1) *Mémoires sur la vie et la congrégation de saint Alph. de Liguori.* Paris, 1842, t. II, c. 25, p. 195.

Clément XIII ne résistât pas davantage que son successeur aux haineuses prétentions des puissances du siècle, car, selon la parole de Cicéron, il y a des gens qui ne conseillent que ce qu'ils croient pouvoir imiter.

Mais à ce compte-là, mon Révérend, que fait donc l'Église, que fait donc l'histoire, quand elles proposent à l'admiration des siècles Léon le Grand arrêtant Attila, saint Ambroise repoussant de sa basilique l'Empereur Théodose couvert du sang de ses sujets? Si les papes ne sont pas les protecteurs nés de l'innocence et de la faiblesse, s'ils ne doivent pas aux rois comme aux peuples les libres enseignements de la conscience, déchirons donc ensemble, je le veux bien, ces savantes annales de l'Église auxquelles, après le célèbre cardinal Baronius, vous travaillez avec tant d'amour et de succès. Puis alors nous pourrons tous deux, aveugles et ingrats, immortaliser Clément XIV et conspuer Clément XIII. L'un, à force de lâchetés, aura bien mérité du philosophisme vainqueur de l'Église; l'autre, obstiné dans sa vertu, ne bénéficiera que d'une parole de banale pitié constituant un blâme sévère.

Pour que Clément XIII trouvât en effet grâce devant vos jugements, il faudrait qu'il eût renoncé, selon vous, « aux vues étroites et à la complète ignorance des besoins de son temps. »

Pombal et Voltaire, Choiseul et d'Alembert, Tanucci et Diderot ne tiendraient certainement pas un autre langage et c'est avec une profonde douleur que je me trouve dans la nécessité de le relever. Lorsqu'on est si disposé à sa-

crifier aux besoins de son temps, et que ce temps est le dix-huitième siècle avec ses courtisanes sur le trône et leurs proxénètes dans tous les emplois, on agit comme Clément XIV. On souffre, on fait souffrir et l'on meurt fou. Rezzonico n'eut pas ce désolant courage. Il voyait la décadence littéraire organiser la corruption historique ; la moquerie prodiguer l'insulte et le blasphème à toutes les gloires patriotiques, à tous les souvenirs religieux, à tous les dévouements, à toutes les vertus. Il osa entreprendre une lutte qui devait être sa mort.

Il lutta, il mourut, mais ce long martyre de la dignité pontificale et de la magnanimité chrétienne ne fut pas perdu. Clément XIII compte sur le trône sept Papes qui régnèrent après lui. Clément XIV est le seul qui n'ait pas marché dans sa voie, le seul qui n'ait pas exalté son courage en suivant ses exemples. Car c'est de ce Rezzonico que l'on peut dire avec le livre de la Sagesse : « Le Seigneur lui avait donné la science des saints. Il n'eut de zèle que pour le bien. Ses pieds marchèrent constamment dans la voie droite. C'est pourquoi Dieu rendit ses longs travaux vénérables aux yeux de tous, et il le couronna d'une dernière couronne d'honneur. » Acceptez l'histoire ou ne l'acceptez pas, mais vous ne l'empêcherez point de proclamer que Clément XIII est une de ces grandes figures à part dans les respects de la postérité et dans le musée des gloires chrétiennes.

Il vous faut, mon Père, un Pape qui connaisse les besoins de son temps. En 1769 comme en 1846, tel fut le mot d'ordre qui se donna et auquel le Sacré Collége se rendit. Je ne veux point ici faire d'allusions qui pourraient rouvrir une vieille blessure. J'ai eu ce malheur

dans la première édition de mon *Clément XIV et les Jésuites*. Vous me l'avez fait expier et je ne vous tairai pas cependant qu'il eût été de bon goût au Père Theiner de se rappeler que pour répondre à un désir du souverain Pontife, cette allusion avait disparu dans les éditions suivantes. Vous n'avez pas jugé à propos d'être équitable même sur ce point ; j'aime à penser que des motifs plus chrétiens qu'un pauvre sentiment de vengeance ont forcé votre charité à une injustice dont je me garderai bien de vous tenir rancune. Mais enfin puisque besoins du siècle il y a, voyons de quelle manière « ce génie puissant » que vous appelez Ganganelli, sera élu. Sachons comment il va régner et apaiser les orages que Clément XIII a si malencontreusement soulevés.

« L'Église, c'est vous qui parlez, mon Révérend, l'Église avait besoin d'un ange de paix pour sauver ceux qui étaient en danger de périr, pour guérir les plaies du monde social, rétablir la concorde et reconcilier l'Église avec les peuples et les rois, Dieu le lui envoya dans la personne de Lorenzo Ganganelli. — Clément XIV. »

L'horoscope des papes et des princes montant sur le trône, c'est toujours une flatterie sujette à révision, une flatterie que la postérité n'accepte que sous bénéfice d'examen. Mais ici le cas n'est pas tout à fait le même, et j'ose espérer que le Père Theiner ne se formalisera pas trop si par hasard je prends la liberté grande de ne point me trouver de son avis.

Je n'ai jamais aimé ceux qui triomphent. Les grands succès ôtent quelque chose au bon sens, ils enivrent.

J'ai toujours éprouvé une répulsion d'instinct pour les hommes, quels que soient leurs titres ou leur naissance, qui s'en vont mendier la popularité et se mettre en quête du suffrage des sots, dont le nombre est toujours infini, selon l'Écriture sainte. Ce n'est pas une belle autorité pour la sagesse qu'une multitude de fous et j'ai bien souvent remarqué que ce désir effréné de hâtive célébrité cache en lui une indulgence vraiment coupable pour le forfait social, indulgence née d'une philantropie malsaine qui est le plus grand des crimes contre l'humanité et le signe infaillible de la décadence. La mission du génie est de conserver quand il vient trop tard pour créer, et l'homme qui a la faiblesse de se laisser imposer la popularité ou qui s'élance à cette éphémère conquête n'est destiné par ses meneurs ou par ses enthousiastes qu'à préparer la destruction.

Ce sont là les principes élémentaires de l'histoire de toutes les nations et de tous les temps. Si vous ne nous aviez pas placés tous deux dans une position si difficile, je suis certain que ce serait de votre bouche, mon Révérend, que j'entendrais sortir ces graves enseignements. Vous ne pouvez pas les appliquer aujourd'hui; la cause que vous soutenez s'y oppose trop radicalement; mais plus tard, nous nous retrouverons sur le même terrain de vérité. Alors j'écouterai avec la déférence qui vous est si légitimement due les leçons de votre expérience. En attendant, je continue à regret la lutte à laquelle vous m'avez provoqué.

Aux applaudissements de tous les incrédules, au témoignage de tous les hérétiques et de tous les écrivains qui aspirent à déshonorer l'Église dans la foi ou dans les

œuvres, Clément XIV est un pape immortel. Votre vertu a le malheur d'être par hasard et sur ce seul point en contact avec les haines, avec les crimes, avec les apostasies de toute espèce composant le cortége d'admirateurs dont Ganganelli marche entouré, cortége impie, qui forcerait tous les vieux Pontifes, ensevelis dans la basilique de Saint-Pierre, à briser du crâne le marbre de leurs sépulcres. Ce rapprochement, que j'aurais voulu éviter à Votre Révérence, ne m'empêchera cependant pas d'exprimer toute ma pensée.

Les impies du monde entier, d'accord en cela avec les mauvais prêtres de tous les centres catholiques, ont pris à tâche depuis 1769 d'élever un piédestal a Clément XIV. Ce piédestal, je l'avais déjà un peu ébranlé. Contre votre intention, vous venez de le renverser tout à fait. Avec d'autres idées et un but tout différent, vous êtes arrivé au même terme que moi, et quoique vous vous fatiguiez à proclamer Ganganelli un génie sauveur, il n'en reste pas moins démontré par vous qu'il eut toutes les faiblesses que je me suis cru autorisé à lui attribuer.

Procédons par ordre, et vous verrez que nous arriverons sans peine à cette conclusion.

Vous comprenez que je ne veux pas, que je ne puis pas surtout vous suivre pied à pied dans le labyrinthe d'événements que Votre Révérence se plait à accumuler comme pour dérouter l'attention. Vous avez cherché à me piquer, à m'exciter pour me faire ressembler à un taureau furieux fourvoyé dans un magasin de porcelaines. Tout habile qu'elle était, une pareille tactique échouera. C'est moins pour le public que pour vous que

j'écris cette lettre. Je n'aurai donc besoin que de m'arrêter aux lignes capitales, aux points essentiels, en laissant de côté les détails oiseux ou les aperçus qui n'apprendraient rien. Ce que je désire, c'est de hâter une solution. Elle commence à se produire; ne jugez-vous pas bon et utile qu'elle aille jusqu'au bout?

Quoi que vous fassiez, Votre Révérence aura toujours sur moi dans ce débat un grand désavantage que je chercherais en vain à dissimuler. Elle s'annonce elle-même comme choisie pour réfuter mon œuvre. Ce mot, vrai ou faux, pèse plus ou moins sur l'impartialité que le lecteur est en droit d'attendre d'un historien. Cet inconvénient, auquel vous n'avez fait aucun effort pour vous soustraire, donne à votre style des airs de dédain, à votre pensée des formes acerbes certainement peu en rapport avec la sainteté de votre état, et bien loin de vos intentions. Vous croyez avoir mission d'inventer un pape digne de tous les éloges, parce que moi j'ai eu le malheur de montrer ce même pape à peu près digne de toutes les compassions.

Dans ce but, et par une ruse de guerre jugée par vous comme fort adroite, — tout le monde ne sera peut-être pas de cet avis, — vous essayez de réhabiliter les coupables de simonie en dehors du Conclave, les coupables d'ambition ou de perfidie au dedans. Vous irez même jusqu'à prêter une honorable énergie, une vertueuse indépendance à cet escadron d'indécis par timidité, d'indulgents par calcul qui ne savent ni ce qu'ils pensent, ni ce qu'ils veulent parce qu'ils n'ont pas la moindre idée de ce qu'on doit penser et vouloir.

Pour mener à bien l'entreprise, vous vous êtes rué sur les documents qu'une position exceptionnelle vous offrait. Vous avez cru faire merveille en vous imposant un seul devoir, celui de me constituer en exagération, en folie, en audace, en haine ou en blasphème. Vous marchez à votre but comme un soldat s'avance au combat, sans regarder ni devant, ni derrière, ni à côté. Cette méthode aurait du bon si elle ne laissait pas une large voie aux contradictions. Votre tact habituel ne vous a pas permis de l'éviter, et je n'en veux pour preuve qu'un exemple.

Ainsi voilà de pauvres religieuses espagnoles qui regrettent la suppression des Jésuites. Elles se sentent orphelines depuis que le roi Charles III a fait enlever d'une manière si férocement implacable les directeurs de leurs consciences. Vous qui êtes oratorien, Père Theiner, et qui sans doute avez assez de vertu pour être digne de conduire dans le chemin du ciel des âmes de vierges, des cœurs d'épouses de Jésus-Christ, vous devez saisir mieux que moi, profane, de pareilles délicatesses. Ces religieuses se désolent; leurs lamentations prennent un accent de prophétie!

Vous intervenez alors avec l'autorité du sacerdoce, et, chose étrange! ce n'est pas le taciturne proscripteur qu'un prêtre catholique ose blâmer, c'est la victime; écoutez plutôt: « Cette perte leur semblait néanmoins toujours grande et sensible. Leur imagination irritable et facile à s'enflammer s'échauffa, et leurs espérances se manifestaient tantôt par de divines relations qu'elles prétendaient avoir reçues, tantôt par des prophéties qu'elles croyaient avoir entendues d'en haut. Elles prédirent sur

l'Espagne de grands et terribles événements, la chute de la maison de Bourbon, et même la ruine totale de la religion. On pouvait néanmoins, selon elles (c'était la conclusion ordinaire des prophéties), calmer la colère de Dieu et éloigner le châtiment suspendu sur les têtes, en rappelant en Espagne la Compagnie de Jésus. Ces divagations firent le tour de l'Espagne, dérangèrent bien des esprits, occasionnèrent de grands désordres, et provoquèrent partout un grand mécontement contre le roi et son gouvernement. »

A la fin de l'année 1767, ces pauvres religieuses prédisaient sur l'Espagne de sanglantes catastrophes et la chute de la maison de Bourbon. Dans le commencement du dix-neuvième siècle, en 1808, il y a eu des jours et des décrets napoléoniens qui pouvaient très-aisément rendre probables ces hypothèses de la douleur. Dans cette ère de révolution où les méchants ont cherché à se fortifier sur la terre, parce que, au témoignage du Prophète, ils ne font que passer d'un crime à un autre crime; la main de Dieu a paru se fatiguer à élever et à abaisser. Le dernier mot de la branche cadette d'Espagne n'est peut-être pas encore dit. Celui de Clément XIV l'est à jamais.

Or, vous, mon Révérend, afin de couronner votre Ganganelli de toutes les auréoles à la fois, vous ne craignez pas, après avoir fait le procès aux religieuses de Tarragone, de tomber dans l'excès que vous reprochiez tout à l'heure et assez durement à ces saintes filles. Elles devenaient des commères de superstition en criant : malheur à la royale famille d'Espagne ! elles cédaient à de vils et indignes artifices, dites-vous. Ce ne sera pas le cas

des Cordeliers lorsque, dans les désœuvrements du cloître, ils feront miroiter la tiare sous le capuche du jeune frère Laurent Ganganelli et qu'ils entretiendront ses sourdes, ses lentes convoitises, aboutissant à la papauté et au désespoir.

Toujours est-il qu'à la page 88 de votre panégyrique vous dédaignez de croire aux prédictions des religieuses de Tarragone, prédictions qui se sont quelque petit peu réalisées, et qu'à la page 272 du même livre vous ajoutez foi entière, foi exclusive aux rêves de deux ou trois Franciscains. A toute force et d'avance, les Cordeliers avec vous tâchent de faire accepter Ganganelli comme un prodige. Racontez, mon Père, je vous cède la parole. Ce dernier récit, qui ne manque point d'un certain parfum de crédulité, mettra mieux en lumière votre méthode historique :

« Un jour qu'il (Ganganelli) se trouvait à Iési, il s'ouvrit à l'un de ses anciens amis, le Père Antonio Sandriani, qui mourut saintement peu de temps après, et lui manifesta la résolution qu'il avait prise de quitter Rome et de finir ses jours à Assise, au tombeau de saint François, dans une retraite entière. Mais ce vénérable vieillard, inspiré de Dieu, le détourna de ce projet en lui disant : « Dieu te veut à Rome, mon fils, et te destine dans cette « ville à de grandes choses. »

« Dans la ville sainte, il cherchait de préférence les endroits les moins fréquentés pour se reposer des affaires et élever plus librement son âme vers son créateur. Ses promenades favorites étaient les jardins isolés des pères Capucins, sur le mont Pincio, et de messieurs de

la mission de Saint-Vincent de Paule, à San-Giovanni et Paolo, sur le mont Celio, au centre de la grandeur de l'antique Rome, en face des palais ruinés des Césars, du Colisée et de l'arc de triomphe de Constantin. Une fois, tandis que, plongé dans une méditation profonde et ne s'entretenant qu'avec ses pieuses pensées, il se promenait dans le jardin des Capucins, le révérend Père Giorgio, de Viterbe, qui était vénéré dans la ville de Rome, où il a laissé une réputation de haute sainteté, se jeta à ses pieds et lui dit : « Bénis-moi, je t'en conjure, par la « vertu de ce caractère que tu revêtiras un jour. » Paroles prophétiques, qui annonçaient sa future élévation sur la chaire de saint Pierre. »

Quand Votre Révérence est livrée à ses seules impressions, elle se garde bien de commettre de pareilles injustices. En homme sensé que vous êtes habituellement, je suis persuadé que vous ne triomphez pas des fautes ou des erreurs d'une grande société religieuse, à la façon des hiboux, qui se réjouissent d'une éclipse de soleil. Vous déplorez, comme par exemple à la page 24 de votre histoire, « la guerre sauvage qui fut à cette époque déclarée à la Compagnie de Jésus, et pour vous c'est un événement des plus douloureux. » Trop de passions impures étaient en jeu. — Je vous laisse la parole en me contentant d'admirer. — « L'incrédulité, qui, sous le nom de tolérance et de philosophie, avait envahi toutes les classes de la société et infesté jusqu'aux sommités sociales elles-mêmes, et le Jansénisme, poussé jusqu'à ses plus violents excès, quoique animés l'un contre l'autre d'une haine mortelle, s'unirent cependant dans une étroite et impie alliance pour travailler à la destruction de la Compagnie de Jésus. »

La phrase n'est pas très claire, mais l'idée ne laisse rien à désirer. On sait maintenant, et par vous, les causes qui militaient contre les Jésuites. Dans la capitale du monde chrétien, ils rencontraient d'autres éléments de perte. « On désirait généralement à Rome leur sécularisation, c'est vous qui faites ce déplorable aveu à la page 113, parce que le Pape (Clément XIII), guidé par les plus nobles sentiments d'humanité, conférait les emplois ecclésiastiques à ces infortunés exilés, au détriment du clergé séculier. »

Ainsi guerre sauvage d'un côté, cupidité personnelle de l'autre. La ménagerie de sophistes, d'apostats et de ministres que les Rois lançaient sur les Jésuites pour arriver plus sûrement à dévorer l'Eglise, étourdissait le monde entier de ses rugissements. On avait ameuté contre les enfants de Loyola toutes les passions; on conduisait toutes les haines anticatholiques à l'assaut du Saint-Siége. Clément XIII avait été humilié jusqu'à l'ignominie, on finit par le menacer de le faire garder à vue par une armée de Napolitains qui devaient tenir garnison en face du château Saint-Ange. Le marquis de Tanucci et le cardinal Orsini donnèrent même à entendre à d'Aubeterre, ambassadeur de France, que c'était au duc de Choiseul qu'était due une pareille initiative. Choiseul s'indigne, et, le 4 octobre 1768, il écrit au marquis d'Aubeterre : « Je vous avoue mon étonnement de l'attention trop sérieuse que vous donnez aux plates supercheries de M. de Tanucci et de M. le cardinal Orsini, et aux impostures maladroites dont ils font usage auprès de vous. Des ministres de cette espèce ne sont assurément pas faits pour traiter les grandes affaires, et il faut se

borner à mépriser les petits moyens de leur basse et artificieuse politique. »

C'est à Votre Révérence que nous devons cette lettre, dont vous ne publiez qu'un fragment ; mais c'est Votre Révérence aussi qui s'ingénie à ramasser dans le bourbier et à coudre les uns après les autres tous ces petits moyens d'une politique que Choiseul lui-même stigmatise des épithètes de basse et artificieuse. Les Jésuites sont traqués sur tous les points du globe. On les calomnie dans leur institut, dans leur vie, dans leur enseignement, dans leurs missions. Partout où il est possible de leur susciter un adversaire, les monarques et leurs ministres se font un devoir de l'évoquer, de le soudoyer, de l'encourager et de le patroner.

Ces religieux, naguère si puissants par l'association, sont dispersés, errants sur les mers, jetés au fonds des cachots ou sur la première terre qui consent à leur offrir une hospitalité dérisoire. Les Barrabas du dix-huitième siècle les ont livrés comme le Christ aux moqueries de la multitude. On les abreuve de fiel et de vinaigre, on invente à leur charge des impostures qui, après avoir fait reculer d'horreur les contemporains, font sourire de pitié la postérité. Ces martyrs d'une civilisation, en grande partie leur ouvrage, ne trouvent d'appui que dans un vieillard dont la lutte a quelque chose de saintement homérique. Ce vieillard, qui est un Pape, voit sa mémoire passer sous les fourches caudines que vous dressez à son inébranlable magnanimité.

Comme tous ceux que frappe le malheur, les Jésuites ont perdu leurs clients, leurs amis des jours fortunés.

Il ne leur reste qu'un petit nombre de fidèles, troupe dévouée qui se précipite tête baissée sur tous les champs de bataille et qui livre chaque jour un nouveau combat, bien persuadé d'avance qu'elle subira une dernière défaite. Ces gladiateurs de l'Eglise, arrivant dans l'immense colisée où les attendent les sarcasmes des hommes, le dédaigneux sourire des femmes et l'avidité des prêtres coupables, passent et repassent devant les Césars qu'ils saluent. Ils connaissent le sort qui leur est destiné. Ils savent qu'ils vont mourir sous le ridicule, cette mort qui répugne le plus au cœur humain, et ils meurent. Leurs ossements ont enfanté des vengeurs ; mais, après toutes les sanglantes épreuves que ces écrivains, que ces évêques, que ces chrétiens fervents voulurent éviter à l'Eglise, vous arrivez, Père Theiner, et Votre Révérence fait pour les rares amis de la Compagnie de Jésus persécutée ce qu'elle a eu le déplorable courage de faire pour Clément XIII humilié. Vous accusez, et malheureusement vous accusez sans preuves.

« Ce fut ainsi, racontez-vous, que dans ces tristes jours les amis peu intelligents des Jésuites provoquèrent en Portugal, comme en Espagne, comme en France, comme en Italie, par leur imprudence, les lois les plus oppressives et les plus humiliantes et des persécutions non seulement contre ces religieux, mais encore contre l'Eglise elle-même. »

Les ambassadeurs des puissances catholiques infestaient Rome et la Chrétienté de pamphlets obscènes ou impies, les deux à la fois le plus souvent. Le cardinal André Corsini, l'ami de Clément XIV, recevait une pension de Pombal, afin de les introduire sous son couvert

dans la capitale du monde chrétien (1). On avait même trouvé plus expéditif d'y établir une imprimerie clandestine. Tous ces faits, dont vous n'osez parler, sont démontrés jusqu'à l'évidence dans *Clément XIV et les Jésuites.*

La virulence des attaques autorisait l'énergie des réponses. Il y en eut de passionnées, d'acerbes, de maladroites peut-être. Mon Dieu! la vertu elle-même n'est pas toujours habile. Je ne dirai pas que vous en êtes une preuve, mon Révérend Père. Mais enfin, après soixante années de révolutions qui ont trempé les hommes dans le crime, pensez-vous qu'il soit bien loyal de venir instruire à neuf un scandaleux procès, et de l'instruire de telle manière que c'est toujours, dans votre bouche, le coupable et le bourreau qui doit avoir raison sur l'innocent et le persécuté?

Ainsi vous vous arrangez pour dire à la page 68 que les Jésuites « furent même jusqu'à tourner en ridicule les ministres de Charles III dans des pamphlets anonymes en vers et en prose aussi spirituels que mordants. » A la page 382, vous continuez : « Les Jésuites firent, vers ce même temps, secrètement publier à Pesaro un opuscule intitulé *Réflexions sur la conduite des cours bourbonienues au sujet des Jésuites.* Ce petit ouvrage est l'un des plus amers pamphlets publiés contre ces cours. »

(1) Parmi les mauvais livres que Pagliarini, secrétaire du marquis de Pombal, envoyait de Lisbonne à Rome pour que le cardinal Corsini les répandît, se trouvait la fameuse *Deductio chronologica et analytica*, ouvrage schismatique et impie. (Voir *Clément XIV et les Jésuites*. p. 69 et 382.)

La même dénonciation se présente à chaque ligne de votre œuvre. Vous ne savez pas, vous ne pouvez pas savoir, mais vous affirmez : *Credat Judæus*.

Ces pamphlets anonymes que vous poursuivez avec tant d'acharnement et dont la trace vous échappe toujours, car vous n'avez jamais, il me semble, eu de vocation pour travailler au dictionnaire des anonymes, ces pamphlets ripostant à d'autres pamphlets ne méritaient ni cet excès d'honneur, ni cette indignité. Je les ai lus pour mes péchés, comme je suis condamné à lire et à réfuter tant de choses, mon Révérend; et je vous assure que, comparés aux innombrables brochures et aux lourds in-folio que cette guerre fit éclore, ils me paraissent d'une candeur et d'une prud'hommie dont votre pudeur elle-même serait édifiée.

Ce qui ne veut pas dire, entendons-nous bien, que je saisisse comme vous dans ces œuvres la main de quelque Jésuite. Les Jésuites, Père Theiner, ne reçoivent de leurs ennemis l'investiture de malice et d'habileté que lorsque ces mêmes ennemis ont besoin de les attaquer. Hors de là, et ce ne sera pas à vous que je l'apprendrai, les Jésuites n'ont jamais su qu'à de rares intervalles soutenir une guerre de plume ou d'intrigue. Ils ne connaissent rien à la tactique des personnalités, rien à la perfidie des insinuations, rien à la vigueur d'une haine, rien à la puissance d'un bon sarcasme emmanché dans la logique, rien au bonheur d'une médisance acérée comme un poignard. Je les ai toujours vus, au fort de la tempête, se faire un devoir de pratiquer en silence à l'égard de leurs plus cruels adversaires la loi de charité que votre bouche leur prêche. Comme aux *Actes des Apôtres*,

ils connaissent les temps et les moments que le Père a mis en son pouvoir.

Votre Révérence veut à toute force leur imposer plus de malice qu'il n'en ont en réalité. Chez vous, c'est un parti pris. Ils rédigent la bulle *Apostolicum*, ils fabriquent tous les écrits de polémique inspirés par leur mort. Au besoin ils seraient même de force à s'entendre avec Clément XIV pour glisser quelques mots de leur cru dans son bref de suppression. Les voilà maintenant qui dictent par insinuation au cardinal Torregiani les lettres qu'il écrit.

Ici vous ne procédez pas affirmativement. La réputation de talent dont jouit encore dans le monde catholique et littéraire le ministre de Clément XIII paralyse un peu votre tendance à la crédulité. Vous vous contentez donc de dire : « Nous avons de cet illustre homme d'État une idée trop haute et trop grande pour penser que cette réponse vienne de lui. C'était avec des illusions pareillement absurdes que les Jésuites semblaient avoir l'habitude de couvrir et de justifier leurs défauts. »

Certainement ces réticences ne démontrent pas qu'un Jésuite a guidé sur le papier la main qui traça la lettre dont il s'agit; mais que veulent-elles dire? je vous le demande, mon Révérend. Les principes appellent toujours leurs conséquences. Quelles conséquences tirez-vous de ce principe?

Le Sacré Collége est réuni en conclave ; les portes sont closes et murées, tout doit se passer dans le plus religieux silence. Mais puisque les ennemis des Jésuites y

ont droit perpétuel d'entrée et de sortie; puisque, d'après vous, on écoute aux portes des Eminences favorables à la Compagnie; puisque vous et moi nous avons entre les mains les correspondances illicites des cardinaux et des ambassadeurs leurs complices du dehors, nous pouvons bien, n'est-il pas vrai, faire un peu comme tout le monde? Entrons donc à notre tour au Conclave. J'avais pris les devants, Père Theiner, et vous voyez ce que m'a coûté cette précipitation. Elle me vaut les anathèmes de Votre Révérence et les abjurations de votre charité.

Néanmoins, en dehors de ces petites misères de la vie littéraire, il reste, pour me consoler, une pensée que l'*Histoire du pontificat de Clément XIV* ne fait que confirmer dans mon esprit. Sans vouloir déduire ici les motifs qui me poussèrent à ce parti, dont les violences de 1847 n'ont plus besoin d'invoquer d'excuse en 1852, car ce serait à Gaëte qu'il faudrait aller la chercher, je vous confesserai, mon Père, que je n'ai jamais été mieux inspiré, et que si je ne m'applaudissais pas depuis cinq ans de mon œuvre, la vôtre donnerait à mon audace l'orgueil qu'il vous plait de me reprocher. J'ai soulevé un coin, un large coin du voile; votre main l'a déchiré tout à fait. Clément XIV était incriminé, jugé par moi. C'est vous, bon père, qui exécutez la sentence. Les apologistes par ordre, que Salluste désigne en disant : *Satis loquentiæ, sapientiæ parum*, n'en font jamais d'autre.

Nous sommes tous les deux au Conclave de 1769 ; vous, rangé d'avance sous la bannière des cardinaux des couronnes ; moi, inventoriant les caractères, cherchant de

bonne foi la vérité et la trouvant au milieu de toutes les immondices épistolaires que ce célèbre Conclave entassa sur mon bureau. C'est cette vérité qui vous a froissé, mon Révérend ; et, je vous le demande en toute franchise, m'auriez-vous de sang-froid et avant d'avoir un parti pris, conseillé d'agir autrement?

Il y avait autour du Vatican des ambassadeurs qui hurlaient la honte de l'Eglise, qui infligeaient la simonie à ses princes, et qui osaient écrire à l'un d'eux cet incroyable blasphème que vous avez été assez prudent pour passer sous silence. Le 25 avril le marquis d'Aubeterre mandait donc au cardinal de Bernis : « J'aurais aussi fait mettre de Rossi parmi les indifférents. Ce n'est pas que je le croie un sujet de premier ordre, mais je crois le voir tel qu'il est, c'est à dire sans scrupule, ne tenant à aucune opinion et ne consultant que son intérêt. Je pense qu'un pape de cette trempe aurait pu convenir aux couronnes. » (1)

Tel était le Souverain Pontife qu'à cette époque de flétrissure universelle les ambassadeurs du Roi très chrétien, fils aîné de l'Eglise, du Roi catholique et de Sa Majesté très fidèle allaient demander à Rome sur le cadavre de la Compagnie de Jésus.

Ce vœu sacrilége et qui, par sa brutalité, fait tache même au milieu de toutes ces boues m'avait tristement impressionné. Il m'importait au point de vue historique, il importait encore plus à l'honneur de la Catholicité de savoir s'il s'était trouvé une majorité de cardinaux assez

(1) *Clément XIV et les Jésuites* (3e édit., p. 236).

avilie pour l'exaucer. C'est sous l'obsession d'une pareille pensée que j'ai entrepris de suivre et d'étudier toutes les phases du Conclave. Quoi que Votre Révérence puisse en dire, ce ne fut pas sans bonheur que j'arrivai à démontrer d'abord à moi, ensuite aux autres que Dieu, même dans ces terribles jours, n'avait pas entièrement abandonné son Eglise.

Vous voulez que j'aie dit le contraire. Une affirmation de plus ou de moins ne vous convaincrait pas, vous que trois éditions successives et la ***Défense de Clément XIV*** n'ont pu faire renoncer à une idée préconçue. Vous étiez forcé de me trouver coupable et je suis aux regrets que cette contrainte ait été un piége dans lequel Votre Révérence a trop donné. Je n'inclinais ni du côté des cardinaux des couronnes, ni du côté des cardinaux zelanti. Comme tout homme qui réfléchit, j'avais mes répugnances et mes affections engagées; mais je m'arrêtais à la limite qu'une sage impartialité trace à tous les historiens. Cette limite, vous la franchissez du premier bond comme un homme qu'un remords entrainerait vers le précipice. Vous ne cherchez pas à vous éclairer pour dissiper les ténèbres dont l'esprit des autres est obscurci; il faut à votre œuvre des innocents et des coupables. Les innocents sont les meneurs d'intrigues et les sophistes qui aspirent à tout prix à renverser la Compagnie de Jésus. Les coupables pullulent dans cette Compagnie ou parmi les Cardinaux qui la défendent.

Malheur donc à tous ceux qui ne trempent pas dans le complot que vous niez et sur lequel, à votre corps défendant, vous répandez une si triste lumière! tant il est vrai, comme dit le poëte Lucrèce, « qu'une force secrète

se joue des entreprises humaines, aime à briser les haches consulaires et foule aux pieds l'orgueil des faisceaux. » Car, daignez le remarquer, mon Père, jusqu'à présent Votre Révérence n'a couvert du manteau de sa charité que des ennemis de l'Église. Votre Révérence n'a maudit que des dévouements au siége de Pierre.

A cela vous me répondrez, avec l'autorité de votre science et de votre vertu, que vous avez peut-être bien quelque raison pour agir ainsi. Vous comprenez que j'en suis parfaitement certain d'avance. Ce serait donc un converti à vos dires que vous prêcheriez, mais ce converti soupçonne que tout le monde n'est pas d'aussi facile composition que lui. Pour enchainer les incertitudes, il voudrait quelque chose de plus positif qu'une parole, même venant de vous. Il ne la trouve que dans votre œuvre, or cette œuvre est la confirmation la plus explicite de ses soupçons.

On sent qu'elle perce à chaque mot; et tenez, mon Révérend, voyez jusqu'où va mon abandon, je vous en fais juge vous-même, parlez: « La société, — c'est vous qui prononcez, — avait assurément dans le sacré collége de grands et chauds partisans et bien peu d'ennemis, ou, pour mieux dire, elle n'en avait aucun, à moins que l'on ne veuille considérer comme tels ceux des cardinaux, si éclairés pourtant et si illustres, qui étaient d'opinion et qui desiraient même que le Pape, pour reconquérir la la tranquillité de l'Église, adhérât aux demandes des princes en leur accordant la suppression de cet ordre, requise par eux comme une condition indispensable à la paix. Nous avons déjà indiqué plus haut que sous cette demande importune des princes, au sujet de la suppres-

sion, étaient cachés les desseins de la Providence, provoqués peut-être par la direction que la Compagnie de Jésus, dans une illusion, pure assurément de toute intention mauvaise, mais incontestable, avait commencé à suivre quelque temps déjà avant sa chute. Telle était du moins la conviction de tous les cardinaux qui conseillaient la dissolution de cet ordre. »

Les Jésuites, vous venez vous-même de le dire, n'avaient que très-peu et pas même d'ennemis dans ce Conclave. Tous les Cardinaux, ces dieux des Romains que l'on ne fait pas avec toute sorte de bois, si j'osais me servir de l'expression profane d'Apulée, arrivaient avec de louables intentions. Mais les uns désiraient complaire aux rois de l'Europe; les autres n'aspiraient qu'à suivre l'impulsion de leur conscience. Il y avait les politiques et les zélés, les fanatiques et les habiles, les cardinaux qui tenaient leur chapeau rouge du droit de leur talent ou de leur vertu, les cardinaux qui devaient la pourpre à une intrigue de ministère ou à un caprice de prostituée. C'était toujours la querelle du cardinal de Bernis et du vieil Albani, querelle dont, j'emprunterai le récit au *Clément XIV et les Jésuites*, « les deux Albani, lit-on à la page 221 de cet ouvrage, et leurs adhérents demandaient qu'on spécifiât les imputations, qu'on les appuyât sur d'honorables témoignages, qu'on établit d'une manière logique la culpabilité des Jésuites. Ces cardinaux détruisirent pièce à pièce l'échafaudage de promesses et de terreurs que bâtissaient les trois cours. Ils défendirent la Compagnie de Jésus avec éloquence et fermeté; ils se plaignirent de voir les droits et l'indépendance de l'Eglise offerts en holocauste à d'inqualifiables préventions. Accablé sous leurs reproches, Bernis cherche à se relever

en mettant en jeu une question de personnes, et il dit : L'égalité doit régner parmi nous ; nous sommes tous ici au même titre.

« A ce mot, le vieil Alexandre Albani soulève sa calotte rouge, le *berretino* des cardinaux, et d'une voix pleine d'autorité : « Non, Éminence, s'écrie-t-il, nous ne sommes pas tous ici au même titre ; car ce n'est pas une courtisane qui m'a placé ce berretino sur la tête. »

Bientôt vous en aurez un sans doute sur la vôtre, Père Theiner, et je suis persuadé d'avance que vous ne l'accepteriez pas des mains d'une marquise de Pompadour, quoiqu'il vous plaise de ne pas signaler cette femme aussi âpre qu'on la montrait à la curée des Jésuites. Vous n'avez point avec elle, j'en suis convaincu, de ces petites galanteries sourdes que le cardinal de Bernis s'accuse d'entretenir avec le cardinal Ganganelli, le futur Clément XIV. Mais madame de Pompadour ne manquait pas d'un certain bon : elle détestait les Jésuites. Pour vous, dans l'occasion, c'est une qualité qui a bien son prix.

Aussi voyez avec quelle ardeur vous flagellez ces malheureux zelanti. Ils restent impassibles aux tentations ; ils se contentent de protester par leur attitude pleine de dignité, et ni vous ni moi n'avons encore pu déterrer la moindre trace de leur écriture dans un Conclave où tous les cardinaux des couronnes, aveugles errants au grand jour, semblent être tourmentés du prurit épistolaire. Nous avons scruté dans les archives, nous avons dépouillé une à une ces correspondances. Jamais un billet émané d'un zelante n'est venu frapper nos regards. Cette réflexion n'a pas dérangé vos calculs. Vous n'aviez pas

d'écrits à produire de cette catégorie de princes de l'Église ; vous avez remplacé les écrits par des insinuations. Ces cardinaux sont coupables, parce qu'ils n'ont pas accepté la paix que l'incrédulité offrait à l'Église.

La paix dans de pareilles conditions, la paix pour opprimer la vertu, la paix pour préparer l'anéantissement du Siége romain, la paix pour renverser toutes les bases de la société était dans les vœux des hommes de sac et de corde qui s'imposaient aux admirations du siècle. Mais pouvait-elle dominer au même degré ce sénat de prêtres qui conservaient dans leur sein les plus vénérables traditions? Devaient-ils se condamner à ressembler à ces patriciens de la vieille Rome qui offraient leurs quatre membres aux esclaves des Césars et avaient le courage de la mort sans avoir le courage de la vie. Le comte Alexis de Saint-Priest, un des alliés de Votre Révérence, l'a dit avec toute raison : « Les Jésuites n'étaient qu'une occasion : en eux résidait la forme et non le fond du débat (1). »

Les zelanti l'avaient aussi sainement entrevu que cet écrivain. Ils étaient de ce petit nombre d'hommes dont parle Tacite, « de ces hommes distinguant par leurs seules lumières ce qui honore et ce qui dégrade, ce qui nuit et ce qui sert. » Ils ne se prêtaient pas avec d'inutiles complaisances à des discussions, à des transactions qui ne pouvaient aboutir qu'à les déshonorer. Ils furent un prodigieux modèle de patience. Tout en se morfondant en leur propre impuissance, ils restèrent calmes et impassibles au milieu de toutes les corruptions qui se galvani-

(1) *Histoire de la chute des Jésuites*, p. 87.

saient. Elles auraient longtemps agi et réagi sur elle-même si un Ganganelli ne s'était pas détaché du centre pour venir se livrer à une des ailes, et prêter main-forte à quelques jeunes insensés qui n'avaient pas d'expérience, à quelques vieux fous qui perdaient la mémoire.

Ici, chaque parole prononcée par Votre Révérence est un démenti donné à l'histoire, comme il n'est permis qu'à vous ou à moi de la faire sur un point aussi délicat. Nous avons en mains les preuves ; et si nous voulons agir tous deux sans dol et sans fraude, soyez persuadé que la lumière sera bientôt faite. Ganganelli pointe à l'horizon. Tout aussitôt je vous entends murmurer le mot infâmant de marché et de simonie.

Ce mot, qui en effet se trouve dans la première édition, avait été mal interprété et encore plus mal appliqué. Dans la pensée et dans l'esprit de l'auteur, il ne frappait que ceux qui avaient osé croire qu'un pareil marché fût proposable à un membre du Sacré Collége. Il a disparu dans la seconde édition, il n'est pas rétabli dans la troisième. La *Défense [de Clément XIV* (1) explique surabondamment ce mot.

Vous l'avez conservé pour les besoins de votre attaque.

Ganganelli apparait sur le premier plan. Il doit être

(1) En 1847, je disais à la page 36 de cette brochure : « A mes yeux, et par les documents que j'ai publiés, le pape Clément XIV n'a jamais été entaché du crime de simonie proprement dite ; il serait impossible de trouver dans l'ouvrage une accusation directement émanée de l'auteur et qui constaterait ou seulement tendrait à insinuer ce forfait. »

disculpé des crimes qu'il n'a pas eu l'intention de commettre, puisqu'il va être jugé sur les vertus qu'il ne s'est jamais donné d'acquérir.

Que Votre Révérence le veuille ou ne le veuille pas, qu'elle tourne infructueusement autour de la vérité ou qu'elle se décide à l'accepter comme cas de force majeure, il reste constant, démontré, évident que la simonie a heurté à toutes les cellules du Conclave, qu'elle s'est assise en habit brodé d'ambassadeur à côté de plus d'un cardinal qu'elle a tenté de séduire et qu'à l'oreille elle leur a dit en montrant l'univers catholique à gouverner :

« Je vous donnerai toutes ces choses si, en vous prosternant devant moi, vous m'adorez. »

Dans l'ouvrage que vous censurez comme écrivain et que vous avez été obligé d'approuver par le silence de l'Index, j'ai établi ce point, capital au débat, avec une audace toute mathématique. Cette audace a si bien réussi qu'elle porte la conviction jusqu'au fond de votre âme. « Sans doute, — c'est vous qui écrivez, — sans doute Azpuru et d'Aubeterre conseillèrent aux cardinaux des couronnes de recourir aux moyens illicites et odieux de la séduction et de la violence, afin de tenir en échec leurs adversaires et de prévenir ainsi une élection désagréable aux cours, mais avec quelle dignité ceux-ci ne s'opposèrent-ils pas à de si indignes tentatives? »

Ce n'est pas moi qui nierai cette dignité. Avant vous j'en ai proclamé les effets chez tous les cardinaux zelanti, et chez quelques tièdes regardés par les ministres des cours comme plus accessibles que d'autres à la tentation. Mais

enfin, puisque vous êtes contraint d'avouer *les moyens illicites et odieux de la séduction et de la violence*, il faut bien confesser encore que le marquis d'Aubeterre était l'ami du cardinal Ganganelli et qu'en écrivant à Bernis le 11 avril il lui disait : « Je sens bien que je ne suis pas fait pour être le casuiste de Votre Éminence ; mais qu'elle s'en ouvre confidemment au cardinal Ganganelli, un des plus célèbres théologiens de ce pays-ci, et qui n'a jamais passé pour avoir une morale relâchée, j'espère que peut-être il se rapprocherait de mon sentiment. Il ne s'agit ici d'aucune temporalité, mais absolument d'une pure spiritualité. Rien de plus douteux que ce que fera un Pape, quel qu'il soit, quand il sera élu, si on ne l'a pas lié auparavant. »

C'était toujours la parole du prophète Osée qui se vérifiait : « Dans leurs sillons ils ont semé l'impiété, et ils recueillent l'injustice. »

Vous déclarez que tous les documents découverts par moi sont authentiques, c'est très bien ; mais pour les besoins de votre cause vous êtes obligé de n'en faire aucun usage. Car alors comment accommoderiez-vous la gloire immaculée dont vous gratifiez Clément XIV avec ces conseils si transparents que d'Aubeterre donne à Bernis et dans lesquels le nom du cardinal Ganganelli ressort si traîtreusement enchâssé ? D'Aubeterre pousse ouvertement à la simonie, c'est à dire à l'opprobre de l'Eglise. Azpuru, le ministre d'Espagne, est son complice, quelquefois son maître en violence. Savez-vous ce qui arrivera lorsque Ganganelli aura ceint la tiare? D'Aubeterre se verra comblé de tous les témoignages

d'une vieille et reconnaissante affection ; Azpuru sera nommé archevêque de Valence par ce même Ganganelli.

Durant son cardinalat, le Cordelier n'avait eu dans le monde que deux amis. L'un était ce marquis d'Aubeterre à qui il faut un Pape sans scrupule et ne consultant que son intérêt ; l'autre fut don Manuel de Roda, ancien ambassadeur d'Espagne près le Saint-Siége et alors ministre du roi Charles III. Deux lignes de sa main le réduiront à sa juste valeur. Le 17 avril 1767, ce Roda, qui a tué les Jésuites dans la monarchie de Philippe V, et dont Votre Révérence oublie de reproduire les lettres comme celles de tous les ministres espagnols, écrit en post-scriptum au duc de Choiseul. (1) « Succès complet ! L'opération n'a rien laissé à désirer. Nous avons tué l'enfant, il ne nous reste plus qu'à en faire autant à la mère, notre sainte Eglise romaine. »

Des rapports d'intimité avec des hommes qui forment de pareils vœux seraient un opprobre moral pour toute âme chrétienne. Que penser d'un religieux, d'un prêtre, d'un cardinal, d'un pape qui couvre ces hommes du manteau de sa tendresse ?

Il est cruel pour un catholique d'avoir à faire de pareils rapprochements. Vous avez cru pouvoir vous en dispenser. J'en félicite beaucoup plus votre respect pour Clément XIV que votre impartialité d'historien. Mais enfin à ce trésor de documents vous avez bien été forcé d'emprunter par ci, par là quelques bribes, les moins compromettantes, selon vous, plus d'une menace et pas

(1) *Clément XIV et les Jésuites*, p. 297 (3e édit.).

mal de moyens illicites. Vous avouez donc que l'ambassadeur de France, d'accord en cela avec l'Espagne et les Deux-Siciles, écrivait: « Que toute élection qui n'aura pas été concertée auparavant avec les cours n'en sera pas reconnue. »

Et en présence de cette intimidation qui, après avoir tué Clément XIII, pose le pied sur la gorge du Conclave pour en faire sortir un Pontife sans scrupule, ne tenant à aucune opinion, et ne consultant que son intérêt, vous, prêtre, vous vous inclinez devant toutes ces hontes. Vous mettez votre esprit à la torture pour les amoindrir, vous prenez mille voies détournées pour dérouter le lecteur. Vous n'approuvez pas, il est vrai; néanmoins vous ne vous sentez pas le courage de flétrir. J'en demande pardon à Votre Révérence, mais si à ses yeux il y a des coupables dans tout ceci, ce ne sont pas les cardinaux qu'on a jugés assez ambitieux pour être séduits, c'est le parti des *fanatiques*.

Ces fanatiques ou zelanti, qui couvraient de leurs poitrines, qui défendaient pied à pied le trône apostolique assiégé par les rois de la Chrétienté; ces fanatiques qui, au milieu de la tempête excitée contre l'Église, préféraient la voir succomber glorieuse plutôt que de vivre avec les stigmates de la honte; ces fanatiques qui, dans ce Conclave, se montrèrent immuables comme la foi, purs comme la vertu, inaltérables comme le dogme, et que le cardinal Ganganelli, faux comme l'eau, finit par tromper, n'ont laissé après eux aucune trace de leurs combinaisons, aucun souvenir de leur lutte.

Le Père Theiner, quoique préfet coadjuteur des archi-

ves secrètes du Vatican, n'a pas été plus favorisé que moi. Il nous est impossible de citer le moindre fragment de correspondance échappé durant le Conclave aux impatientes révoltes d'une conscience honnête. Depuis ce vieil Albani si majestueux sous la pourpre jusqu'aux cardinaux Chigi, Colonna, Borromeo, Spinola, Castelli, Torregiani et Rezzonico, chefs des zelanti, pas un n'a violé la loi qui interdit au Sacré Collége toute communication avec le dehors.

Ils se sentaient dominés, asphyxiés par cette multiplicité d'intrigues qui trois fois par jour s'étalait au plein soleil du Vatican. L'espionnage le plus abject ne leur laissait pas même la liberté du vote. Captifs volontaires, on les parquait, on les resserrait dans leurs cellules (1), et pas une plainte ne s'en est échappée, pas un mot d'écrit ne vient attester à la postérité les souffrances morales qu'ils eurent à endurer. Ah! comme dirait Sénèque, j'honore ces grands noms et je ne les entends jamais prononcer sans me trouver plus grand.

Cela n'empêche pas Votre Révérence de les trouver seuls dignes de blâme. « La vérité, vous écriez-vous, fut gravement violée de part et d'autre, mais principalement du côté des soi-disant zélés. » Puis, afin d'atténuer ce que ce jugement, rendu en parfaite ignorance de cause,

(1) Le Père Theiner, à la page 210, raconte jusqu'où allait cet espionnage, et il le raconte sans exprimer le moindre blâme sur les *habiles conclavistes* de ce cardinal Orsini, qu'il grandit outre mesure : « Orsini, dit-il, savait ainsi presque tout ce qui se passait chez Albani au moyen de ses habiles conclavistes qui, à pas de loup, passaient et repassaient devant la chambre de ce dernier. »

aurait de blessant pour votre conscience sacerdotale, vous consignez à la même page une de ces contradictions qui, hélas! ne sont que trop familières à l'*Histoire du pontificat de Clément XIV*. « Nous ne pouvons trop déplorer, dites-vous, que les princes et une minorité de cardinaux, grâce à Dieu, imperceptible, se soient crus autorisés, par une fatale complication de circonstances, à exercer une influence toujours déplorable et odieuse sur ce Conclave, et par conséquent sur l'élection du chef suprême de l'Eglise. »

L'influence déplorable et odieuse des princes que j'ai le premier mise dans tout son jour et sur pièces désormais incontestables, grâce à vous, cette influence est avouée, reconnue, manifeste. N'en parlons plus que pour mémoire. Mais il se rencontre dans le Conclave une imperceptible minorité de cardinaux qui, selon Votre Révérence, pèse de tout le poids des couronnes sur les électeurs sacrés. Ce sera cette minorité, marchant sous les ordres de Bernis, d'Orsini, de Malvezzi et de tous leurs alliés, qui finira par l'emporter.

Ce n'est pas un Pontife éclairé, courageux, pacifique, ami des lois et de la justice que les princes de la maison de Bourbon demandent par l'organe de leurs cardinaux et de leurs ministres, formant une ligue étroite, se serrant les uns contre les autres comme sur le corps du dragon l'écaille est jointe à l'écaille. Le 21 avril 1769, Azpuru, écrivant au comte d'Aranda, ne laisse aucune incertitude sur le programme qu'on impose au candidat à la papauté : « Plus heureuse que le gouvernement du Roi très-chrétien, ainsi parle Azpuru, Votre Excellence n'a pas eu besoin de torturer les faits et la loi pour frap-

per la Compagnie de Loyola. Sa Majesté a prononcé, et l'arrêt a été exécuté sans appel. Le silence vaut mieux pour nous que toutes les procédures, car Bernis s'embarrasse pour les défendre, et moi je n'ai besoin que de me taire. L'accusation muette se traduit de toutes les manières. La France a eu tort de dire son dernier mot sans apporter de preuves. On les demande dans le Conclave; nous, nous pouvons empêcher toute discussion, et cela est préférable. En effet, nous n'avons pas à démontrer la culpabilité des Ignatiens sur tel ou tel point. Le secret du Roi répond à tout, et il pose la mort des Jésuites comme une condition *sine qua non*. Peu importe que le crime soit ou ne soit pas prouvé, si l'accusé est condamné. On résistera, mais enfin on arrivera à consommer le sacrifice. »

Le consommateur du sacrifice, c'était dès le principe le cardinal Ganganelli. Les puissances avaient les yeux fixés sur lui. Lui, par une attitude pleine de discrétion italienne, et par les avis qu'il se faisait demander en secret sur la manière de confectionner théologiquement le pacte exigé, ne craignait pas de se laisser deviner.

Clément XIV n'idolâtrait pas les Jésuites, — c'est vous qui faites cette naïve révélation, — et il le leur a bien prouvé. Mais serait-ce à cette non idolâtrie qu'il faudrait seulement attribuer le choix persistant qui fut fait de lui? Non, Révérend Père, et la question est plus haut. Ganganelli était un de ces caractères qui, d'après Diderot, ne sont jamais faux pour peu qu'ils aient d'intérêt d'être vrais, jamais vrais pour peu qu'ils aient d'intérêt d'être faux. Son âme était fermée comme une forteresse sans meurtrières et une insatiable ambition, excitée par des pro-

phéties que vous patronez, avait été pour lui la source de tous les maux.

Les rois et leurs ambassadeurs l'adoptèrent pour candidat, parce que ce Cordelier, avec ses vanités presque féminines, avec sa soif de populacerie, avec ses faiblesses déguisées sous le titre spécieux de concessions à l'esprit de son temps, était l'homme que rêvaient sur le trône pontifical tous ceux qui espéraient renverser ou avilir la chaire de Pierre. Ganganelli et ses promoteurs, ainsi que ses apologistes de toutes les siècles et de toutes les sectes, n'avaient oublié qu'une chose. C'est qu'en fait d'autorité on ne regagne jamais le terrain perdu par les concessions. A chaque pas rétrograde que fait le pouvoir, il pose une barrière qui ne s'ouvre plus, quelque effort qu'il fasse. Ganganelli recherchait les adorations de la foule, mais le vulgaire n'apprécie, n'aime que ce qui lui ressemble et, dans l'histoire, il n'y a pas une idole du peuple qui ait été véritablement un grand homme.

La destruction des Jésuites fut le prétexte, l'essai, le premier jalon de l'abaissement qu'on préparait à l'Église. Par malheur pour lui, Ganganelli, un de ces esprits qui vont jusqu'au mal sans en avoir la prescience, se trouva dans toutes les conditions désirées. Arrivé au pouvoir suprême, il les a toutes remplies et au-delà. Comment y est-il parvenu? C'est au Père Theiner que je vais le demander.

Le Père Theiner, mon Révérend, n'est pas comme moi un audacieux, un blasphémateur, un artificier et un charlatan aux naïvetés historiques, mais le Père Theiner a les siennes lui aussi, et je vous en fais juge. « D'Aubeterre

exerçait incontestablement, — c'est le père Theiner qui parle,—la plus grande influence sur ce Conclave, lequel, suivant les expressions dont il se servait justement lui-même dans sa lettre du 6 février 1769 au cardinal de Bernis, s'annonçait comme devant être un des plus importans qui aient eu lieu depuis longtemps dans l'Église. Il le dirigeait, si l'on peut se servir de cette expression, à l'intérieur et à l'extérieur : à l'intérieur, par son étroite liaison avec le cardinal Orsini et les cardinaux des cours qui lui étaient unis; à l'extérieur, par un semblable concert avec les ambassadeurs des autres cours catholiques, lesquels par la volonté expresse de leurs souverains, dépendaient de lui comme représentant le chef de la maison et des puissances bourboniennes. »

Or que voulait cet ambassadeur du Roi très-chrétien? Vous le savez, mon Révérend, il avait établi la simonie en permanence aux portes du Conclave. Pour lever les derniers scrupules de ses créatures et de ses agens dans cette auguste assemblée, il leur recommandait chaque jour de consulter Ganganelli, qui possédait la panacée théologique. D'Aubeterre veut que le futur Pape s'engage par écrit à détruire la Compagnie de Jésus. Charles III est dans les mêmes intentions et vous le constatez aussi naïvement que possible, mon cher Père. Vous écrivez en effet (page 217) « que l'ambassadeur d'Espagne et le chevalier d'Azara avaient depuis longtemps conçu le projet de demander par écrit au futur Pape, même avant son élection, qu'il accordât toutes les demandes déjà faites antérieurement par les cours bourboniennes. »

Passons à pieds joints sur les intrigues secondaires

dont le palais apostolique fut le théâtre. Ne nous occupons ici ni de ce spirituel chevalier d'Azara que vous métamorphosez, et pour cause, en un misérable espion, ni de cet étourdi de cardinal de Bernis qui vous tombe des nues, ni de cet Azpuru qui vous gêne tant par ses exigences pleines de compromission, ni de ce cardinal Orsini, l'ambassadeur de Naples, dont la correspondance est un dernier pavé qui vous écrase. Laissons de côté tous les détails auxquels, sans le vouloir, votre livre vient après le mien apporter une éclatante confirmation. Ce qui est bon pour l'histoire n'offre aucun aliment, aucun charme à la polémique. De cet ensemble de ruses de guerre, de captations, de promesses, d'intrigues et de roueries, il surgit un fait principal. Serrons donc la question et pressons ce fait jusque dans ses conséquences suprêmes.

Il est avéré par vous et par moi que ces puissances et leurs ministres avaient décidé qu'un Pape ne sortirait pas de l'élection sans qu'auparavant il ne leur eût signé les garanties que vous savez. Ganganelli, dont les hypocrisies préparatoires en face de chaque scrutin avaient fait fermenter l'ardente convoitise, Ganganelli dont toutes les aspirations tendaient à la satisfaction d'un désir longtemps comprimé, Ganganelli a été élu. Ganganelli avait-il eu la téméraire lâcheté de céder à d'ambitieux désirs? A-t-il osé offrir aux couronnes la honteuse satisfaction qu'elles exigeaient?

Puisqu'il a été nommé, puisqu'il a détruit la Compagnie de Jésus, puisque de concession en concession, il en est venu sous les voûtes du Vatican où commanda Sixte Quint, un cordelier d'une autre trempe, à pleurer

comme un enfant sous l'étreinte de Florida Blanca qui le torturait, à obéir en aveugle à toutes les volontés, à tous les caprices, à toutes les exigences des ennemis de l'Eglise, je n'aurais pas d'autres preuves à administrer. Celles-là seules suffiraient pour condamner Clément XIV, car ce n'était pas avec un pareil aviron que l'on pouvait espérer d'échapper au déluge; mais je craindrais de vous paraitre trop tranchant, il vaut donc mieux aborder franchement le fait.

Votre Révérence m'y provoque en termes tels qu'il ne m'est pas possible de reculer. Relisez vous-même les inqualifiables paroles tombées de votre plume. « Cette grave accusation (de simonie) fut soulevée immédiatement après l'élection de Clément XIV par quelques esprits pervers du parti des Jésuites; elle s'est traditionnellement propagée dans et par ce même parti sous les apparences d'une probabilité trompeuse; elle a été des uns crue avec une joie cachée et méchante, et des autres timidement mise en doute; elle ne fut réfutée jamais. Il était réservé à nos jours de trouver un auteur qui osàt ériger cette accusation en certitude et essayer d'en donner des preuves. M. Crétineau-Joly n'a pas craint d'assumer cette responsabilité terrible, et de se présenter au tribunal de Dieu revêtu de cette audace impie. »

L'indignation de Votre Révérence me touche fort peu, et si je ne craignais pas de me montrer trop insensible à ses malédictions, je vous dirais, mon Père, que toutes ces accumulations de fureur ne valent pas une bonne raison. Je vais essayer de vous en donner quelques-unes.

Quand des cardinaux, des ambassadeurs et des mi-

nistres consacrent trois mois de leur vie à intriguer, à marchander, à tarifer les consciences afin d'arriver à un résultat dont leur fortune et leur existence politique dépendent; lorsque, pendant ces trois mois, ils s'écrivent chaque jour afin de se tenir les uns les autres au courant de leurs duplicités, il faut s'avouer qu'ils n'ont aucun intérêt à se tromper. On doit même rester convaincu que malgré eux ils se trouvent dans la nécessité d'être vrais. Car alors ils feraient fausse route, ils arriveraient au but qu'ils ne veulent pas atteindre. Bernis et d'Aubeterre, Choiseul et d'Aranda, Azpuru et Orsini, les uns en dedans, les autres en dehors du Conclave, enfreignent imprudemment tous les décrets pontificaux, prescrivant le plus inviolable secret dans l'élection des Papes. Et pensez-vous, mon Révérend, que tous ces complices si bien d'accord et qui n'agissent que dans l'espoir de plaire à leurs souverains, se permettraient de fournir de fausses indications ou de présenter des renseignements qu'ils sauraient inexacts? Je suis persuadé que vous allez vous-même vous empresser de déclarer qu'une pareille supposition est impossible. Admettons donc cela, et poursuivons.

Le cardinal de Bernis ne peut retirer aucun avantage d'une imposture aussi prolongée. Je sais parfaitement que comme moi vous tenez en très-petite estime ce prince de l'Église que Frédéric II de Prusse avait surnommé Babet la bouquetière, et que Votre Révérence appelle un étourdi. Quand vous avez besoin de son témoignage, Bernis, à deux mois d'intervalle, acquiert à Rome « la même haute confiance que celle dont son prédécesseur avait joui avant lui. Et qui pourrait nier qu'il la méritât? vous écriez-vous. Il était sans doute l'homme

le plus capable, le plus spirituel et le plus éminent du corps diplomatique d'alors. »

C'est cet homme dont Votre Révérence vient de tracer le portrait que j'ai interrogé dans les plus intimes replis de sa conscience. Il s'est livré à moi avec l'élégant dévergondage de ses aveux. Ses aveux étaient consignés dans sa correspondance secrète durant le Conclave. Cette correspondance est si bien d'accord avec les événements qui s'y passèrent ou qui le suivirent que, bon gré, malgré, il faut l'admettre comme vraie ou renoncer à toute recherche de vérité historique.

Bernis donc, apprécié par vous, à quelques mois de distance et d'une manière si différente, n'a nul intérêt à déshonorer le futur Clément XIV, dont il deviendra l'ami et le conseiller. A-t-il pu être abusé sur un point aussi capital, sur un point où tous les témoignages concordent avec une désolante conformité? C'est ce qu'il sera bien difficile, même au Père Theiner, de persuader à des lecteurs attentifs. Le cardinal de Bernis était, il devait être dans le vrai. Votre Révérence l'a si bien senti, qu'elle n'a trouvé qu'un moyen de disculper Ganganelli, c'est d'altérer la correspondance du cardinal de Bernis.

Vous prétendez avoir eu à votre disposition tous les documents originaux, toutes les minutes sur lesquelles j'ai basé mon ouvrage. Si vous ne l'affirmiez pas aussi péremptoirement (1), quoique vous écriviez à Rome et

(1) Le Père Theiner s'exprime ainsi, page 6 : « Nous aussi nous avons eu à notre disposition les mêmes documents, et non par fragments, comme M. Crétineau-Joly, mais dans leur

que je les aie encore à Paris sous la main; quoiqu'ils aient été déposés par moi en 1847 chez mon éditeur, je serais tenté de croire que vous avez fait une savante confusion. Car, selon l'expression du vieux Montaigne, « c'est un subiect merveilleusement vain, divers et ondoyant que l'homme. Il est malaysé d'y fonder jugement constant et uniforme. » Mais j'aime mieux penser que vous étes convaincu de la vérité d'une aussi prodigieuse assertion. Votre Révérence assure qu'elle possède mes minutes; je n'invoquerai pas le jugement de Salomon contre le Père Theiner. Je me contenterai de le prier de faire comme moi, et, pour constater cet admirable don d'ubiquité, de les déposer à Rome, quand ici je les tiendrai à ses ordres.

Votre Révérence a eu, elle a en sa possession mes pièces originales, soit.

Alors vous devez être assez équitable pour proclamer que je n'ai falsifié, que je n'ai dénaturé aucun texte. Cette justice, dont implicitement vous ne pouvez vous empêcher de m'estimer digne, je ne puis pas, à mon grand regret, vous la rendre. Voyez en effet dans quelle alternative vous me placez. J'ai transcrit une lettre du cardinal de Bernis racontant comment les cardinaux espagnols ont conduit l'intrigue pontificale et finissant par ces mots : « Ils se sont simplement arrangés avec Ganganelli, lequel est devenu riant et accueillant. Il dit partout qu'il ne veut pas être proposé; nous le proposerons malgré lui. »

série non interrompue, depuis le premier jour du Conclave jusqu'à la mort de Clément XIV. »

Cette modestie à crochets, ainsi que parlerait saint François de Sales, a pris dans l'écritoire de Bernis un *vis comica* qui n'échappe à personne, à vous moins qu'à tout autre, mon Révérend. Vous avez vu où le coup portait. Afin de l'affaiblir, votre perspicacité s'est mise en frais.

Contre son habitude, elle vous a inspiré une mauvaise pensée et une mauvaise action ; et quoique plus que personne vous ayez le droit de parler avec autorité, vous dont la vie n'est exposée à aucun mépris, soyez condamné au supplice de vous relire :

« L'élection de Clément XIV fut uniquement faite par l'immédiate inspiration du Saint-Esprit, et non seulement sans le concours des puissances, mais encore à leur insu. Quant à Ganganelli, il repoussa humblement cette dignité sublime, et déclara hautement au Sacré-Collége qu'il s'en réputait indigne, en priant ses vénérables collègues de ne pas penser à lui. Bernis lui-même est forcé d'en convenir dans sa dépêche du 17 mai à M. d'Aubeterre ; il ajoute : « Mais nous le proposerons malgré lui (1). »

(1) Le Révérend Père Theiner a des préoccupations et des procédés qu'il ne nous conviont pas d'imiter. Nous ne nous faisons même pas le juge de sa bonne foi, et en reproduisant en note cette page d'une si curieuse charité, nous ne nous croirons autorisé à aucune représaille. Certainement si les Jésuites étaient consultés, ils seraient de mon avis. Après avoir cité le Père Theiner, nous serons tous assez vengés. Il a la parole :

« C'est donc, nous le répétons de nouveau, une intention malicieuse de M. Crétineau-Joly, lorsqu'il affirme que Ganganelli non-seulement convoitait la tiare, mais encore qu'il

Cette élection uniquement faite, d'après vous, par l'immédiate inspiration du Saint-Esprit et qui a besoin, pour se soutenir devant la postérité, que le Père Theiner se résigne à une fraude indigne de son caractère, cette élection n'est pas encore pleinement éclaircie. Et cependant vous n'êtes pas le premier, mon Révérend, à qui il soit

trompait tour à tour, par de honteux artifices, les cardinaux de tous les partis au Conclave, afin de se frayer un chemin à la papauté. Voici les propres paroles que cet écrivain place dans la bouche de Ganganelli : « Leurs bras sont bien longs, « disait-il en parlant des princes de la maison de Bourbon ; « ils passent par dessus les Alpes et les Pyrénées. » Aux cardinaux qui n'immolaient pas les Jésuites sous de chimériques accusations, il répétait avec un accent plein de sincérité : « Il ne faut pas plus songer à tuer la Compagnie de Jésus qu'à renverser le dôme de Saint-Pierre. »

« De semblables historiettes sont bonnes, tout au plus, pour enrichir des almanachs (1), et toute personne de bon sens les rejettera avec mépris. Ganganelli n'était pas homme à descendre à de pareilles jongleries. M. Crétineau aura probablement exhumé ces fables, comme tant d'autres du même aloi, de ce *grand arsenal des saintes traditions*, qui, selon lui, encore de nos jours, se conservent secrètement à Rome, non pour justifier, mais pour diffamer la mémoire de Clément XIV, et duquel de temps en temps on enlève quelque impure fusée pour la remettre entre les mains de je ne sais quel charlatan historique qui la tire joyeusement ensuite, à la plus grande gloire de je ne sais qui, et aux dépens de l'honneur de ce grand Pape. L'ouvrage de *Clément XIV et les Jésuites* est tout un feu d'artifice de cette triste espèce. »

(1) Ce feu d'artifice d'*historiettes* ne m'appartient pas en propre. Le Père Theiner, en sa qualité d'annaliste, doit bien le savoir. On les trouve partout, et à la page 108 de son *Histoire de la chute des Jesuites*, M. de Saint-Priest les rapporte comme des paroles qui peignent l'homme. Je les ai empruntées à cet écrivain de l'école philosophique. Qu'a donc à faire ici le *grand arsenal des saintes traditions*, dont le Père Theiner se réjouissait peut-être d'avoir si cauteleusement indiqué la porte ?

arrivé, toujours afin de sauvegarder l'honneur si compromis de Ganganelli, d'altérer les pièces originales que j'ai produites. M. le chevalier Artaud de Montor, un vieux diplomate blanchi sous le harnais, vous avait donné l'exemple. Oubliant comme vous qu'il est inutile de se fâcher contre les choses, parce que cela ne leur fait absolument rien, M. Artaud aussi s'ingéniait à ne pas croire à la culpabilité de Clément XIV. Tout en citant mes documents, il les accommodait à votre manière.

Quand le cardinal de Bernis était rentré dans vos bonnes grâces et que vous faisiez de lui l'éloge que vous connaissez, il écrivait, le 28 juillet 1769 au duc de Choiseul : « Il y a longtemps qu'on se défie de moi en Espagne. Les cardinaux de Solis et de la Cerda, avant d'entrer au Conclave, avaient dit assez imprudemment qu'ils ne seraient pas la dupe des Français. Ils ont voulu que nous fussions la leur. Le contraire est arrivé. L'écrit qu'ils ont fait signer au Pape n'est nullement obligatoire. Le Pape lui-même m'en a dit la teneur. Sa Sainteté craint le poison ; elle se défie de tout ce qui l'entoure et ne se fie à personne. »

M. Artaud qui vous ressemble et qui, comme vous, incline l'histoire à ses fantaisies, emprunte ce document à mon ouvrage. Votre Révérence n'avait saisi au vol que la fin d'une dépêche, lui ne prend que le commencement d'une autre. Il s'arrête juste aux paroles qui incriminent, à *l'écrit qu'ils ont fait signer au pape* ; puis il s'écrie : « on accusait un des pontifes de Rome : il est disculpé. »

En vérité, en vérité, je vous le dis, mon Révérend,

tous ceux qui se présentent dans la cause de Ganganelli semblent suscités de Dieu pour la perte de Clément XIV, et je finirai par croire que je porte malheur aux avocats et au client, puisque les uns ne peuvent se donner un petit air de victoire qu'en mutilant ou qu'en omettant sciemment au profit de l'autre les pièces produites par moi. Si c'est avec de semblables armes qu'on espère protéger et sauvegarder la mémoire de Ganganelli, si c'est avec un pareil levier qu'on croit pouvoir abattre le monument que, dans la mesure de mes forces, j'ai consacré à la justice, il faut convenir que ces armes ne pourront guère l'ébranler.

Car avant comme après le Conclave, que vous le vouliez ou que vous ne le vouliez pas, le cardinal de Bernis écrit : chaque mot de sa main amie est une inculpation contre Clément XIV. Les cardinaux espagnols ont insidieusement conduit la négociation avec Ganganelli. Bernis avait eu une espèce de remords, un retour sur sa dignité épiscopale, se refusant à un marché. Les Espagnols enlevèrent l'affaire de haute lutte ; ils obtinrent cet écrit dont il est si souvent question et, le 17 mai, Bernis, qui a encore des soupçons même contre Ganganelli, mande à d'Aubeterre : « quand on fait de certaines lettres, il n'en coûte rien de faire des contre-lettres et l'on ne doit pas plus se fier aux unes qu'aux autres. » Dans le même billet, ce cardinal poursuit son idée de pacte secret. « Je bénis Dieu de n'être pour rien dans tout cela. Je serais bien fâché de voir ce que je ne puis m'empêcher d'entrevoir. »

Où sera donc la vérité ? où l'histoire pourra-t-elle se flatter de la saisir, si de semblables aveux, corro-

borés par tous les témoignages contemporains et par les faits, doivent être suspectés parce qu'il plaît à quelques écrivains de les altérer?

Mais ici — et c'est là le triomphe du Père Theiner — ici votre Révérence ne se contient plus de joie. Dans l'*Histoire de la Compagnie de Jésus*, j'ai, en racontant la chute de ce célèbre Institut, publié un fragment de la promesse arrachée au cardinal Ganganelli. Alors, c'était en 1845, je ne connaissais que ce fragment et je le connaissais par le comte Alexis de Saint-Priest, un des compères de votre Révérence, qu'au besoin vous savez par cœur. M. de Saint-Priest avait en 1844 donné son *Histoire de la chute des Jésuites*.

Comme vous, il était un partisan, un admirateur de Clément XIV. Comme vous encore, il faisait aux disciples de saint Ignace de Loyola une guerre aussi peu généreuse qu'injuste, mais ainsi que vous, il ne poussait pas l'adoration jusqu'au fétichisme. Il était homme du monde avant tout. Ainsi l'écrivain français ne se gênait pas pour dire (1) : « Ganganelli, de son côté, tous les documents authentiques l'attestent, aspirait à la tiare avec ardeur. » Puis il continuait en ces termes :

« Ce dessein était noble, il pouvait toucher une âme telle que la sienne; mais pour l'accomplir, les moyens qu'il employa furent-ils tous également dignes de lui? Est-il vrai qu'il ait pris des engagements formels contre les Jésuites? Est-il vrai que pour gage de son élection future, il ait remis aux espagnols sur leur sollicitation un

(1) *Histoire de la Chute des Jésuites*, p. 112. (1844).

écrit signé de sa main qui, sans impliquer formellement la promesse de la destruction de l'Institut des Jésuites, en eut donné l'espérance? Est-il vrai que ce billet ait été conçu en ces termes: « *Je reconnais que le Souverain Pontife peut en conscience éteindre la société des Jésuites en observant les règles canoniques ?* » Nous ne nous prononcerons pas.

Par ses relations diplomatiques, M. de Saint-Priest, vous en convenez vous même, avait pu s'introduire dans les archives d'Espagne et y faire toutes les recherches nécessaires au succès de son livre. Il avait pu voir de l'œil et toucher de la main l'écrit de Ganganelli. Il l'offrait sous une forme dubitative; mais dans la position qu'il prenait comme apologiste de Clément XIV et adversaire des Jésuites, lui était-il bien loisible de produire officiellement un acte qui devait entacher l'honneur de son client pontifical et donner gain de cause à la Société de Jésus? M. de Saint-Priest a cru tourner la difficulté et, Ponce Pilate de la révélation historique, il s'en est lavé les mains.

Emanée d'un homme qui ne dit pas tout ce qu'il sait, quand cela peut nuire à son thème ou contrarier ses préventions, une pareille déclaration n'était pas sans valeur. Elle avait même une si haute importance que vous la passez complétement sous silence et que c'est à moi que vous venez demander compte de la publication de ce premier fragment.

Je vous réponds avec les faits, avec les dates. Et maintenant je vais vous expliquer comment en 1847, je suis

arrivé à la seconde partie de la déclaration arrachée à Ganganelli.

Dans *Clément XIV et les Jésuites*, elle est ainsi formulée « Ganganelli déclare qu'il reconnait au Souverain Pontife le droit de pouvoir éteindre en conscience la Compagnie de Jésus, en observant les règles canoniques ; et qu'il est à souhaiter que le Pape futur fasse tous ses efforts pour accomplir le vœu des couronnes. »

L'écrit que M. de Saint-Priest avait bien vu, avait bien lu en 1844, l'écrit que ses prudentes prédilections pour le Clément XIV de Votre Révérence l'avaient contraint à présenter enveloppé d'une couche saupoudrée d'un doute assez équivoque, il m'était donné de le voir et de le lire en 1847, lorsqu'un hasard providentiel me mit en possession de tous les documents. Trois années auparavant M. de Saint-Priest n'avait publié que le premier membre de phrase de l'engagement adressé au roi d'Espagne. Le courage de l'écrivain n'osa pas déchirer du premier coup la robe d'innocence et d'immaculation que les ennemis de la Compagnie de Jésus et de l'Eglise offrent à Ganganelli comme la tunique dévorante de Nessus.

En 1845, j'en savais beaucoup moins sur ce fait que l'historien diplomate ; en 1847, j'étais aussi avancé que lui. Mais, comme lui, je ne reculais pas devant une seconde proposition, plus explicite que la première. Je publiais alors tout ce qui me paraissait nécessaire à publier. Par respect pour la Chaire apostolique, je m'arrêtais à la limite que, malgré ses provocations, Votre Révérence ne me fera point encore franchir.

Écoutez, père Theiner, la chose est grave. Il ne s'agit ici ni d'absurdité, ni d'injustice, ni de contradiction, ni de malice rivalisant à l'envi. Ces reproches qui, dans votre bouche, ne parviennent même pas à m'inspirer un sentiment de vivacité, ne m'entraineront jamais au-delà de mon but. Je n'irai qu'où je voudrai et quand bon me semblera. Mais, puisque avec l'autorité que vous vous attribuez « vous auriez le droit, si vous n'étiez que juste, de m'accuser d'avoir fabriqué moi-même ces pièces, ou de les avoir reçues des mains bienveillantes d'amis maladroits. » Puisque « vous vous croyez obligé en conscience, par amour de la vérité et de l'Église, de déclarer que vous tenez tous ceux, quels qu'ils soient, qui ont cherché ou chercheraient à jeter d'odieux soupçons sur la pureté de l'élection de Clément XIV, pour des faussaires et des calomniateurs du Saint-Siége, également dignes du mépris des hommes et de la malédiction de Dieu, » il faut que je vous parle à cœur ouvert. Laissons de côté toute cette rhétorique de couvent dont les hyperboles d'imprécation n'épouvantent guère les esprits sérieux, et posons nettement, carrément la question.

Tel que je l'ai donné, et je l'ai donné tel qu'il était libellé, l'écrit que le futur Clément XIV a eu l'ambitieuse faiblesse de signer n'est pas, au moins dans sa première proposition, un engagement formel, un engagement direct. C'est une profession de foi, s'il est permis d'appliquer ce mot à cette chose, une espérance offerte. L'esprit de parti peut seul en tirer des conséquences simoniaques.

Dans une pensée honnête, je me suis cru autorisé à

m'arrêter au point où la terre me manquait sous les pieds. D'accord avec les éminents personnages dont les conseils me soutenaient et me dirigent encore dans cette grande lutte, j'ai cru qu'il y avait des actes et des promesses qu'il fallait laisser à jamais ensevelis sous la pierre des sépulcres. J'ai eu plus de sainte et respectueuse pitié que vous pour l'honneur si contesté de cet infortuné Ganganelli. Enfant de l'Église, je suis resté enfant d'obéissance.

Aujourd'hui que vos injustices calculées veulent faire peser sur moi ou sur les mains bienveillantes d'amis maladroits un soupçon que repoussent ma vie entière et l'inaltérable amour de ces amis innommés pour la Chaire apostolique, je me regarde comme dégagé de toute responsabilité. Avec Yves, évêque de Chartres, je viens donc vous dire : « De plus forts pourront exprimer des choses plus fortes, des meilleurs des choses meilleures; pour nous, selon nos faibles lumières, voici ce que nous pensons. »

Vous ne croyez pas à l'existence de l'écrit que les cardinaux espagnols ont fait signer à Ganganelli, de cet écrit dont vous n'avez peut-être encore que les prémisses. J'accepte votre incrédulité; mais la faisant remonter plus haut, je demande très humblement si la Cour de Rome la partage, et si, dans ce cas, elle consent à ce que la démonstration aille jusqu'au bout.

J'ai pesé, je connais la valeur des termes, et si la Cour de Rome pense qu'un pareil débat ne doit plus être étouffé, si elle veut que des révélations suprêmes le ravivent, que la Cour de Rome prononce un seul mot. Dieu aidant,

Il ne me sera peut-être pas tout à fait impossible de compléter ces révélations.

Ce n'est point une menace vaine que je me permets, encore moins un audacieux défi que je porte: un bon fils doit toujours honorer une bonne mère. A quelques épreuves qu'on m'ait réservé, je ne suis jamais sorti, je ne sortirai jamais des bornes que la foi m'a tracées. Les incessantes provocations de Votre Révérence, devaient amener une explication, elle est venue et je reste sous les armes.

Pour connaitre à fond le cardinal de Bernis, cet étourdi qui vous tombe des nues, mon Révérend, mais qui, à coup sûr, ne descend pas du ciel, il n'y a qu'à lire votre ouvrage et le mien. Nous nous appuyons tous deux sur son témoignagne, et, chose curieuse! tous deux nous le jugeons de la même manière. Vous ne l'estimez pas plus que moi. Seulement, auprès de vous il a des quarts d'heure de grâce. Vous accordez au décousu de ses affaires le bénéfice des circonstances atténuantes. Je le prends tel qu'il se présente dans l'histoire. Votre Révérence, elle aussi, l'accepte un peu comme cela; mais Clément XIV, « ce génie puissant » dont vous célébrez à tue-tête la haute intelligence et les qualités supérieures, Clément XIV, ne faisait pas fi comme le Père Theiner de cette éminence française. Dans un bref adressé, en 1772, au cardinal de Bernis, le Pape Ganganelli s'exprimait ainsi sur le compte de cet homme d'esprit déguisé en prélat. Père Theiner, écoutez votre Pape glorifiant celui que vous vous acharnez à rabaisser; puis, Pontife et historien du Pontificat, tâchez au moins de vous mettre d'accord. Votre Révérence a flagellé de main de maître

ce pauvre cardinal de Bernis; qu'elle admire Clément XIV faisant son apothéose :

« Le souvenir des mérites dignes de toute louange que vous vous êtes acquis auprès de nous et du Saint-Siége apostolique est profondément gravé dans notre cœur et continuellement présent à notre pensée, très cher fils en Jésus-Christ; nous sommes heureux de voir que chaque jour vous en acquérez de nouveaux, et nous avons la confiance qu'ils se multiplieront encore à l'avenir, par l'excellence de vos conseils et la grandeur de vos œuvres. Déjà nous connaissions parfaitement votre vertu et votre prudence, et cette habileté dans le maniement des affaires publiques qui a acquis à votre nom une gloire immortelle. Mais les œuvres grandes et éclatantes que vous avez faites et accomplies pour nous et pour l'Eglise sont de telle nature, que, bien que nous ayons conçu pour vous la plus haute estime, cependant nous nous sentons maintenant incliné vers vous par des sentiments plus grands encore de bienveillance et d'amour paternel. »

Voilà, mon Révérend, ce que Clément XIV, votre Clément XIV, si bon juge des hommes, pensait du cardinal de Bernis, ou tout au moins ce qu'il en écrivait à Bernis lui-même. Je ne vous demande pas de faire concorder vos appréciations si mobiles avec le jugement de Ganganelli, que, sans aucun doute, vous ne taxerez ni de flatterie ni de mensonge. Mais enfin, en présence de pareilles contradictions, vous daignerez bien convenir vous-même qu'il y a quelque chose à faire. Puisque Clément XIV proclame les mérites dignes de toute louange,

l'excellence des conseils, la grandeur des œuvres, la prudence, l'habileté et la gloire immortelle du cardinal de Bernis, ne trouvez-vous pas tout naturel de supposer que Bernis doit au moins savoir ce qu'il écrit?

Vous le caressez lorsque vous pensez qu'il peut vous être utile; moi, je ne le flatte jamais. Pour moi, c'est le dix-huitième siècle en poudre et en manchettes, le dix-huitième siècle avec ses élégantes corruptions, le dix-huitième siècle marchant et écrivant. Or, ce pauvre cardinal de Bernis que j'ai évoqué comme un spectre, a tant brassé de dépêches qu'après tout ce que j'ai fait surnager de lui, vous trouvez encore moyen, vous coadjuteur aux archives secrètes du Vatican, de perdre Clément XIV par son intarissable faconde.

Oh! que Frédéric le-Grand avait raison lorsqu'il s'écriait :

Évitez de Bernis la stérile abondance.

Vous n'avez pas voulu suivre le précepte que ce Roi, votre ancien maître, vous donnait en langue française et Votre Révérence compromet sa cause. Suivez bien, je vous prie, ce simple raisonnement. Le cardinal de Bernis s'est vu, dans le Conclave, supplanté par les cardinaux espagnols. Les allures taciturnes de Ganganelli ne convenaient pas à cet esprit tout en dehors et qui acceptait pour argent comptant les courbettes et les baise-mains qu'on accordait à sa gloriole et à son désir de plaire. Au moment de l'élection de Ganganelli — Clément XIV, — il sent qu'il a été dupe. Il se dit cela à lui même, mais il ne veut pas l'avouer aux autres.

Afin de dissimuler cet échec, qui pourrait lui enlever la riche sinécure qu'il réserve à ses vieux jours, Bernis ne veut pas avoir été battu par les cardinaux espagnols. Il faut qu'il se grandisse aux yeux de son gouvernement, il essaye donc d'affaiblir la victoire remportée par les cardinaux de Solis et de la Cerda. Ces éminences qui ont tout obtenu les 16, 17 et 18 mai 1769, se trouvent, dans les dépêches du cardinal de Bernis, à la date des 19 juillet et 30 novembre de la même année, avoir été joués par leur Clément XIV. Bernis a un intérêt évident à rapetisser leur fatal succès ; il s'en donne à cœur joie, et c'est sur ces deux dépêches que vous bâtissez l'édifice de vos trois énormes volumes.

La base m'en semble un peu fragile, car elle repose uniquement sur deux étourderies de Bernis ; mais enfin c'est un fait, chose assez rare dans les déductions et les hypothèses de Votre Révérence. Le fait est flagrant; vous m'accorderez bien, j'espère, la liberté de le saisir au collet. Or, dans ces deux dépêches, dont vous arguez avec tant de complaisance, que lit-on? C'est que Clément XIV a signé un engagement, dont le cardinal français, espérant d'amoindrir auprès de la cour de France l'intervention des cardinaux espagnols, cherche autant qu'il le peut, à diminuer la valeur. L'amour propre de Bernis est intéressé à la chose. Il doit douter de tout.

Eh bien! relisez ses dépêches, il ne met pas l'engagement en doute; il le reconnait et surabondamment. Mais entre ces deux lettres, l'une du 19 juillet, l'autre du 30 novembre 1769, il en existe une du 28 juillet de la même année, toujours du cardinal de Bernis au duc de Choiseul, ministre des affaires étrangères. Celle-là n'est point

aux archives secrètes du Vatican. Elle m'appartient, c'est dire elle est à votre disposition. Je l'ai publiée depuis cinq ans (1) et vous avez jugé prudent de la reléguer dans les limbes de l'oubli. Elle tranche pourtant bien la question, car on y lit « l'écrit qu'ils (les cardinaux espagnols) ont fait signer au Pape n'est nullement obligatoire. Le Pape lui-même m'en a dit la teneur. »

Les cardinaux de Solis et de La Cerda n'ont obtenu de Ganganelli qu'un écrit, le plus insignifiant de tous les écrits. Clément XIV en parle au cardinal de Bernis, il en discute avec lui les termes et la portée. Tous deux, Pape et Prince de l'Eglise, inclinent à penser qu'il n'est nullement obligatoire. Bernis ne peut s'être abusé comme vous prétendez qu'il a dû l'être au Conclave. Il n'y a plus d'intrigues, plus de dessous de cartes, plus d'habiles conclavistes d'Orsini écoutant aux portes. C'est un archevêque, ambassadeur de France, qui reçoit de pénibles, de suprêmes confidences d'un Souverain Pontife et qui les transmet à sa Cour. Ici tout est sérieux et officiel. Or, Clément XIV, deux mois après son élévation sur le trône, avoue que, durant le Conclave, il a signé un écrit adressé au roi d'Espagne et concernant la suppression de l'Ordre de Jésus.

Ce n'était pas un engagement formel. Mon Dieu! Je le voudrais comme Clément XIV, comme le cardinal de Bernis et comme Votre Révérence. Je ne demande pas mieux ; mais puisqu'il y a un écrit, cet écrit de la part d'un candidat à la papauté dans les conditions tracées par les puissances, est un engagement. Car pourquoi

(1) *Clément XIV et les Jésuites*, p. 284.

l'auraient-elles exigé ? Pourquoi l'aurait-il donné ? Que ce billet soit direct, qu'il soit formel, qu'il se contente de laisser entrevoir la plus vague espérance ou d'offrir la plus criminelle des réalités, dès qu'il y a billet, il y a engagement. Nous verrons plus tard si cet engagement constitue la simonie.

Ganganelli écrit au roi d'Espagne; il écrit sur la demande des cardinaux espagnols; il écrit au souverain qui à toute force veut la destruction de la Compagnie. Il écrit, lui qui a déjà été consulté et dont la consultation fait les délices du marquis d'Aubeterre. Il est nommé, quoique en dise Bernis, par la seule influence de l'Espagne, il faut donc que Ganganelli ait pris vis-à-vis du roi Charles III un engagement quelconque.

Un grand ministre disait souvent : donnez-moi deux lignes de la main d'un homme. Cela suffit pour le faire pendre. Au jugement de l'Eglise, combien faudra-t-il de syllabes pour déshonorer dans tous les siècles un cardinal qui aspire à la tiare et qui arrive au trône pontifical par cette voie?

Je ne ne pousse pas plus loin aujourd'hui la démonstration, car j'estime que ces deux dépêches du cardinal de Bernis deviennent la charge la plus accablante contre Clément XIV.

Libre maintenant à Votre Révérence de batailler, d'équivoquer, d'appeler à son aide tous les ambages de la scolastique. Le cardinal de Bernis ne se rétracte pas sur ce point capital. Il le confirme en essayant de l'atténuer pour offrir à sa vanité blessée une fiche de consolation.

Allons plus loin. Quand bien même, pour un motif ou pour un autre, le cardinal de Bernis démentirait ses actes du Conclave, quand il déclarerait que le futur Clément XIV n'a rien écrit, n'a rien signé, ce démenti tardif n'infirmerait pas ce qui existe. Une négation ne vaudra jamais une preuve. Or, la preuve, elle est partout, elle ressort de chaque fait comme de la nomination même de Ganganelli et lorsque la cour de Rome voudra cette preuve encore plus complète, la preuve ne se fera pas attendre.

Boileau recommandait même en chanson du bon sens et de l'art. Ce précepte est de toutes les langues et de tous les pays. On croirait que votre Révérence, qui dans sa vie, a dû très peu faire de chansons, ne veut pas suivre, même en histoire, la loi établie par le poète français. Je trouve à chaque page de votre livre des traces flagrantes de ce mépris pour les règles; jamais il ne fut plus manifeste que sur le point auquel je m'attache ici. J'avais dit, fort de mes preuves recueillies avec soin et publiées avec conscience, j'avais dit que les Jésuites étaient unanimes dans leurs lettres, dans leurs ouvrages et dans leurs mémoires inédits pour repousser l'hypothèse d'une transaction de Ganganelli avec les cardinaux espagnols.

Afin de démontrer jusqu'à l'évidence ce fait qui honorait un ordre religieux dans son obéissance, la plus difficile de toutes les vertus, j'avais pris les Jésuites sur tous les coins du globe. En Chine comme à Paris, aux Indes comme à Rome, au milieu des forêts vierges de l'Amérique comme au sein des états de la vieille Europe, partout ils courbaient la tête sans proférer un plainte. J'avais em-

prunté à leurs correspondances intimes de ces mots qui sont des actes de la plus éloquente soumission. Je m'étais appuyé sur des paroles prononcées dans les chaires de vérité ou relatées dans les œuvres publiées ou inédites des enfants de saint Ignace.

Tout cela, Père Theiner, vous a laissé insensible. Vous n'avez eu ni une louange à accorder, ni un coin de vos cinq cent soixante-six pages à offrir à ce douloureux sacrifice consommé en bénissant le sacrificateur. Mais il s'est rencontré sur votre route un jésuite qui, après avoir assisté à la dissolution de son ordre en France, était rentré dans le monde où il courut la carrière des ambassades et des emplois publics. Cet ex-jésuite s'appelait l'abbé Georgel. Georgel a composé des *mémoires* sur les évènements contemporains; il parle de la chute de la Compagnie, et il en parle avec une certaine vérité non exempte d'amertume. Il inculpe Clément XIV; c'est donc à cet écrivain seul que vous avez recours.

L'abbé Georgel, je me trompe, vous avez bien soin de crier sur les toits : *le Père Georgel!* ne fait point partie de la Société de Jésus depuis 1764. Il a écrit ses *mémoires* trente ans plus tard, et ils parurent après sa mort, en 1813. Depuis l'extinction de la Société en France il y resta aussi étranger que vous et moi. Les Jésuites n'avaient rien à voir dans ses récits; les Jésuites ne pouvaient ni les accepter ni les répudier, car ceci admis, il faudrait qu'on rendît responsable la Compagnie des brochures de Cerutti en faveur des principes révolutionnaires; il faudrait qu'elle prît sous son patronage les feuilletons dramatiques de Geoffroy. Tous deux, anciens jésuites, se trouvent avec plusieurs autres dans la

même situation que Georgel, si tardivement, dirai-je, si méchamment salué par vous du nom de Père.

Mais à ce compte si les ordres religieux doivent être solidaires du présent et de l'avenir des hommes qui, à tort ou à raison, renoncèrent à la vocation de leur jeunesse, que penseriez-vous, prêtre de l'Oratoire, si je vous proposais d'adopter tous les enfants laissés sur la terre par les Oratoriens qui, dans la tourmente de 1793, jugèrent à propos de contracter des mariages civils? Que me répondrait votre Institut si, usant du procédé appliqué aux Jésuites, je voulais mettre à la charge de l'Oratoire les crimes dont les pères Fouché et Isabeau, deux Oratoriens régicides, se sont souillés durant la Terreur? Quelle sainte fureur enflammerait, vous et les vôtres, si je prenais l'estampille de l'Oratoire pour en couvrir les œuvres profondément impies du père Daunou, votre frère en religion, auquel vous ne ressemblerez jamais ?

Avec cet atticisme de langage qui n'appartient qu'à votre Révérence, elle s'écrierait sans doute : « Quelle confiance peut-on donc avoir dans les élucubrations historiques de pareils hommes? » Et, après une réponse aussi péremptoire, elle poursuivrait son chemin. Continuons le nôtre, Père Theiner.

Enfin, vous avez donc un pontife, selon votre cœur d'annaliste; un pontife sur les vêtements et sur le corps duquel la royauté du Christ devrait être gravée, et par malheur c'est un pontife qu'on loue par l'imposture et qu'on trompe par le mensonge. Il n'a pas fait d'engagement, pas signé de traité, pas conclu de marché. L'ins-

piration seule du Saint-Esprit l'a porté au trône, il y est monté à son corps défendant. Les cardinaux électeurs ont fait violence à sa modestie, il va régner dans sa force et dans son équité. Vous tirez son horoscope, et cet horoscope est plus chrétien, plus poétique que vrai ; mais enfin, c'est une nouvelle pièce au procès faite à votre impartialité ; je l'enregistre *ad referendum*. Vous saluez ainsi l'avénement de votre pape.

« Pendant que les passions humaines s'agitaient de part et d'autre avec le plus d'activité, la Providence divine prenait mystérieusement l'homme de son choix, et le conduisait par les voies admirables de la justice vers le siége infaillible de la vérité, sur lequel il allait bientôt s'asseoir, et pour lequel il était prédestiné avant l'origine des temps. Bientôt s'approcha le moment heureux auquel l'Eglise orpheline devait être consolée par l'apparition de son père, son chef, son suprême pasteur, le vicaire de Jésus-Christ sur la terre. »

Ce ne sera certainement pas à lui qu'on pourra adresser les paroles de véhémente justice que saint Thomas de Cantorbéry écrivait au cardinal Albert. « Je ne sais, mandait le grand martyr d'Angleterre. (1) comment il se fait que dans votre cour de Rome, ce soit toujours le parti de Dieu qu'on sacrifie, de manière que Barrabas se sauve et que le Christ est mis à mort.... Les malheureux, les exilés et les innocents sont condamnés devant vous, par la seule raison qu'ils sont faibles, qu'ils sont les pauvres de Jésus-Christ et qu'ils tiennent à la justice, ».

(1) *Script. rerum franc.*, t. XVI, p. 126.

Votre Révérence se cotise avec l'hyperbole, pour hisser sur un piédestal le pontife qu'elle veut relever de ses abaissements. ce pontife qui une fois de plus va prouver, d'après le témoignage de Tacite, qu'un empire indignement acquis, ne peut être glorieusement occupé. Elle entoure son trône d'une auréole de mots sonores; elle porte armes devant lui, elle sonne de la trompette à chaque pas qu'il fait, mais elle aboutit à se battre dans le vide. Cette première année d'un pontificat si déplorablement fameux, se consume à écrire d'humbles lettres de faire part aux souverains, et à recevoir leurs altiers compliments. Protocole banal qui ne sortirait pas de la routine consacrée si, au fond de toutes ces dépêches de félicitation, la calomnie et l'iniquité ne s'embrassaient point dans une paix qu'une haine commune cimente au détriment de l'Eglise. L'Eglise allait subir la funeste doctrine des affaires religieuses mal conduites et des choses politiques, mal réglées.

Clément XIV est pape. Le rêve de toute sa vie se trouve accompli. N'avait-il pas, en effet, été obsédé par cette vieille passion de tout temps enracinée au cœur des mortels, la passion du pouvoir. Mais alors ce prince dont la timidité faisait le fond du caractère, s'effraye de la promesse que l'ambition arracha à sa conscience. Il comprend que l'iniquité est une mère dont les entrailles ne sont jamais stériles, et produisent toujours des enfants dignes d'elle. Il comprend qu'il est père, comme est père celui qui fait lever son soleil et tomber la pluie sur les bons et sur les méchants, qui n'achève point de rompre le roseau déjà brisé et n'éteint pas la mèche qui fume encore.

Ce n'est pas moi qui le juge ainsi, c'est vous, mon Père, vous qui, avant d'évoquer une lettre du cardinal de Bernis au duc de Choiseul, prenez soin de dire : « Bernis justifie Clément XIV d'une manière plus claire encore et plus frappante, dans sa dépêche du 30 novembre. « Il a écrit au roi, le roi lui a répondu à le mettre au pied du mur. Il est vrai que dans la pénultième audience, j'ai trouvé le pape plus timide sur la destruction de l'ordre des Jésuites et moins décidé qu'auparavant. Il voudrait bien pouvoir sans risques rompre le filet dans lequel il s'est enfermé; il craint, il hésite, il se flatte peut-être de contenter les cours en n'opérant qu'en partie ce qu'il a promis de faire en totalité, du moins il insiste fortement sur la nécessité du concours des autres princes.

« Cette perplexité donne lieu a une question : Le pape a-t-il jamais voulu et veut-il sincèrement aujourd'hui satisfaire la maison de France sur l'affaire des Jésuites.

« Je réponds à cette question deux choses : la première, qu'il est indubitable que le pape n'aime pas les Jésuites, et la seconde, que, comme il les craint encore plus qu'il ne les hait, et que sa maxime est de bien vivre avec tous les souverains sans mécontenter les uns en contentant les autres, le saint Père serait très aise que la France et l'Espagne se contentassent d'une extinction partielle de la société, et de l'humiliation et du discrédit où il espère de la réduire dans ses propres états. Mais après les promesses du pape, lui est-il possible d'en demeurer là ? Je réponds encore à cette question, qu'il ne pourra reculer si on le serre de près, mais il faudra du temps. »

Vous vous citez souvent, Père Theiner, et toujours sans doute avec un nouveau plaisir pour vos lecteurs. Fort de votre exemple, je pourrais à mon tour vous offrir quelques pages d'histoire tracées par moi, de ces pages qui malheureusement contredisent un peu les allégations de sa Révérence. Ainsi, pour prouver que Ganganelli n'a jamais convoité le pouvoir suprême, et que la tiare est descendue des cieux sur sa tête, vous écrivez: « Clément XIV est grand, pur et sans tache avant son élection; tel il se montre sur le trône pontifical, il descendit tel dans le tombeau. Il puisa sa force dans la conscience qu'il avait de n'avoir pas fait le moindre pas pour être revêtu de la tiare pontificale. »

Or dans *Clément XIV et les Jésuites*, de la page 279 à la page 282, il se formule une accusation basée sur les faits et sur les documents, accusation qui démontre que chacun a demandé et obtenu le salaire de son avilissement. Les cardinaux d'York, Lante, Corsini, Pallavicini, Negroni, Malvezzi et Branciforte palpent après l'élection des récompenses stipulées auparavant. C'était le jour des intrigants, des besogneux et des protégés ; ce fut aussi celui des persécutions. Deux prélats, Antonelli et Garampi, avaient bien mérité de l'Église. A la demande du marquis d'Aubeterre et du cardinal de Bernis, Ganganelli les proscrit en idée avant même d'être proclamé.

Le *De minimis non curat prœtor* est venu en aide à votre Révérence; elle a dédaigné de s'occuper de semblables détails. Cette mendicité qui sollicite à toutes portes et qui reçoit de toutes mains, c'était de l'histoire, aussi évidente que le soleil. Mais raconter tous les événements et en tirer des conséquences logiques n'est pas

votre office. Vous avez accepté à forfait l'entreprise des éloges pour Clément XIV. Vous le douez de toutes les perfections.

De votre pleine puissance vous lui accordez même du courage. L'admiration permet tout, souffre tout dans le panégyrique. Mais afin de consacrer cette sainte intrépidité que vous prêtez à Ganganelli, il ne fallait pas le mettre en présence de ses contemporains et de ses complices. Il ne fallait pas surtout évoquer des dépêches semblables à celle que, le 13 août 1770, Choiseul adresse au cardinal de Bernis. Bernis lui a fait part des terreurs qui assiégent cette âme de pape, il a peur d'être empoisonné, et à ces craintes chimériques le duc de Choiseul répond :

« Je ne saurais me persuader qu'il (Clément XIV) soit assez crédule et assez pusillanime pour recevoir avec tant de facilité les impressions de terreur qu'on cherche à lui donner sur les attentats qu'on pourrait former contre sa vie. La société des Jésuites a été regardée par sa doctrine, son instinct et ses intrigues, comme dangereuse dans les pays d'où elle a été expulsée, mais on ne l'a point accusée d'être composée d'empoisonneurs, et il n'y a que la basse jalousie et la haine fanatique de quelques moines qui puissent l'en soupçonner. Le général de l'ordre de la Passion aurait dû se dispenser de donner à cet égard l'avis indiscret qui parait avoir contribué aux indispositions dont Sa Sainteté commence à se plaindre, et lui avoir inspiré de fausses alarmes. S'il est susceptible de pareil effroi, on ne les lui épargnera pas, et il ne serait pas impossible que les partisans des Jésuites fissent usage en leur faveur

de ce moyen de retarder, ou peut-être d'éluder leur destruction. »

Le voilà ce Pape que vous exposez à la vénération des siècles. Le voilà ceint de la tiare, assis sur la Chaire de Pierre, commandant par la foi à l'Univers entier et tremblant comme une vieille femme à tous les commérages de poison qui sortent des couvents pour effrayer son imagination. Il doit nourrir les peuples des choses du ciel, fortifier les faibles, soutenir les forts, encourager les timides et rassurer les chancelants. Mais en présence de cette moisson de désordres moraux et de révoltes sociales que font germer le philosophisme et l'impiété, ce Pape ne trouve une espèce d'énergie que pour faire constater au monde entier les désespoirs de ses ridicules frayeurs.

Il va courber la majesté du droit et de l'innocence sous les fantaisies de la force brutale. Il fera abdiquer la vérité devant les préjugés de la haine ou de l'ignorance. Pour assurer au peu d'années qui lui restent à vivre dans la crainte quelques jours de popularité et un trimestre de gloire, il se prépare lentement aux iniquités méditées de longue main contre l'Ordre de Jésus, sa victime.

L'infaillibilité, descendue sur sa tête, doit lui montrer dans le lointain cette révolution qui avance, qui grossit comme les trombes, orgie de doctrines, mélange d'erreurs, de fêtes impures et de proscriptions où, d'après la vive image de saint Augustin, les hommes se dévoreront entre eux comme des poissons. Ses oreilles, toujours frémissantes au bruit des pas d'assassins imaginaires,

pourraient entendre le bruit sourd du marteau qui commence à démolir et qui intronise la lugubre égalité du néant.

Comme le prophète Isaïe, il devrait avoir déjà vu dans les mystérieux décrets de la Providence un peuple entier se ruer homme contre homme, voisin contre voisin, et avec un effroyable tumulte, l'enfant se lever contre le vieillard, la populace contre les grands. parce qu'ils ont opposé leur langue et leurs inventions contre Dieu. Et ce Pape, médecin, qui disserte sur la vie près d'un tombeau, ne voit rien. Il n'entend rien, il n'écoute rien que des soupçons encore plus injurieux pour sa fermeté d'âme que pour la Compagnie de Jésus.

On lui affirmait, qu'une fois tuée il serait aussi difficile de relever cette société religieuse de sa chute que de bâtir Saint-Pierre de Rome avec la poussière du chemin. Et lui qui n'avait pas osé savoir qu'on échoue rarement lorsqu'on a l'audace de faire les choses qui ne paraissent pas faisables, lui, plaçait volontairement la barque de l'Eglise sous la protection des orages. Ses béates aspirations vers un mieux philosophique éloignaient le remède du mal sans éloigner le mal lui-même. La parole avait été donnée à ce pape, ainsi qu'à ses prédécesseurs et à ses successeurs sur le trône, pour interpréter la muette éloquence des œuvres de Dieu. Il avait mission de luire au milieu des peuples mauvais et corrompus, comme étant le luminaire dont le monde doit être éclairé et il n'avait d'attention que pour recueillir les calomnies des ouvriers en apostasie de la première ainsi que de la onzième heure.

Tous venaient alors se grouper autour du Siége romain. N'était-ce pas de là que devait partir le signal de l'embrasement du monde? N'était-ce pas au pied de cette Chaire apostolique, si magnifiquement glorifiée par eux sur tous les continents que les Jésuites allaient expier leur incommensurable dévouement à l'Eglise?

Sous ce pontificat, l'Eglise souffrira autant par les lois que jadis elle souffrit par les crimes. Comme la Révolution dont il est le sinistre précurseur. Clément XIV va rêver un nouveau ciel et une nouvelle terre. Homme qui prend l'astuce pour la force, il sacrifie au Moloch de l'ambition des vertus, des talents et des qualités qui l'auraient fait aimer et estimer partout ailleurs que sur le trône.

Que Votre Révérence achève donc son histoire. Vous l'avez commencée sous de fâcheux auspices. Pour votre dignité de prêtre, pour votre réputation d'historien, je voudrais que cette œuvre pût se terminer dans un sentiment de justice et de probité. Comme les martyrs des temps primitifs, les Jésuites, mis à mort par Clément XIV, n'ont pas crié à Dieu : *Vindica sanguinem nostrum*, vengez notre sang.

Ce qu'ils n'ont jamais eu la pensée de faire contre Clément XIV, ils ne l'essaieront pas contre vous. Quel que soit le sort réservé à votre indigeste factum, les Jésuites sont destinés à lui survivre. Ils en ont vu, ils en verront passer bien d'autres. Multipliez-le en France, en Angleterre, en Italie et en Allemagne par toutes les voies de la presse. Commandez à des comparses littéraires, qui ont le malheur d'ignorer et la bonne fortune d'être

ignorés, de traduire en toutes langues (1) cet ouvrage qui, plus tard, sera un remords pour vous. A quoi aboutiront tant d'acharnements dévots et les folles prodigalités de la publication ?

Je n'ai ni le droit ni le pouvoir de faire un appel à votre conscience. Par le sacerdoce dont vous avez l'honneur d'être revêtu, vous devez connaitre, mieux que moi, les obligations qu'impose la charité chrétienne.

A Votre Révérence de s'avouer dans le calme de la prière et de l'étude, si elle a suivi fidèlement les préceptes qu'elle s'est donné la peine de me rappeler en termes quelquefois pleins d'une acrimonie assez peu séraphique.

Nous nous retrouverons sur ce brûlant terrain de discussion. Je m'y présenterai avec le même respect pour

(1) L'éditeur du Père Theiner, qui probablement n'est autre que le Père Theiner lui-même, publie les trois gros volumes de l'*Histoire du Pontificat de Clément XIV* dans de si étranges conditions, il y a, sous cette quadruple édition simultanée d'un livre illisible par la faute de l'auteur et par les péchés du traducteur, un si bon petit mystère d'iniquité, que, sans vouloir aujourd'hui l'approfondir, nous nous contentons de mettre sous les yeux du lecteur la note suivante. Cette *note de l'éditeur* se trouve à la première page de l'œuvre du Père Theiner :

« Des traductions du présent ouvrage, en langue italienne et anglaise, paraîtront incessamment dans la même librairie. L'auteur déclare formellement n'accepter la responsabilité d'aucune traduction publiée avant d'avoir passé sous ses yeux et reçu son approbation. L'original allemand est déjà sous presse dans notre maison à Leipsig. »

votre caractère, avec la même franchise, avec la même loyauté, avec la même énergie, car, retenez bien ceci, Père Theiner : C'est un bienfait de la Providence que les choses honnêtes soient aussi les plus utiles et les plus durables.

J. Crétineau Joly.

Votre Révérence et son traducteur ont daté l'œuvre commune, le traducteur,

De Paris, fête des Saints-Anges-Gardiens, 2 octobre 1852.

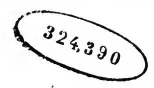
Vous, Père Theiner,

De Rome, 2 février 1852, jour de la Purification de la Très-Sainte Vierge.

Je vous demande à l'un et à l'autre la permission de suivre votre exemple, au moins une fois, et de placer cette première lettre, sous la protection du Saint dont l'Eglise célèbre aujourd'hui les conquêtes apostoliques.

Paris, 2 décembre 1852, fête de saint François-Xavier, de la Compagnie de Jésus.

Paris. — Imp. Poussielgue, Masson et C., rue Croix-des-Petits-Champs, 29.



Ouvrages de M. CRÉTINEAU-JOLY

EN VENTE

A LA LIBRAIRIE DE Mme Ve POUSSIELGUE-RUSAND,
rue St-Sulpice, 23,

CLÉMENT XIV ET LES JÉSUITES

OU

HISTOIRE DE LA DESTRUCTION DES JÉSUITES

COMPOSÉ SUR LES DOCUMENTS INÉDITS ET AUTHENTIQUES,

Nouvelle édition considérablement augmentée et ornée de dix autographes
Prix : 7 fr. 50 c.
Le même Ouvrage, format Charpentier, prix : 3 fr. 50 c.

HISTOIRE RELIGIEUSE, POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

COMPOSÉE SUR LES DOCUMENTS INÉDITS ET AUTHENTIQUES

Ouvrage orné de Portraits et de Fac-Simile.

Nouvelle édition, revue, augmentée et enrichie d'une table alphabétique
des matières, 6 forts volumes in-8°, prix : 28 fr.
Le même Ouvrage, format Charpentier, prix : 15 fr.

HISTOIRE DE LA VENDÉE MILITAIRE

Avec une Carte du théâtre de la guerre.

Nouvelle édition, 4 beaux volumes in-8°, prix : 28 francs.
Le même Ouvrage, format Charpentier, prix : 15 fr.

HISTOIRE DU SUNDERBUND

2 volumes in-8°, prix : 15 fr

Paris, imp. de Poussielgue, Masson et Cie, rue Croix-des-Petits-Champs, 29.